

# ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

sous la Présidence d'Honneur de Sa Majesté le Roi

BULLETIN TRIMESTRIEL

---

---

*Secrétariat* : PLACE DU VINGT-AOÛT, 7, LIÈGE

Tél. 23.14.84 - G. C. P. N° 1507 13

---

---

## ÉDITORIAL

---

*Tant au niveau des hommes qu'à celui des institutions, il existe de nombreux points de contact entre l'Armée et l'Université, l'une et l'autre essentiellement au service du pays. L'Université a pour souci le développement moral, intellectuel et matériel de la collectivité dont l'Armée a pour mission d'assurer la défense et la survie.*

*De ces points de contact, de cette identité fondamentale des objectifs poursuivis, il ne semble pourtant pas permis de déduire qu'un état de compréhension préside aux relations entre l'Armée et les universitaires.*

*En fait, ces deux riches composantes de la Nation se connaissent mal. Aussi s'apprécient-elles dans des perspectives souvent fort étriquées.*

*Au moment où la Belgique est confrontée avec des problèmes qui dépassent, semble-t-il, largement ceux de sa seule prospérité matérielle, « les Amis de l'Université » ont voulu faire œuvre utile en prenant une initiative qu'ils ont estimée susceptible de contribuer à dissiper cet état d'incompréhension, à lui substituer un état de dialogue entre les milieux militaires et universitaires.*

*En réponse à notre invitation, de hautes personnalités militaires ont volontiers accepté d'entrer en dialogue : MM. E. Wanty, général-major de réserve, dégagé des cadres, A. Gevens, lieutenant-colonel B. E. M., A. Gailly général-major, directeur général des affaires sociales, ont examiné les ques-*

tions suivantes : Les rapports entre la Nation et l'Armée, La contribution des universitaires à la Défense Nationale, Ce que l'Armée attend de l'Université. *Aux préoccupations de ces personnalités militaires, ont fait écho des réflexions que nous ont livrées quelques universitaires : M. J. M. Debousse, docteur en droit, 1960, a situé le problème de L'Universitaire face au Service militaire, tandis que MM. J. Stassen, maître de conférence à l'Université, major de réserve S. L. T. et J. de Nys, ancien assistant à la Faculté de Droit de l'Université, major A. E. M. de réserve, ont traité respectivement de Ce que l'Armée apporte aux universitaires et de L'Universitaire et le Cadre de Réserve.*

*« Les Amis de l'Université » souhaitent vivement d'être en mesure d'apporter, dans la prochaine livraison du présent bulletin, de nouvelles contributions au large échange de vues qu'ils ont appelé de tous leurs vœux.*

\* \* \*

*Parmi les diverses chroniques, on retiendra tout particulièrement celle que M. G. Neujean, chargé de cours à l'Université, consacre à L'Enseignement du Génie sanitaire à l'Université de Liège.*

LA REDACTION.

L'ARMÉE  
ET LES UNIVERSITAIRES

ET LES UNIVERSITÉS

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

## Les rapports entre la Nation et l'Armée

---

Les relations entre la Nation et l'Armée : un sujet complexe et délicat ! Le problème est posé depuis que cette Armée représente vraiment le pays ; il n'a pas encore reçu une solution satisfaisante. Voici donc une belle matière à dissertation, ou, mieux encore, à l'une de ces « causeries morales » dont les milieux militaires se sont parfois assuré le monopole. Mon ferme désir est d'éviter ces écueils ; pour y réussir dans une certaine mesure, il me faudra recourir à quelque brutalité dans l'énoncé des carences les plus criantes. La stagnation des rapports, voire même l'absence de toute compréhension réciproque entre l'Armée et la Nation doivent être attribuées avant tout à l'indifférence, à l'atonie de notre opinion publique à l'égard des grands problèmes de l'Etat.

Ce dernier a pour impérieux devoir, et pour raison d'être, d'assurer l'existence ; le développement matériel, moral et intellectuel ; la prospérité ; la défense et la survie de la collectivité dont il constitue la synthèse et a reçu mandat.

Il serait trop long, et hors de notre propos, de montrer ici que cette défense, cette survie, vues en 1960, ne se situent plus sur le seul plan militaire, si vaste soit-il, mais sur *tous* les plans simultanément : économique, financier, moral, psychologique, technique, culturel. L'Armée n'en est plus qu'un facteur, important certes, mais ce facteur a des incidences telles, sur le budget, dans les domaines politique et social, que le pays, et tout au moins son élite intellectuelle, devrait y accorder un intérêt plus actif.

### Qu'est-ce que l'armée ?

Ceux qui cherchent des arguments à portée de la main et imaginés, répondent inmanquablement à cette question par l'assimilation bien connue de l'Armée à une « prime d'assurance ». A examiner les choses de près, il n'y a presque rien de commun entre une telle prime, qui ne cherche pas à *éviter* les dégâts, mais à couvrir la perte, en totalité ou en partie, et l'existence d'une force qui, en mettant les choses au mieux, écartera la guerre (exemple : l'armée suisse), mais, en aucun cas, ne dédommagera la nation. Elle devrait se comparer plutôt à un ensemble de mesures passives et actives prises pour éviter l'éclosion d'un incendie.

Il n'est pas nécessaire de recourir à cet argument, faussement pertinent, pour constater que *partout* la force nationale est considérée

comme un attribut essentiel de la souveraineté, même si le pays n'est manifestement menacé par aucun autre (exemple : le jeune Etat malgache).

L'Armée constitue-t-elle une Entité ? On est souvent tenté de le croire, en lisant des phrases dans ce genre : « L'Armée estime que » ou « L'Armée souffre de son mutisme ». Les sociologues admettront difficilement, je pense, que l'on puisse attribuer une réelle unité morale à un complexe de quelque 130.000 personnes, dont les âges s'étalent entre 61 et 18 ans, réparties en de nombreuses catégories : militaires de carrière, volontaires à long et à court terme, miliciens; en officiers généraux, supérieurs ou subalternes, en sous-officiers, caporaux et soldats; en Flamands et Wallons, avec leurs caractères régionaux si variés; en membres des Forces d'Intervention, unités de l'intérieur, services administratifs et innombrables bureaux; et je ne parle pas des différences d'Armes. Jamais, même en temps de guerre, l'Armée, prise globalement, n'a connu cette unité; l'entité existe bien, mais au niveau du Corps, et fondée sur son esprit particulariste.

Pour tenter, avec quelque succès, de fournir une analyse de l'Armée, il faudrait recourir à la Théorie mathématique des Ensembles. Un bien intéressant sujet de thèse de sociologie !

On dit encore de l'Armée qu'elle est la « grande muette ». Ne prenons pas au pied de la lettre cette formule un peu usée, et voyons-y surtout la difficulté, pour ceux de ses membres (rares, à la vérité) qui ont la tentation de parler ou d'écrire en toute liberté, de pouvoir le faire sans dommage de carrière. de trouver une tribune, de s'assurer l'intérêt d'un auditoire.

### A la recherche d'interlocuteurs valables

Cette audience manque cruellement en Belgique, et ce seul fait place notre problème sous son vrai jour.

En France, les revues militaires sont nombreuses, et possèdent en général une belle tenue intellectuelle. J'ai sous les yeux un exemplaire de la *Revue de Défense Nationale*; une quinzaine d'auteurs, majorité de civils, y traitent les grands problèmes nationaux et internationaux. Les quotidiens, les revues non spécialisées accueillent volontiers les études apportant quelque chose de neuf. Et croyez que notre époque d'accélération de l'Histoire fournit chaque semaine de la matière !

Dans le Royaume-Uni, aux Etats-Unis, la carrière d'écrivain militaire est largement rentable. En Suisse, les sociétés d'officiers et de sous-officiers groupent des dizaines de milliers de membres, qui s'intéressent activement aux problèmes de défense; la presse y fait écho.

En Belgique, rien de ce genre ! Certes, il existait une revue officielle, *L'Armée-La Nation*, qui avait obtenu une audience internationale et qui ouvrait généreusement ses colonnes à une bibliographie, à

une revue des revues permettant de suivre de près l'évolution technique, stratégique, tactique et même politique du Monde. Qui s'y intéressait, *même* dans les milieux militaires ?

Dans la presse, toutes questions se rapportant à la Défense Nationale, prise dans son sens le plus large, semblent (sauf de rares exceptions, fort espacées) frappées d'interdit. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'elles n'intéressent pas les Belges, et que, tout compte fait, directeurs de journaux et de revues doivent, avant tout, prendre en considération, sur le plan commercial, les goûts de leurs lecteurs.

Et pourtant !

Pour faire des rapports entre la Nation et l'Armée autre chose que le titre d'un article, il faut, tout d'abord, découvrir, dans l'une *et* dans l'autre, des interlocuteurs « valables », prêts à nouer un dialogue ; trouver ensuite le ou les moyens de les faire entrer en contact.

J'espère avoir montré que ce n'est pas L'Armée qui peut s'adresser à La Nation, prises toutes deux comme des entités. Certains membres de la première trouveront-ils une audience dans l'élite intellectuelle, donc universitaire ? Tel me paraît être le problème.

Deux conditions sont à la base d'une éventuelle réussite. Les premiers devront apporter des idées et des faits capables d'intéresser la seconde, sceptique par définition à l'égard de tout ce qui est militaire ; luttant contre cette tendance naturelle, celle-ci doit être « capable » (un peu dans le sens mathématique du mot) de curiosité.

N'en demandons pas davantage au début.

Une tentative dans ce sens a été amorcée par l'Institut Belge de Science Politique, organisant les 21 et 28 novembre 1959 deux Colloques sur « Les Aspects actuels des problèmes de la Défense Nationale ». Il faut saluer cette heureuse initiative. Ces Colloques réunirent une assistance assez nombreuse (250 personnes) dont 75 % de militaires (la plupart en service commandé) et 25 % de civils. Ils consistèrent essentiellement en la lecture de « papiers », souvent bien faits, mais reflétant le conformisme, la prudence ou l'auto-satisfaction des milieux officiels, et n'apportant rien de très constructif, avec de brèves interventions, non préparées celles-ci, par quelques auditeurs (dont le soussigné). Il y avait là une amorce de véritables colloques, où se serait engagée une discussion, dût-elle être vive et serrée.

Qui les organisera ? Qui, surtout, pourra obtenir que les officiers de carrière aient toute liberté d'exprimer leur opinion personnelle sur les problèmes de défense et toutes les questions connexes ? Qui, enfin, pourra garantir qu'ayant obtenu en principe cette autorisation, ils oseront en user ? Nous en connaissons qui le feraient sans hésiter, à leurs risques et périls ; ce sont précisément ceux, assez rares, qui ont quelque chose à dire, et du caractère.

Il est improbable que les interlocuteurs valables se rencontrent dans l'armée active, et j'essaierai de montrer que cela n'est pas indis-

pensable. Il est des officiers, arrivés au terme de leur carrière, qui ont conservé la passion de Servir, possédant l'esprit critique, la connaissance et l'expérience des problèmes militaires, la curiosité nécessaire pour en suivre l'évolution.

Dégagés du carcan d'une discipline intellectuelle mal comprise et mal appliquée; non bridés par des préoccupations d'intérêt personnel ou d'ordre politique, ils peuvent parfaitement constituer un noyau d'interlocuteurs valables, ne demandant qu'à étendre son action.

J'y ajoute sans hésiter ces officiers de réserve qui dédient une partie de leur temps, c'est-à-dire leurs loisirs, à se préparer au commandement et à la formation de leurs camarades au sein de nombreux Cercles dont on connaît trop mal l'activité.

Le Président de l'Union Nationale des Officiers de Réserve, lieutenant-colonel Jean Bloch, avait précisément conçu, il y a trois ans, un projet de collaboration avec les milieux universitaires, dans un domaine qui n'était pas exactement celui dont nous parlons ici, mais qui n'en eût pas moins entraîné, en cas de réussite, une prometteuse prise de contact. Cela n'a pas dépassé la phase des négociations préliminaires.

Il faudrait obtenir de ces milieux un début d'audience, quitte à échouer, dès le premier essai. Pour éviter cet échec, pour vaincre leurs préventions, et leur méfiance d'abord, accrocher leur intérêt actif ensuite, quelle voie faut-il suivre ?

### Véritable nature des problèmes militaires

Pour ceux qui viennent de connaître, plus ou moins activement, la vie militaire pendant une douzaine de mois; plus encore peut-être pour ceux qui s'y préparent, ces problèmes se résument sans doute en un ensemble de règles strictes, de théories, de diagrammes, d'organigrammes, de règlements et d'aide-mémoires; en un mot, la *lettre*. Ce qui doit compter, c'est l'*esprit*. Le dialogue dont nous proclamons la nécessité ne peut s'engager sur la première, qui, par définition, est hors de la discussion. Il faut, par contre, approfondir ce qui la vivifie.

Allons plus loin. La « chose militaire » possède une variété, une complexité, une actualité constante dont bien peu semblent avoir conscience même au sein de l'Armée. Mais vous ne vous contenterez pas de cette simple affirmation ?

Prenons tout d'abord l'*histoire*, si décriée, si méconnue, et pourtant indispensable à l'établissement des fondations des connaissances.

Comme tant d'autres, j'ai connu jadis le total manque d'intérêt de l'« histoire-batailles », conglomérat de noms et de dates, sans aucune signification parce que privé de tout contexte intelligible. Plus tard, à l'École de Guerre, l'enseignement *ex-cathedra* d'une Histoire tendant à affirmer par la voie du dogme quelques principes, dont l'évidence s'imposait sans un aussi lourd appareil didactique,

m'a rendu sceptique. Par la suite, pourtant, et mù par une réaction naturelle, pour affirmer les droits de l'esprit critique, même et surtout en cette matière, je me suis fait historien militaire.

« L'Art de la Guerre est resté le terrain de chasse de spécialistes, qui y voient surtout des principes et des procédés. Mais une étude critique, basée sur une large documentation remontant de préférence aux sources, aux contemporains, montre qu'au-delà des techniques, il y a tout d'abord l'Homme, Chef ou Combattant. Dès lors, cette science, rébarbative à première vue, peut espérer élargir son audience, car elle s'insère dans l'Histoire générale des peuples » (1).

Je voulais « replacer les événements militaires dans leur contexte politique, social, économique; essayer de les voir avec les yeux et les façons de penser des contemporains; éviter d'y appliquer les principes, les idées préconçues ou acquises, les enseignements qui n'ont pu être formulés que longtemps après les faits » (2).

Je ne parlerais pas ici de cet essai s'il était resté isolé. Il faut croire qu'il allait dans le sens d'une tendance nouvelle de l'Histoire, même militaire, puisque notre enseignement s'en est également inspiré.

Je citerai ici le remarquable cours du Professeur Henri Bernard à l'École Royale Militaire, édité sous le titre : « La Guerre et son Evolution à travers les siècles » (3), et sa préface « Des séismes nationaux aux éruptions mondiales (1871-1939) » qui constituent un magnifique apport à cette nouvelle conception d'une histoire non figée.

Un livre comme le « Sherman » du célèbre écrivain militaire anglais, Liddell Hart, est le portrait à la fois d'un homme et d'une époque (celle de la guerre de Sécession d'Amérique), en même temps que l'étude d'une stratégie novatrice et audacieuse.

La guerre ne se joue plus comme une partie d'échecs; l'Armée a cessé d'être une société hiérarchisée de robots. L'Homme, réalité sociale, y a sa place marquée, et l'historien ne peut s'abstraire de penser à lui, en tout premier lieu, lorsqu'il étudie le Milieu militaire.

Cette matière, toute nouvelle, attire aussi sa curiosité. Au cours de ces trois ou quatre dernières années, plusieurs travaux y ont été dédiés, faisant de la sociologie sans le vouloir, peut-être même sans le savoir. Dans l'ordre chronologique : de Raoul Girardet, la remarquable « Société Militaire dans la France Contemporaine (1815-1939) » (4); de E. Wanty, « Le Milieu Militaire Belge de 1931 à 1914 » (5); de Emile G. Léonard, « L'Armée et ses Problèmes au

---

(1) Marcel CHAMBORD (Emile WANTY). Introduction aux « Epoques de la Pensée Militaire », dans *L'Armée-La Nation*, avril 1950.

(2) *Id.*

(3) Bruxelles, Imprimerie Médicale et Scientifique, 1957.

(4) Paris, Plon, 1953.

(5) Académie Royale de Belgique, Classe, Lettres et Sciences morales et politiques, Mémoires, tome LII, 1957.

XVIII<sup>e</sup> siècle » (1). Bien que sortant de ce cadre, nommons aussi, de M. Robert Devleeshouwer, « Les Belges et le Danger de guerre, 1910-1914 » (2). La plupart de ces ouvrages sont l'œuvre de civils. Des esprits universitaires peuvent donc témoigner de l'intérêt pour les problèmes militaires d'un passé éloigné ou récent.

Mais n'est-il possible de se rencontrer que dans une certaine nostalgie des choses finies ?

J'ai écrit plus haut que la Défense et la survie d'un Etat se jouent désormais sur tous les plans. Les événements tragiques du Congo en ce mois de juillet le prouvent une fois encore.

La stratégie, au sens strictement militaire du mot, est périmée dans une large mesure depuis que la fameuse affirmation de Clausewitz : « La guerre est la continuation du commerce politique par d'autres moyens » s'est vu compléter par la doctrine léniniste-marxiste, qui fait de la Paix le prolongement d'une lutte incessante, sans l'emploi *direct* de la violence.

A la Stratégie, combinaison de mouvements terrestres et aériens à l'échelle d'un théâtre d'opérations (la guerre classique), s'est superposée pendant la deuxième guerre mondiale la « Grande Stratégie », qui met en œuvre les moyens militaires, coordonnés cette fois sur le plan mondial. Mais tout cela est subordonné à la Stratégie Politique que nous voyons constamment en action, avec ses effets de surprise (de la part du Bloc Est) et ses réactions à retardement (de la part du Monde Libre).

Et voici que s'offrent à notre curiosité, dans ce cadre : la Géopolitique; l'évolution politique, sociale et économique des régions sensibilisées du globe, devenues autant de champs de bataille d'un type nouveau.

Si l'on veut revenir à l'étude de la Guerre en soi, un vaste éventail s'ouvre à notre curiosité : de la tension à la Guerre en passant par le Conflit, avec des nuances et des étapes intermédiaires : tension politique, économique, psychologique; émeutes, incidents de frontière, guerilla, guerre subversive; guerre localisée; guerre générale du type classique, guerre atomique enfin, avec armes stratégiques ou tactiques.

On ne découvre dans les revues belges que fort peu d'études ou de recensions bibliographiques sur ces sujets extrêmement divers. On peut le regretter, pour la formation de nos cadres et pour l'information de l'opinion publique.

Il ne faut pas conclure de cette carence que la même indifférence se manifeste ailleurs. Pour ne prendre qu'un exemple, une puissante maison d'éditions britannique, dont le rendement commercial est évidemment l'un des buts majeurs, publie une série impressionnante

---

(1) COLL, *Civilisation d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Plon, 1958.

(2) Centre Interuniversitaire d'histoire contemporaine, Louvain, 1958.

de livres, souvent remarquables, sur les affaires mondiales; une collection spéciale groupe des ouvrages qui, de près ou de loin, ont trait à la Guerre. En voici quelques titres qui en montrent la diversité : « Science et Technologie dans la guerre contemporaine »; « L'Arme Blindée »; « Deterrent or Defence ? »; « Les Armements et l'Insécurité »; « Statistics of Deadly Quarrels »; « The Military and Industrial Revolution of our Time ».

La guerre atomique est-elle inéluctable? Certains en doutent, non sans apporter des raisons valables, et amorcent des discussions, passionnantes même pour des esprits non militaires. Et l'on en revient ainsi aux formes possibles de la guerre classique, auxquelles on ajoute désormais la guerre subversive et ses multiples incidences. Ici encore, quel terrain de prospection, où se rencontrent : les caractéristiques d'une nation; les considérations sociologiques et économiques; les données de la psychologie appliquée; les finesses et combinaisons de la Propagande sous toutes ses formes.

Rejoignons, dans le cadre belge, les problèmes que pose notre Défense Nationale. Pour suivre l'évolution des circonstances, il faut l'associer, semble-t-il, à des réformes structurelles, et nous voici au cœur de la haute politique. On peut y ajouter : l'étude systématique, jamais réalisée à ce jour, des contingents de milice et la caractériologie régionale. Les questions de la défense intérieure du territoire; de la protection de la population civile; pour les esprits juridiques, l'objection de conscience, la limitation de la discipline en fonction des prescriptions du Droit des Gens (crimes de guerre); la nature même de la discipline moderne : autant de sujets. La Logistique met en jeu la technique des stockages, prévisions et répartition; l'exploitation des chemins de fer; la gestion des grands garages; la formation et la protection des colonnes automobiles, et nous en passons.

Excusons-nous de cette énumération, non exhaustive, il s'en faut de beaucoup. Il paraissait utile de montrer que la « chose militaire » n'est pas aussi simpliste qu'on serait parfois tenté de le croire, et que beaucoup de ses aspects peuvent offrir un certain attrait pour les non-militaires.

### **Est-ce un terrain réservé aux techniciens ?**

Il n'y a pas plus de spécialisation, de technicité absconse dans les problèmes de la Défense Nationale, que, par exemple, dans ceux de l'Enseignement, des Postes et Télégraphes, ou des Travaux Publics, et moins, très probablement, que dans l'Administration des Finances. Mais l'Armée est un corps fermé; sa doctrine, ses façons de penser et d'agir, de préparer la défense, sont régies — traditionnellement — par des règles dogmatiques, par voie d'autorité. Les militaires, pour échapper à toute interférence venant de l'extérieur, à toute étude un peu trop critique, tendent à se réclamer d'une technicité échappant au commun des mortels, à se faire de leurs problèmes un domaine

réservé où n'ont accès, ni les civils, ni même ceux de leurs qui le sont devenus en quittant l'Armée. Ou bien encore, ils se dérobent derrière le « Secret », ce Secret dont l'Armée fait grand usage, parfois abusivement.

Certes, si les militaires de carrière reçoivent autorisation de s'ouvrir ou d'ouvrir leurs dossiers (il y a plus qu'une nuance !), il restera, malgré tout, dans leurs exposés quelque chose de cette prudence, de cette méfiance, de cette réserve du spécialiste. Ou ils auront tendance à traiter leur sujet sous le signe d'une technicité rébarbative qui aura tôt fait d'engourdir l'auditoire.

Or, dans ce dialogue, ce sont surtout les idées générales qui comptent, les fondations, les bases, la trame du raisonnement, l'examen objectif et loyal des thèses en présence, la libre discussion autour d'affirmations qui, par l'un ou l'autre aspect, peuvent ne pas arracher d'emblée l'adhésion. Tout cela se rapproche de la libre critique. Il est clair que des officiers de l'active ne pourront, ou n'aimeront pas, s'y prêter, car elle risquerait de les conduire à des écarts les mettant en difficulté avec la discipline intellectuelle.

Pour ceux qui s'intéresseraient à ces problèmes, l'important n'est pas de connaître seulement le point de vue officiel sur des solutions en cours, mais d'acquérir les données leur permettant de comprendre, d'apprécier et de discuter en toute connaissance de cause.

### Quelques méthodes possibles

Les relations entre l'Armée et la Nation se limitent, sur le plan officiel, à celles, très intermittentes, entre le Ministre de la Défense Nationale et les parlementaires, à l'occasion de la discussion de son budget ou du contingent de milice. Les députés ou sénateurs, pour la plupart, connaissent fort peu les problèmes généraux, alors qu'ils devraient pour le moins en avoir une teinture. Ils s'accrochent à des points particuliers intéressant les électeurs; ils n'ont ni la possibilité, ni la curiosité, d'aller voir au-delà des chiffres et des assurances qui leur sont abondamment dispensés. Les Commissions parlementaires, au cours de leurs visites dans les unités, se satisfont aisément d'une présentation impeccable (spécialité de l'Armée), d'exercices préparés et répétés minutieusement, d'une agréable réception.

Ces rapports sont en général excellents, et sans lendemain. Et l'opinion publique continue à ignorer les véritables problèmes.

Il eût été inexcusable de négliger cet aspect du sujet. Il le serait encore de paraître insinuer que ce qui est officiel s'écarte de la vérité. Il faut reconnaître pourtant que le caractère politique de la gestion des affaires militaires, dans le cadre d'un programme électoral, quelle qu'en soit la couleur, rend fatalement tendancieuses certaines affirmations.

La Défense Nationale est un problème complexe qui devrait se situer en dehors et au-dessus des Partis. On comprend mal que sa

nécessité, ou ses impératifs, d'ordre technique et budgétaire avant tout, puissent se ressentir de telle ou telle tendance.

Il faudrait pouvoir en appeler, d'une opinion publique peu et mal informée, à une opinion publique mieux informée.

### **Dialogues accidentels ?**

Il n'est pas rare que des universitaires, professeurs ou étudiants, rencontrent des officiers de l'active, au cours de réceptions ou de conférences, par exemple, c'est-à-dire d'une manière impromptue et laissant plus de liberté d'allure. Pourquoi, dans ces occasions-là, les civils n'animent-ils pas la conversation en leur posant, surtout s'il s'agit d'officiers généraux ou supérieurs, une question plus ou moins indiscreète, mais précise, touchant un des nombreux aspects de la « conjoncture » militaire ? Des exemples ? En voici au courant de la plume : « Que pensez-vous de l'adaptation de la discipline aux besoins de notre époque ? De l'objection de conscience ? Où en est l'évolution de l'OTAN ? La stratégie du « deterrent » nucléaire est-elle vraiment l'état le plus actuel du problème ? Que pensez-vous des réserves ? Les événements du Congo et leurs incidences fourniront aussi des aliments, notamment sur la notion fondamentale de la Responsabilité des chefs.

Vous verrez vite si votre interlocuteur cherche à se retrancher derrière le secret, ou dans des généralités. Or, il s'agit là de questions auxquelles tout officier doit s'être intéressé, à quoi il doit pouvoir fournir des réponses, plus ou moins personnelles, sans devoir chercher de la documentation. Elles sont l'arrière-plan intellectuel du métier. Il faudra donc que vous insistiez. C'est, à mon sens, le seul moyen d'amorcer le dialogue, d'amener les militaires à témoigner une curiosité active à l'égard de questions qui font corps avec la mission qu'ils ont assumée et acceptée. Cette curiosité, je l'ai déjà dit, et le déplore, a disparu dans une assez large mesure, comme en témoigne l'appauvrissement de nos revues militaires.

### **La lecture des revues spécialisées**

Je n'ose trop en préconiser la lecture. Les études qui y paraissent, souvent très intéressantes, ne constituent pas un cycle méthodique; elles réclament un contexte pour être bien comprises par un non-militaire. Il en va de même pour les rares articles de presse, trop sporadiques, bien que leurs auteurs s'y efforcent à la synthèse. Est-ce dire qu'il n'y ait rien à glaner dans de telles publications ?

Il me faut parler ici d'une initiative prise voici 20 mois.

Quelques officiers généraux et supérieurs, ayant quitté l'Armée depuis plus ou moins longtemps, mais désireux de continuer à s'intéresser aux problèmes de la Défense, se sont constitués en un « Groupe d'Études Militaires » qui, suivant un plan méthodique,

sans idée préconçue ni dogmatique, ni politique, scrutent la situation présente et les besoins de demain, en une discussion franche et libre.

A l'opposé des articles dont je viens de parler, leurs études s'inspirent d'un plan méthodique, progressif, allant du connu au moins connu, du général au particulier. Depuis mai 1959, elles ont été publiées dans le Bulletin (mensuel) de la Société Royale et Générale des Officiers Retraités, qui patronne ce Groupe.

Le titre de ce Bulletin en réduit fortement l'audience. Or, au moment où paraîtra cet article dans le Bulletin de « L'Association des Amis de l'Université de Liège », nous aurons « relevé » le titre d'une revue qui, créée le 1<sup>er</sup> janvier 1871, eut un rôle important, trop mal connu, dans la lutte permanente pour la suppression de l'odieux remplacement, pour le service général, pour une Armée vraiment belge au point de vue social : « *La Belgique Militaire* ».

Elle se propose d'être la tribune indépendante des officiers de l'active, de réserve et retraités, un organe de combat et de libre discussion. Elle méritera peut-être l'attention des milieux universitaires ?

### Les colloques

Rien ne vaut les contacts directs, les conversations, les échanges de vues objectifs et francs. Le colloque ou le séminaire en sont l'expression la plus pratique.

Il y faudrait une initiative, prise de préférence, par les milieux civils; le choix d'un sujet global, qui soit d'actualité, d'un intérêt direct pour la formation ou l'information de l'opinion publique.

Citons un exemple qui se situe dans le cadre d'une réforme structurelle : « Qu'est désormais la Défense Nationale; que réclame-t-elle au niveau gouvernemental ? » Il est possible d'amorcer autour de cette question de fructueux, et probablement animés, échanges de vues sur des sujets très variés.

Il y faut aussi des interlocuteurs, civils et militaires. Dans une ville universitaire, il sera possible de réunir, d'une part, des officiers de l'active, des officiers retraités, et, à coup sûr, des officiers de réserve.

Je préconiserais des colloques à effectifs restreints (15 à 20), mais réels, c'est-à-dire où tout le monde est décidé à « mettre son grain », plutôt que ces rassemblements où 95 % des auditeurs restent passifs.

### Les conférences

Les Belges, et plus spécialement les francophones, aiment les conférences, surtout lorsqu'elles sont « importées ». On va du reste écouter un orateur connu, beaucoup plus que ce qu'il dit. On sait par ailleurs que le Belge possède assez rarement les dons complets qu'exige ce métier spécial; les hommes disert et attachant ne se rencontrent guère dans le milieu militaire. Ce sont des écueils. Il

faut éviter de parler pour ne rien dire que de superficiel, mais, aussi veiller à ne pas endormir l'auditoire par trop de minutie dans l'exposé, trop de sérieux ou de componction.

S'il se trouve des esprits suffisamment synthétiques pour dégager l'essentiel, le faire admettre ou discuter par l'auditoire, et laisser des traces, quels sujets « introductifs » pourraient intéresser les cercles de gens cultivés, et comment faudrait-il les présenter ?

Reprenant ce que j'ai dit plus haut, je crois que les thèmes doivent, par leur seul énoncé, convaincre d'éventuels auditoires de leur diversité. Si l'on annonce, par exemple : « La défense intérieure du territoire », l'aspect technique du sujet se dénoncera d'emblée et rebutera par avance. Par ailleurs, il semble difficile de traiter en une seule séance des sujets d'envergure.

Ne restons pas dans les nuages ! Désire-t-on entendre une sorte d'« introduction » aux problèmes militaires de notre temps ? Voici une progression possible qui, tout en traitant des sujets fort différents, n'en constitue pas moins un cycle :

1. La « polémologie », science de la Guerre, de la Renaissance à nos jours.
2. Caractères essentiels de l'Evolution de la Pensée Militaire.
3. La Révolution industrielle et militaire du demi-XX<sup>e</sup> siècle.
4. La Stratégie nucléaire a-t-elle déjà fait faillite ?
5. Diagnostic de la situation stratégique mondiale.

Veut-on, au contraire, centrer l'attention sur un problème plus limité, mais d'intérêt essentiellement belge ? Examinons l'organisation du Commandement aux échelons les plus élevés. Cet exposé ne pourra être complet que s'il passe successivement en revue : les données constitutionnelles en la matière, et leur interprétation ; des précisions historiques sur les positions prises par les rois : Léopold I<sup>er</sup> en août 1831 ; Léopold II en juillet 1870 ; Albert I<sup>er</sup> en août 1914 ; Léopold III en mai 1940 ; un examen synthétique des conditions actuelles d'une Défense nationale, dans le cadre de la stratégie et de la Grande stratégie ; les solutions possibles. Le problème est ici au centre même des différentes conférences, bien que les sujets traités appartiennent à des disciplines variées.

On rétorquera à coup sûr que cela ressemble furieusement à des cours ? Oui, et non.

Oui, si l'on admet qu'un cycle a forcément un caractère systématique. Dans le sens, donc, où les remarquables causeries de M. le Professeur Huyghe sur les tendances de l'Art sont, en effet, un cours.

Le Comte de Guibert (1743-1790), remarquable écrivain militaire aux vues souvent prophétiques, dont la méconnaissance constitue peut-être une lacune, écrivait : « L'art militaire décline chez les peuples à proportion que les autres arts y font des progrès alors que ces arts devraient mettre la méthode à la place de la routine, la combi-

raison à la place du hasard ». Il rejetait la responsabilité de cette décadence sur les gouvernements « qui n'en font pas un objet d'éducation publique ».

Qui ne reconnaîtra qu'une opinion mieux informée de ces problèmes exercerait un contrôle plus efficace, notamment par la voie de la presse et permettrait d'éviter des erreurs dommageables.

En France, le recteur de l'Académie de Rennes a demandé (février 1959) au ministre de l'Education Nationale la création d'un certificat d'études supérieures d'histoire militaire moderne et contemporaine à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines. En 1958, des personnalités universitaires et militaires de Bordeaux avaient déjà défini les principes d'une collaboration paritaire à l'Institut des Sciences Humaines appliquées, tendant à instaurer une recherche scientifique en commun : psychologie et sociologie militaires; science de l'action; théorie des jeux; recherche opérationnelle. On s'est posé cette question : « Quels sont les enrichissements que l'Université et l'Armée peuvent et doivent recevoir l'une de l'autre » ? Un beau sujet de colloque, n'est-ce pas ?

### L'éducation nationale

Le dialogue : Armée-Nation ne peut évidemment être limité à des échanges de vues entre quelques membres de l'une et de l'autre. Mais des rapports directs élargis paraissent être d'une réalisation plus malaisée, sauf sur le plan d'une information simplifiée, allégée du genre de celle fournie par la revue officielle *Nos Forces*. Encore faut-il qu'elle soit lue dans de larges couches de la population ?

Il est pourtant un terrain où le Pays et l'Armée peuvent se rencontrer et s'aider mutuellement, dans une action commune : celui de l'Education Nationale.

Au moment où la dramatique crise du Congo a secoué avec violence notre opinion publique dans son immense majorité; au moment où nous allons devoir tourner une page de notre Histoire, panser des plaies (pour la troisième fois en 45 ans), nous replier sur nous-mêmes et reconstruire l'avenir sur des bases nouvelles, dans un effort de travail et d'austérité, il est absolument nécessaire de *reconstruire aussi un esprit national*. La Belgique, pratiquement isolée après le désastre congolais, comme l'ont été les Pays-Bas après la perte de l'Indonésie, doit prendre exemple sur ceux-ci et mettre le salut du pays au-dessus de tout. Il y a fort à faire.

Je reprendrai ici des textes qui ont été présentés il y a plus de 18 mois à un membre du Gouvernement, et qui résument les démarches antérieures et leurs buts. Ils ont au moins le mérite de montrer que le problème n'est pas neuf et que les solutions y ont été proposées depuis longtemps, vainement d'ailleurs.

Le Conseil National des Anciens Combattants, ou C. N. A. C., qui groupe une quinzaine de Fédérations d'A. C., mais non pas toutes,

il faut le préciser avec objectivité, a pris dès 1951 l'initiative d'étudier ce problème. Il était déjà visible alors que l'on assistait à une sensible perte de vitesse du sentiment national. Cela se manifestait notamment dans les établissements scolaires, où l'éducation patriotique était trop souvent négligée, ou tenue pour négligeable. Le C. N. A. C. estima qu'il fallait procéder à un sérieux redressement moral, et entra en rapport avec le chef du gouvernement. On put espérer des résultats positifs, mais ils restèrent limités à la création d'une Commission de hauts fonctionnaires qui entreprit de définir le civisme et ses composantes, et souhaita la création d'un organisme spécial. On en est toujours là, et le plus grave est que les carences successives se manifestent dans une atmosphère d'indifférence vraiment inquiétante.

En mars 1959, le C. N. A. C. revint une fois de plus à la charge. Ses idées avaient évolué. En 1951-1952, il avait envisagé de prendre la direction d'un tel mouvement avec l'appui des autorités officielles. Mais, étant donné la gravité et la complexité du problème et de ses solutions, il fallait maintenant renverser la formule : direction gouvernementale, avec le concours sans réserve des anciens combattants.

La question peut se résumer en quelques phrases.

Le Patriotisme est l'amour de la terre patriale; il implique la volonté de transmettre à nos descendants leur héritage, maintenu et enrichi dans tous les sens du terme.

Le Civisme se caractérise par le respect des Institutions légitimes qui confèrent à la Patrie sa forme juridique. Tout en respectant intégralement les principes de liberté, qui sont inséparables de la vie nationale belge, un gouvernement a le droit et le devoir de défendre, par les moyens dont il dispose, les principes mêmes de l'existence de la Nation.

Le Loyalisme est l'acceptation des devoirs qui s'imposent à l'égard des personnes physiques qui incarnent la Patrie et ses institutions.

Le sentiment national, né d'une meilleure connaissance de notre passé, et de la fierté retrouvée d'être Belge, ne doit, et ne peut en rien se confondre avec le nationalisme.

La Belgique est, au contraire, européenne par tradition historique, par vocation et par intérêt.

Voilà quelques-unes des idées de base.

En proposant la mise à l'étude d'un vaste programme cyclique, mettant en œuvre tous les moyens d'information : radio, télévision, causeries dans les écoles; raréfaction, rationalisation et plus grand éclat des cérémonies et anniversaires patriotiques; cinéma; mouvements de jeunesse, etc., le C. N. A. C. précisait avec énergie qu'il ne s'agissait en aucun cas de créer un organisme parastatal. Il ajoutait : Au moment où la situation financière requiert beaucoup de prudence, il faut éviter une nouvelle pléthore de fonctionnaires. Un tel mouvement exige de l'enthousiasme et du désintéressement. Tous les organismes officiels — et parmi eux, l'armée au premier rang — peuvent

concourir à l'exécution du programme; ils existent, ils sont en place, ils disposent des moyens d'action, il y faudrait un organisme de coordination.

De telles idées seront probablement discutées. Il est pourtant essentiel que le pays prenne conscience des impératifs et des dangers de l'heure. L'indifférence apathique d'une opinion publique beaucoup trop tournée vers les agréments d'une existence matériellement confortable, et son optimisme irréaliste, ont été pour une bonne part dans les événements que nous déplorons maintenant. S'il n'y avait pas un réveil du civisme et du sentiment national, les lendemains pourraient être fort durs. Il y va de la survie de la Belgique. C'est pourquoi, me semble-t-il, ce sujet s'insère naturellement dans une étude sur les rapports entre l'Armée et la Nation, car, finalement, la valeur intrinsèque de la première dépend avant tout de l'esprit national de ses composants fournis par la seconde.

### Le rôle de la presse

Ce rôle est d'une grande importance dans les rapports entre la Nation et l'Armée, et les problèmes de défense nationale sont assez considérables dans la vie d'un pays, ne serait-ce que par ses incidences budgétaires, pour que les journaux y consacrent une attention plus soutenue, plus continue.

S'il est des circonstances où l'Armée est pratiquement coupée de la Nation, ce sont celles du temps de guerre. La nécessité de l'information s'impose plus que jamais à ce moment, alors que les journalistes n'ont pas été préparés à ce métier particulier, et que les entraves se multiplient.

Ce problème crucial n'a jamais fait l'objet d'une étude attentive, ni reçu une solution qui puisse satisfaire à la fois l'opinion, la presse et l'armée.

Il s'agit avant tout de savoir si les citoyens d'un pays comme le nôtre, ayant depuis longtemps atteint la maturité politique et morale, doivent, en cas de crise grave, être traités comme enfants en bas-âge, bercés d'illusions trompeuses par des contre-vérités systématiques autant que lénifiantes.

Ou si, au contraire, ils n'ont pas droit à une certaine dose de vérité, seule façon de préparer les esprits aux mauvaises nouvelles, d'éviter peut-être, de limiter en tout cas les paniques. Si cette solution est la bonne, encore convient-il de déterminer sur des bases psychologiques ce que l'on pourra dire, et comment le dire. Ici s'opposent les points de vues des organes de presse et des autorités militaires. Il faut donc les confronter. Les milieux universitaires me semblent tout désignés pour prendre cette initiative.

Faut-il donner à ce problème une solution dès le temps de paix? Personnellement, je crois indispensable d'en examiner tout au moins

les facteurs, surtout dans un pays qui, comme la Belgique, ne possède pas de traditions journalistiques dans ce domaine spécial.

Le premier objectif devrait être l'établissement d'une certaine communauté de vues entre les parties en cause; amener par une confrontation des thèses les autorités politiques et militaires à reconnaître la nécessité de l'Information dans un sens aussi large que possible, sous l'angle du moral de la Nation; et les états-majors rédactionnels à admettre l'importance d'une restriction de cette Information, pour répondre aux nécessités militaires. Une fois franchie cette étape de compréhension mutuelle, il faudrait ensuite déterminer les limites raisonnables de ces restrictions, en procédant ensemble à une étude des renseignements essentiels (dans l'espace et le temps) utilisables par l'ennemi.

D'où l'intérêt de disposer, dans les deux parties en présence, d'interlocuteurs valables : de militaires connaissant l'essentiel de la vie d'un journal ou d'une revue; de journalistes possédant plus que de simples rudiments des choses militaires. Des premiers, il en existe, officiers de réserve qui sont journalistes professionnels; par contre, je crois qu'à peu près aucun officier de l'active n'est au courant de ces problèmes. Le dernier critère, c'est-à-dire une certaine préparation des journalistes, ou de partie d'entre eux, s'impose, à mon sens, dès le temps de paix. Je me répète : les questions de défense nationale sont assez importantes pour que chaque journal de quelque diffusion dispose d'un collaborateur apte à les examiner en toute objectivité, à en faire l'étude critique. Pourquoi ne pas y consacrer un cours spécial dans les écoles de formation des journalistes ? Quelques séances y suffiraient probablement.

Supposons maintenant, qu'éclate une crise grave. Les premiers jours seront peu propices à l'entrée en action des correspondants, car tout sera couvert par le Secret. Par contre, les fausses nouvelles pulluleront. Pendant cette phase, l'opinion publique ne sera guère atteinte que par les communiqués officiels. Les expériences vécues de 1914 et de 1940, et d'autres beaucoup plus près de nous, montrent les obstacles à éviter : textes lénifiants, ou d'un optimisme presque délirant, endormant cette opinion, au prix d'un terrible réveil sous le coup des réalités menaçantes, et peut-être de la panique mortelle.

Il faut « amortir » la vérité tout en la distillant; préparer lentement les esprits à ce qui, simple possibilité aujourd'hui, peut être probabilité demain, deviendra certitude après-demain. Tout cela exigera une exacte compréhension des réalités psychologiques et le *sens des nuances*. Or, on ne peut improviser en la matière.

Par ailleurs, des officiers spécialisés, chargés de rédiger des comptes rendus de « témoins oculaires », dans le but de vivifier un peu la sécheresse de ces communiqués, établiront dès les premières heures un contact, même ténu, entre le front et le pays.

Viendront ensuite les commentaires. Il ne s'agira plus d'information à l'état pur, mais d'explications autour des faits connus, visant

à éclairer les aspects techniques d'une situation; à mettre en lumière certains faits, à en estomper d'autres. Le critique militaire chargé de cette rubrique sera probablement le plus qualifié pour « amortir » les chocs trop brutaux ou y préparer progressivement les esprits. Il appartiendra à chaque journal de le choisir avec soin. Il y faudra une sérieuse culture professionnelle, technique et générale; de l'imagination; du bon sens; le sens des réalités, et tout autant celui des nuances.

Dès que les circonstances le permettront, il sera plus favorable d'utiliser les correspondants de guerre, dont la désignation incombera évidemment à chaque organe de presse, sans que l'on puisse pourtant disputer à l'autorité militaire un discret droit de regard.

Pour établir une liaison et un contact entre cette petite cohorte de journalistes de choc et les autorités civiles et militaires, il sera bon de recourir à une commission où voisinerait quelques journalistes et quelques officiers, avec mission d'établir une réglementation, d'arbitrer les difficultés, d'organiser une censure volontaire et intelligente des informations.

Le reste est une question d'organisation interne; une unité administrative à laquelle seraient rattachés, en permanence ou non, les correspondants; un officier de liaison du G. Q. G.; une répartition librement choisie des missions dans le cadre, ou en prévision de certaines opérations; le principe de la « rotation » des reporters entre les armes et les services; l'expédition des dépêches par un centre militaire; la réception et la lecture préalable dans un centre de triage.

Ce contrôle avant publication ne devrait porter que sur la discrétion requise dans le cadre des opérations en cours ou en préparation, non sur le texte lui-même, ni sur ses tendances, ni sur les critiques exprimées. Du reste, les inconvénients d'une publication immédiate peuvent être amortis par un retard calculé (1).

L'essentiel ici n'est pas l'information dans son sens le plus strict, tel qu'il est valable et exigeant en temps de paix; c'est le *maintien* du lien moral entre le front et l'arrière, engagés tous les deux dans une lutte vitale.

Pour réussir à *maintenir* ce lien indispensable, il faut l'avoir établi et noué en temps de paix, par une meilleure compréhension réciproque, une prise de conscience des impératifs de la Nation et de l'Armée. Il y a beaucoup à faire; la tâche est difficile.

Mais entendons-nous bien : la difficulté consiste surtout à entamer les travaux d'approche. Une fois franchi ce premier pas, je suis convaincu que tout semblera plus aisé, dans une bonne volonté mutuelle.

Emile WANTY.

Général-Major de réserve,  
dégagé des cadres.

(1) E. WANTY, Journalisme et Correspondants de Guerre, dans *L'Armée-La Nation*, mars et avril 1960.

## La contribution des Universitaires à la Défense Nationale

---

« ... Au moment où le principe même du service militaire obligatoire et, plus particulièrement, celui des Universitaires semble être remis en question, il paraît tout indiqué que notre Bulletin expose, de manière objective, à l'intention des Universitaires, le point de vue des milieux autorisés... »

C'est en ces termes que, par la voix de MM. Clemens et Wéry, l'Association des Amis de l'Université de Liège m'a fait l'honneur de demander un article traitant de la contribution des Universitaires à la Défense Nationale.

« ... le point de vue des milieux autorisés... »

C'est là tout un programme !

C'est aussi m'attribuer, gratuitement, une compétence que je ne puis me reconnaître : en acceptant bien volontiers d'exposer une opinion qui pourra fort probablement sembler partisane, je ne poursuis qu'un but : mieux faire comprendre la complexité du problème de la Défense Nationale par l'élite intellectuelle de la Nation.

Qu'il me soit permis de rappeler que les idées émises dans le présent article ne sont pas nécessairement celles du Département.

Je me propose dans une première partie, de développer les idées ci-après :

- Comme tous les citoyens belges, l'étudiant est astreint au service militaire.
- De par ses études, il fait partie de l'élite présente ou future de la nation, et se doit de devenir Officier de Réserve.
- Cette formation militaire s'acquiert selon un processus légal conçu largement, qui n'a plus rien de commun avec les procédés de 1914 ou de 1940.
- Cette présence sous les armes engendre des avantages et des inconvénients.
- A l'issue du terme de service, les Cercles d'Officiers de Réserve essaient de tenir à jour l'acquit de leurs membres.

La contribution des Universitaires à la Défense Nationale ne débute ni ne s'arrête là. C'est pourquoi, dans une deuxième partie, je compte exposer ce qui suit :

- Il y aura toujours des guerres, et, même à l'époque atomique, il faut des Forces Armées dites classiques.
- La Belgique, qu'elle le veuille ou non, ne peut être neutre.
- La guerre n'est plus une affaire exclusivement militaire : c'est la Nation qui la fait, et il faut donc que tous s'y préparent.
- Pour l'étudiant, cette préparation peut consister en un cours d'information au sujet des problèmes que posent les hostilités.
- Pour l'ex-étudiant devenu industriel, économiste, homme politique, la quote-part sera de savoir aborder et résoudre les problèmes de Défense Nationale auxquels il sera mêlé.

\* \* \*

Depuis 1830, la Belgique constitue un Etat, c'est-à-dire un groupe d'hommes réunis sur un territoire déterminé, obéissant à une autorité indépendante chargée de réaliser le bien commun du groupe en se conformant aux principes de droit dont l'Etat doit être le premier serviteur (1).

Tout le monde sait que notre Constitution répartit les compétences entre les divers « pouvoirs » de l'Etat : pouvoir législatif exercé par les deux Chambres qui votent les lois et par le Roi qui les sanctionne et les promulgue; pouvoir judiciaire détenu par les Cours et Tribunaux qui, notamment, jugent et sanctionnent les conduites contraires à l'ordonnement social; pouvoir exécutif exercé par le Roi sous la responsabilité ministérielle, avec mission principale de gouverner et d'administrer.

Gouverner, c'est veiller à la formation et à la conservation des lois, au fonctionnement des grands pouvoirs publics; c'est assurer les rapports avec les Chambres et ceux de l'Etat avec les puissances étrangères (-).

Pourvoir et veiller à l'exécution des lois implique la responsabilité du maintien de l'ordre intérieur et la responsabilité de la sûreté extérieure de l'Etat.

Pour maintenir l'ordre à l'intérieur et pour assurer la protection de l'intégrité du territoire, l'Etat dispose de la Force Publique, qui comprend :

- l'armée,
- la gendarmerie,
- la garde civique.

---

(1) Définition donnée par LEFUR, et reprise dans le Cours de Droit de M. DUMONT, Avocat général près la Cour de Cassation et Professeur de Droit à l'Ecole de Guerre.

(2) LAFERRIÈRES, Traité de Juridiction Administrative, tome II.

Passons immédiatement sous silence la Garde Civique (qui n'a plus été reconstituée depuis sa dissolution en 1914), ainsi que la Gendarmerie (chargée plus spécialement du maintien de l'ordre et qui dépend de ce fait de quatre ministères : Défense Nationale, Justice, Intérieur et Transports), pour ne parler que de ce qui nous intéresse le plus ici : l'Armée, et rappelons les principes constitutionnels :

- le mode de recrutement de l'armée est réglé par la loi;
- la loi est chargée de régler l'avancement, les droits et les obligations des militaires;
- le contingent de l'armée doit être voté annuellement par les Chambres et faire l'objet d'une loi;
- aucune troupe étrangère ne peut être admise au service de l'Etat, occuper ou traverser le territoire qu'en vertu d'une loi.

L'armée se recrute par des appels annuels et par des engagements et des rengagements volontaires. Tout citoyen belge doit le service militaire, ce qui n'empêche pas que, dans des conditions spécialement prévues par la loi, certaines libérations du service actif ne puissent être accordées. La durée des obligations militaires est de 15 ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier de l'année qui donne son nom à la classe dont le milicien suit le sort. Rappelons enfin que tout Belge est, dès l'année où il atteint ses 17 ans, inscrit dans une réserve de recrutement jusqu'au moment de son passage dans l'armée ou de l'extinction de ses obligations.

Le Conseil de Revision (un par province) connaît des demandes d'exemption ou d'ajournement pour cause physique, alors que le Conseil de Milice (également un par province) connaît des demandes de sursis.

Cette faculté de pouvoir reporter d'année en année son service militaire (à condition d'avoir des motifs sérieux et de ne pas continuer le jeu indéfiniment) est particulièrement appréciée par les étudiants, qui de ce fait ne sont pas tenus d'interrompre leurs études pour accomplir leur temps de service.

L'appel normal sous les drapeaux se fait aux environs de la vingtième année, c'est-à-dire, pour les étudiants, en première ou en deuxième candidature. Moment excessivement mal choisi pour eux : ce sont souvent les années les plus dures de l'Université ! Par contre, pour un milicien ordinaire, c'est l'âge presque idéal : études moyennes terminées, en général pas encore d'emploi ou de fonction stable, physiquement dans la première force de la jeunesse, moralement au sortir de l'enfance et encore naturellement disposé à obéir à ses parents ou à des chefs.

Pour la généralité des miliciens, le service militaire a l'avantage de les former physiquement et mentalement, d'en faire des hommes en pleine forme, débrouillards, souvent très malins quand il s'agit de leurs intérêts directs, et qui ne retiennent de la caserne que les

bons moments, en oubliant bien vite les petites tracasseries inhérentes à la vie en commun. Ceux-là, ce sont les hommes du « rang », avec, de-ci, de-là, un gradé de réserve, parfois un futur officier.

Ces jeunes gens ont la mentalité du Belge moyen; ils sont à l'échelle sociale de l'homme de la rue, avec ses qualités et ses défauts : gros bon sens, désir de bien faire et attachement pudiquement caché, d'une part; d'autre part, niveau d'études assez restreint, aversion pour tout ce qui est d'essence intellectuelle et... un peu de vulgarité latente.

Pour eux, commander, être le chef, semble être une tare : ils sentent instinctivement, par ailleurs, que ce rôle les dépasserait, et se contentent de celui, en fin de compte primordial, du « troisième classe à défaut de quatrième ».

Est-ce la place pour un Universitaire ?

Je réponds carrément : *non*.

Quand on a fait ses humanités; quand on a fait l'effort de poursuivre ses études à l'Université ou dans un établissement similaire; quand on a déjà 23 ou 24 ans et que s'ouvre une carrière où il faudra tôt ou tard faire œuvre de chef; quand, à l'instruction s'ajoutent le goût du travail et les possibilités intellectuelles; quand une légitime ambition permet de viser déjà à des postes de commande dans la carrière que l'on s'est choisie, on se doit de ne pas rester au même niveau que de plus jeunes n'ayant ni la même formation, ni la même maturité d'esprit, ni les mêmes moyens.

D'expérience, vécue par personnes interposées, je puis affirmer qu'un étudiant est toujours dépaysé, décontenancé et déçu quand il vit à longueur de journées avec les miliciens ordinaires : ce n'est pas son milieu ! Non pas qu'il faille dénigrer ou mépriser ces jeunes gens issus de tous les coins du pays ! Ils sont au contraire très méritants, je le répète, et justifient en général la grande confiance que l'on place en eux. Mais leurs préoccupations, en dehors des théories, exercices et manœuvres, sont parfois basiquement matérielles.

Leur milieu, les petites études faites (quand il y a eu « études », car n'oublions pas qu'il y a encore de nombreux illettrés en Belgique); l'atavisme des gagne-petit préoccupés tout naturellement des soucis du futur immédiat, tout cela les fait se complaire dans une médiocrité qui ne cadre pas avec la mentalité estudiantine où, les chahuts et les blagues mis à part, les aspirations et les préoccupations, les « hobbies » même sont d'une toute autre veine.

Voilà pour la mentalité. Il y a aussi la question d'âge. Le concept qu'a de la vie un jeune de 19-20 ans est tout différent de celui qu'en a un Universitaire de 24-25 : l'un n'a généralement pas encore eu de soucis majeurs; l'autre a déjà acquis un certain sens des responsabilités, est en mesure de distinguer l'essentiel de l'accessoire, est plus ouvert à tous les problèmes quels qu'ils soient et possède un ascendant, dû à l'âge notamment, que de plus jeunes ne sauraient avoir.

Il y a aussi une question de prestige : l'ingénieur simple soldat se sentira légèrement vexé, en cas de rappel ou de mobilisation, d'être placé sous les ordres d'un de ses ouvriers-caporal. Sentiment anti-démocratique ? Mais non ! L'ouvrier en question en serait personnellement fort embarrassé. J'ai eu le cas d'ailleurs, à l'occasion d'un rappel, et voici ce qui m'a été dit : « Mon Capitaine (j'étais « jeune ») vous comprenez, ça ne va pas : mon patron dans le vie civile, je l'ai dans ma section maintenant : je sais que ce n'est pas pour longtemps, mais je ne suis pas à mon aise ; à l'usine je fais bien mon boulot et lui est bon pour ses ouvriers. Ici, les rôles sont renversés, et je ne sais comment m'y prendre avec lui : vous ne pourriez pas me mettre autre part ?... » (authentique).

Pour éviter ce renversement des rôles, qui ne peut que gêner les deux partis, il faut que l'étudiant appelé au service accepte de devenir Candidat-Officier de Réserve (COR).

Accepter ? Comment ? Quelles sont les modalités ? Quels sont les avantages et les inconvénients ? C'est ce que je vous explique ci-dessous.

Le recrutement du cadre de réserve, et, en particulier, des Officiers de Réserve n'a pas toujours été ce qu'il est à l'heure actuelle.

Un petit historique d'abord.

En 1882, le Département de la Guerre autorise quelques miliciens déjà incorporés dans les régiments d'Infanterie à suivre les cours des Universités, afin de ne pas interrompre leurs études. Leur nombre était très restreint, parce qu'ils appartenaient généralement à des familles jouissant d'une certaine aisance et en position, par conséquent, de les faire remplacer.

Un peu plus tard, le Ministre de la Guerre étend la mesure à toute l'armée, en créant 4 Compagnies Spéciales, une par ville universitaire, dans lesquelles seront versés les miliciens qui ne désireraient pas interrompre leurs études.

En 1885, une nouvelle instruction détermine, dans le but de rendre uniforme pour tous les corps de l'armée le service des élèves universitaires, le nombre d'heures d'exercices ou de théories auxquelles ils seront astreints, suivant l'arme à laquelle ils appartiennent et suivant le degré d'instruction militaire où ils sont parvenus.

Rappelons ici que le temps de service était, vers cette époque :

- de 20 mois à l'Infanterie,
- de 36 mois à la Cavalerie et à l'Artillerie à Cheval,
- de 28 mois à l'Artillerie Montée et au Train,
- de 22 mois à l'Artillerie de Forteresse et aux Compagnies Spéciales d'Artillerie,
- de 22 mois au Génie,
- de 24 mois au Bataillon d'Administration.

La même instruction stipulait :

- ... que les gardes, exercices, théories, etc... auront lieu de telle façon que les étudiants ne soient distraits des cours que dans des circonstances tout à fait exceptionnelles,
- ... que ceux auxquels la mesure d'assister aux périodes de tir et aux grandes manœuvres avec leur régiment portait préjudice, au point de vue des examens, pourraient, avec l'autorisation du Département de la Guerre, être désignés pour prendre part à ces exercices avec un autre corps.

En 1910, paraît au *Moniteur* un avis émanant du Ministère de la Guerre par lequel il est porté à la connaissance des étudiants-militaires que le nombre d'établissements donnant accès aux unités désignées pour les recevoir est étendu à toutes les Universités, Ecoles Supérieures, Instituts et Académies de Belgique.

Et voici ce que certains milieux pensaient à cette époque, de cette mesure :

« ... Quand parut cet inconcevable avis, qui consacrait le plus inique des abus, qui détruisait tous les avantages du service personnel, puisqu'il accorde aux riches, aux bourgeois, un privilège qui ne se justifiait plus, attendu que les miliciens ont la faculté de servir entre 18 et 24 ans pour ne pas interrompre leurs études, eh bien ! pas un représentant (des Chambres) ne protesta. Les socialistes eux-mêmes trouvèrent que le nombre des établissements pour miliciens-universitaires était incomplet, et le Ministre dut y ajouter l'Institut Agronomique de Gembloux !... »

« *Ainsi organisé, le service personnel devient un leurre.* »

« Nous aurons dans nos casernes une compagnie de riches à côté de compagnies de pauvres, et la fusion des différentes couches sociales, que l'on croyait obtenir par l'abolition du remplacement, deviendra chimérique. »

« Toutes les facilités pour les uns, toutes les corvées et prestations pour les autres... »

Voyez l'atmosphère !

Mais cela n'a pas empêché les dits « privilégiés » de faire plus que convenablement leur devoir à Liège, sur l'Yser et ailleurs...

Avant 1940, la formation des Universitaires était basée sur d'autres principes.

Quand un futur milicien avait atteint un certain degré d'instruction (la fin des Humanités) il était *ipso facto* versé dans la Compagnie-Ecole du Régiment qui l'incorporait. Le recrutement étant régional, certaines unités disposaient d'une large gamme de candidats-gradés tous ou presque tous universitaires, et la désignation des Officiers ou Sous-Officiers de Réserve se faisait par un classement final. Dans les régions industrielles ou les grands centres, on avait le choix des futurs Officiers de Réserve, alors que, dans les garnisons de province, par

manque de candidats, le quota à former obligeait d'accepter comme futurs Officiers de Réserve tous ceux qui avaient été incorporés dans la Compagnie-Ecole. D'où un déséquilibre, parfois navrant à l'autopsie, dans l'encadrement des unités mobilisées.

Remarquons, de plus, que les miliciens admis comme Officier de Réserve, n'avaient jamais, au cours de leur présence sous les armes, l'occasion d'exercer réellement leurs fonctions : ils recevaient leur instruction complète à la Compagnie (ou Batterie)-Ecole, étaient ensuite versés dans les Compagnies normales avec le grade de Sergent ou de Maréchal-des-Logis, grade qu'ils conservaient quasi jusqu'à la fin de leur service militaire; les rappels ou périodes de manœuvres voyaient arriver des êtres assez gauches, équipés à la diable, incapables (était-ce leur faute ?) de prendre le commandement de leur Peloton ou Section, à la remorque donc des Sous-Officiers parfois un peu goguenards, et ces dépaysés ne demandaient qu'une chose : que cela finisse au plus vite !

La période de mobilisation 1939-1940 a permis à beaucoup de se faire à leur état de Chef, et nombreux sont les Universitaires d'avant 1940, Officiers de Réserve mobilisés, qui ont fait preuve pendant notre courte Campagne des Dix-Huit Jours, d'un allant, d'un enthousiasme et d'une compétence dignes de tous les éloges.

Sans parler de tous ceux qui sont restés à Buchenwald et ailleurs...

Depuis, il y a eu du changement ! Voici les dernières prescriptions concernant le recrutement, la formation et l'avancement des Officiers de Réserve.

Deviennent Officier de Réserve, à condition bien entendu de satisfaire aux épreuves *ad hoc*, ceux qui :

- ont exprimé le désir de le devenir;
- acceptent d'accomplir le temps de service imposé;
- ont terminé avec succès l'avant-dernière année au moins de l'enseignement moyen du degré supérieur, ou qui sont détenteurs du diplôme d'enseignement technique  $A_2$ ;
- peuvent fournir un certificat d'honorabilité délivré par le Bourgmestre de la commune (ne pas avoir été condamné, par exemple, du chef d'une infraction indiquant un manque de qualités morales);
- satisfont aux diverses épreuves de sélection psychotechnique et médicale et qui s'y sont classés en ordre utile (car le nombre d'admis est forcément limité);
- sont agréés en tant que Candidat Officier de Réserve par l'Administration Générale du Personnel.

Ces conditions appellent certains commentaires : ils seront donnés un peu plus loin.

Signalons cependant immédiatement quelques menus avantages conférés aux O. R. :

- ils sont assimilés et commissionnés aux divers grades durant leur présence sous les armes;
- dès qu'ils sont « Adjudant », ils participent aux Mess d'Officiers;
- ils bénéficient de 25 % de réduction sur les prix normaux des billets simples de chemin de fer;
- s'ils réunissent les conditions d'ancienneté requises, et pour autant qu'ils restent candidats à l'avancement, ils peuvent obtenir dans les ordres nationaux les distinctions honorifiques prévues pour les officiers de carrière;
- ceux qui effectuent les prestations imposées pour l'avancement peuvent être nommés :
  - Lieutenant après 6 ans,
  - Capitaine après 11 ans,
  - Commandant après 16 ans;
- moyennant des épreuves à subir, ils peuvent acquérir les grades de :
  - Major,
  - Lieutenant-Colonel;
- les O. R. pharmaciens, médecins et dentistes bénéficient d'une carrière plus rapide, conformément au Statut des O. R.;
- des prestations volontaires d'encadrement ou d'entraînement peuvent être effectuées par les O. R.;
- enfin, Mess, Clubs et Magasins militaires sont accessibles pendant la période d'activité de service et parfois en dehors de ces périodes.

Voyons maintenant les grandes lignes de la formation. Celle-ci se fait en deux stades : une période de formation scolaire et un stage probatoire.

La formation initiale comprend :

- l'appel sous les armes des Candidats O. R. agréés dans l'Ecole ou Centre du corps pour lequel ils sont désignés (d'une part suite aux « désirs » exprimés, d'autre part, suite aux résultats des tests et en fonction du nombre de places disponibles) : Infanterie, Troupes Blindées, Génie, Quartier-Maître, Artillerie, Aviation, Forcé Navale,...
- un cycle de formation :
  - la totalité de la formation des C. O. R. est reçue au Centre ou à l'Ecole, c'est-à-dire :
    - instruction de base (comme tous les miliciens),
    - instruction de Chef de Peloton (ou fonction équivalente),

- ce cycle a une durée de 7 mois (8 pour les Troupes Blindées),
- pour les Parachutistes-Commandos, une formation et un entraînement spéciaux sont donnés dans les Centres Para ou Commando;
- pour le Quartier-Maître et Transport, de légères modifications sont apportées au cycle précédent;
- des épreuves :
  - à la mi-session, examen sur l'ensemble des matières déjà enseignées (et élimination possible, bien sûr);
  - en fin de session, examen technique, examen tactique et tests de combat (avec élimination pour ceux n'ayant pas satisfait) (1).

Le stage probatoire, pour les Candidats qui ne sont ni médecin, ni pharmacien, ni dentiste, a pour but de parachever la formation et de contrôler l'aptitude à exercer les fonctions d'Officier. Dans ce but, les Candidats sont appelés, dès le début du stage, à exercer les fonctions de Chef de Peloton (ou responsabilité équivalente). Cette période s'étend jusqu'à la nomination au grade de Sous-Lieutenant.

L'accession chronologique aux grades intermédiaires se fait de la façon suivante :

- commissionnement au grade de Caporal (Brigadier), le 1<sup>er</sup> jour du 5<sup>e</sup> mois de service;
- commissionnement au grade de Sergent (Maréchal-des-Logis) le 1<sup>er</sup> jour du 7<sup>e</sup> mois de service;
- commissionnement au grade d'Adjudant le 1<sup>er</sup> jour du 8<sup>e</sup> mois;
- commissionnement au grade de Sous-Lieutenant le 1<sup>er</sup> jour du 14<sup>e</sup> mois de service;
- *nomination* au grade de Sous-Lieutenant lors du départ en congé illimité (si le candidat n'a pas souscrit à des prestations volontaires), ou le lendemain du départ effectif dans le cas contraire.

Commentons rapidement ces données générales.

D'abord les conditions initiales.

— Il faut exprimer le *désir* de devenir O. R. : d'une part, on ne veut pas forcer la main aux ex-étudiants, comme c'était le cas avant 1940; d'autre part, c'est une espèce de garantie de « bon vouloir » que s'octroient les Forces Armées.

---

(1) N. B. : Pour les médecins, pharmaciens et dentistes, le processus est différent :

- ils sont incorporés au Centre du Service de Santé;
- ils reçoivent une formation de Sous-Lieutenant de Réserve de 3 mois (partie militaire);
- subissent ensuite un examen d'aptitude qui leur permet de devenir Adjudant s'ils réussissent (partie technique);
- sont nommés Sous-Lieutenant (Médecin, Pharmacien ou Dentiste) le 1<sup>er</sup> jour de leur 7<sup>e</sup> mois de service.

— Il faut accepter le temps de service imposé : c'est-à-dire servir *trois mois* de plus que les miliciens.

Il va de soi que la formation d'un Officier de Réserve exige plus de temps que la formation d'un soldat, dont la durée de service permet tout juste de lui apprendre à peu près comment se comporter au titre individuel (on doit tenir compte de la présence de « minus » : c'est un nivellement par le bas, mais je ne vois, dans le cas présent, aucune autre solution acceptable).

Ces trois mois supplémentaires sont une lourde charge : après tant d'années d'études, faire et son service, et trois mois de plus !

D'accord, c'est beaucoup pour un même homme, et c'est cependant à peine suffisant pour une première formation. Et puis, ajoutons qu'il y a des compensations : j'y reviendrai.

— Il faut satisfaire à une série d'épreuves et de tests : pour un ex-étudiant, les épreuves « connaissances » sont un jeu, à condition quand même de ne pas rester en arrière de la main ni de remettre à plus tard ce qu'il faut apprendre pour le lendemain. Les tests, surtout les tests physiques, présentent un plus grand point d'interrogation : mais l'entraînement progressif auquel sont soumis les Candidats, comme, surtout, les sports pratiqués, à l'Université ou ailleurs, par la toute grande majorité estudiantine moderne font que ces tests passent avec le reste. C'est même souvent une excellente chose : la vie au grand air, les prestations physiques plus nombreuses, venant après un effort intellectuel intense, rééquilibrent les jeunes, leur donnent plus d'assurance et de maintien.

Un mot des avantages : ils sont énumérés ci-avant, mais je tiens à ajouter, côté matériel, qu'à chaque grade supplémentaire correspond une rémunération supplémentaire, qui, pour les Adjudants et Sous-Lieutenants même « commissionnés », équivaut à peu près au traitement mensuel correspondant du grade d'active. Il y a donc là une compensation vis-à-vis de l'allongement du temps de service.

Le fait de participer aux Mess des Officiers est un autre avantage : la « popote » est malgré tout préférable au réfectoire de la troupe, et le milieu est autrement différent.

Les 25 % de réduction (permanente, la carte de réduction, aussi longtemps qu'on reste Officier de Réserve !) sont sans doute un peu dépassés au siècle de l'automobile (personnellement, je préférerais une réduction sur le prix de l'essence...) mais cela peut servir : toutes les mamans ne font pas cadeau d'une petite auto au rejeton ayant brillamment terminé ses études.

Les distinctions honorifiques ? Hum... ce qui n'empêche, à un certain âge, de trouver « très bien » d'avoir une rosette à sa boutonnière.

Les grades ultérieurs : oui, mais pour cela il faut de nouvelles prestations, parfois de nouveaux examens, et comme cela se passe

à un âge plus avancé, quand la carrière civile requiert toute l'attention, c'est souvent désagréable. J'en reparlerai.

Restent les prestations volontaires d'encadrement ou d'entraînement : *a priori*, on pourrait dire : « ... sûrement pas, l'Armée m'aura déjà pris trop de temps... » En y réfléchissant mieux, on constate que cette faculté de « rempiler » est une petite trouvaille : qu'il me soit permis de citer trois cas authentiques.

*Premier cas* : un jeune Adjudant, Candidat O. R., arrive dans ma compagnie; devient Sous-Lieutenant et, au moment d'être démobilisé, reçoit avis que son employeur se trouvant dans l'obligation de résumer son personnel, se passe de ses services; pas de situation donc, et impossibilité de vivre, demain, aux crochets des parents qui ont déjà fait de si nombreux sacrifices : le Sous-Lieutenant en question a rengagé ... et est encore actuellement en service avec le grade de Capitaine.

*Deuxième cas*, toujours authentique : à l'issue de son service, un Sous-Lieutenant milicien, Licencié en Sciences Commerciales se trouve devant un « vide » temporaire : il a satisfait, pendant son service, aux épreuves de recrutement et de sélection pour le Ministère des Affaires Economiques et du Commerce Extérieur, mais... ne sera pas appelé à remplir ses fonctions avant *un an* : il a rengagé pour ce laps de temps, a pu donner son préavis à sa convenance, a rejoint son poste en temps voulu et est actuellement au « Marché Commun ».

*Troisième cas* vécu : un Commandant de Réserve est, du jour au lendemain, privé de son emploi par suite de circonstances malheureuses mais honorables : il a demandé à souscrire un engagement volontaire, y a été autorisé, s'est « refait la main » pendant une demi-douzaine de mois et, tenant compte de ses connaissances spéciales, a été engagé et est encore, à l'heure actuelle, en mission technique pour le compte du Gouvernement.

Cas particuliers ? Sans doute, mais cela dépanne temporairement, cela crée une atmosphère, cela compense les prestations antérieures.

Et cela peut vous arriver demain...

Et après ? Après, il faut se tenir au courant de l'évolution des choses militaires.

Jusqu'à un certain âge, cela va relativement bien : les charges de famille ne sont pas encore trop lourdes, les soucis « affaires » ne sont pas encore obsédants, les prestations physiques n'essoufflent pas encore. C'est ce qui fait que les périodes de rappel auxquelles sont astreints les O. R. sont en général assez bien acceptées par les Lieutenants et Capitaines, souvent devenus membres d'un Cercle local d'Officiers de Réserve où l'on s'efforce de les tenir au courant des changements intervenus dans leur Arme.

Ces périodes de rappel (30 jours par an, maximum quasi jamais atteint et souvent réparti en Weeks-Ends) sont destinées à entretenir

l'aptitude au combat et au commandement. On y arrive en maugréant (et je le comprends sans pouvoir l'admettre), on « perd les pédales », pendant les premiers jours (il y a tant de choses à faire auxquelles on n'est plus habitué...) et puis, un petit succès obtenu, un mot gentil prononcé par un chef, un rendement inespéré des hommes rappelés que l'on a sous ses ordres,... et voilà recrée l'atmosphère de ses 22 ans : la fatigue disparaît parce que les muscles jouent à nouveau, la gaucherie des premiers jours sous l'uniforme mal ajusté s'est envolée, les réflexes sont revenus en même temps... et c'est fini avant que l'on ne s'en rende compte : un verre d'adieu au Bar, quelques poignées de main, des promesses de se revoir, le train... et le lendemain on se retrouve devant le job quotidien, avec un arriéré de plusieurs jours, devant les tracasseries d'un tout autre ordre à l'occasion desquelles on regrette la période de vacances qu'on vient de passer. « Vacances » n'est pas exact, car se lever tôt, remplir ses fonctions de jour et de nuit, participer à des périodes de manœuvres, n'est pas un repos : il faudrait parler donc d'une période dérivative.

Plus tard, ces rappels sont moins bien acceptés : les responsabilités dans la vie civile sont plus grandes, il n'y a plus de période favorable à une absence prolongée sous les drapeaux, les soucis de famille augmentent, le Directeur compte sur vous pour un travail d'importance précisément au moment où vous recevez un ordre de marche. Quand un sursis de rappel peut être obtenu, on ne renonce pas encore; mais quand les prestations ne peuvent plus être déplacées, il reste une alternative : renoncer à l'avancement dans les cadres de réserve (et alors les rappels s'estompent, mais on conserve le grade acquis) ou démissionner : c'est la solution extrême, qui correspond un peu à un vieillissement prématuré, à une abdication.

Prenons le cas favorable : on continue, éventuellement avec l'un ou l'autre sursis.

Il y a une satisfaction bien plus grande qu'on ne le pense à réussir les examens d'Officier Supérieur de Réserve : cela confirme l'individu dans la petite opinion qu'il avait de sa personne; cela fait le petit panache auquel nul n'est insensible; on a malgré tout appris quelque chose de plus; le sens des responsabilités est aiguisé dans un autre domaine, sans compter que des relations d'affaires ont souvent été commencées de cette façon.

Et puis, on ne se sent pas encore un « PPH » (passera pas l'hiver) pour employer une expression moderne.

Que deviennent les Cercles d'Officiers de Réserve dans tout cela : je l'ai dit déjà, on essaie d'y entretenir et de perfectionner les connaissances militaires; des relations s'y créent; des excursions instructives s'y organisent; une activité souvent enthousiaste s'y manifeste non seulement dans le domaine militaire mais dans bien d'autres : art,

histoire, jurisprudence, que sais-je encore. Ce n'est pas la raideur des militaires entre eux, c'est la camaraderie bonhomme, joyeuse ou sérieuse selon les circonstances. C'est aussi un milieu de gens « bien », pas nécessairement du point de vue fortune, mais du point de vue niveau intellectuel et social, milieu dénué par ailleurs de toute couleur politique.

Ce qui est parfois consolant...

\* \* \*

Depuis que le monde est monde, il y a toujours eu des guerres, et rien ne permet, hélas, d'affirmer qu'il n'y en aura plus. C'est que la guerre résulte toujours d'un conflit d'intérêts.

Quand, jaloux de son frère Abel dont les offrandes à Dieu sont plus sincères et par suite plus favorablement accueillies, Caïn commet son meurtre, il ne fait que transposer en acte (répréhensible, bien sûr), l'impression qu'il a d'être lésé dans ses intérêts.

Quand une bagarre éclate entre deux hommes, la première question que l'on se pose est « Pourquoi ? », ce que le populaire traduit à sa façon : « Cherchez la femme » : autre manifestation de l'intérêt.

Quand, au Moyen Age, les Princes se livrent bataille, c'est pour acquérir quelques terres, affirmer leur puissance, augmenter leurs revenus : intérêts !

Quand les guerres nationales commencent à dévaster des territoires de plus en plus grands, à englober de plus en plus d'individus, à causer de plus en plus de dégâts, c'est sous l'étiquette « intérêt national » que l'un attaque et que l'autre se défend.

« Nous répétons que la guerre est un instrument de la politique, » qu'elle en prend le caractère et les dimensions; que, dans ses lignes » principales, elle n'est autre chose que la politique, elle-même et que celle-ci, tout en changeant la plume contre l'épée, obéit, » néanmoins et toujours, à ses propres lois. » (1)

Il serait vain de croire que la guerre, « état normal de l'humanité, la paix ne servant qu'à préparer la guerre » (2) comme me le disait un Officier de Réserve, Historien de profession et pacifiste raisonnable, il serait vain donc de croire que la guerre puisse un jour disparaître de la surface du globe. Les tentatives de la mettre hors la loi n'ont pas manqué : les Trêves, Paix de Dieu, l'intervention de certaines personnes spécialement qualifiées : Papes, Reines ou Empereurs; les Assemblées Internationales : Congrès de Vienne, S. D. N., O. N. U., sont autant d'essais qui ont eu une suite décourageante. Sans doute, certaines de ces tentatives ont pu ralentir les activités

(1) CLAUSEWITZ, « Vom Kriege », livre III, chapitre VI.

(2) C'étaient, en d'autres termes, les paroles de CLAUSEWITZ dans « Le cerveau de l'Armée », volume 3.

« Si la guerre n'est que la continuation de la politique par d'autres moyens, la paix n'est, elle-même, que la continuation de la lutte par d'autres moyens. »

guerrières, parfois même procurer une période de paix : mais rien de définitif n'en est résulté.

On a longtemps cru que la crainte du gendarme finirait par assagir les peuples comme elle assagit parfois les individus : là aussi les illusions ont disparu.

A moins que, au siècle de l'atome, les immenses dangers susceptibles d'être encourus ne finissent par faire entendre raison. Et je vois, personnellement, si pas la suppression, du moins l'atténuation, la réduction des effets catastrophiques d'une future guerre générale par cette « peur du gendarme » que constituent les engins nucléaires.

Quels intérêts défendons-nous ?

En gros, notre régime démocratique, c'est-à-dire un système de gouvernement qui correspond à un stade de civilisation extrêmement avancé et dont les grands objectifs sont le respect de la personnalité humaine, la sauvegarde de la dignité et de la liberté, le maintien de la paix.

Née de la Révolution de 1789, cette idéologie a donc essentiellement pour objet le bonheur de l'individu, et la « Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen » la concrétise.

Cette idéologie, qui se caractérise par la primauté accordée au Droit et à l'Individu, s'oppose à celle des pays totalitaires, qui prend comme objectif la Force et l'Etat.

Mais le système démocratique, s'il est parfaitement au point lorsqu'il s'applique à une période de paix et de prospérité, n'est pas au point quand il s'agit de prendre des décisions rapides et urgentes, lorsqu'il faut passer à l'action : aveuglement attachées à la paix, les démocraties sont très lentes à percevoir le péril : elles ne se décident que sous la pression des événements, et subissent alors de regrettables retards.

Des Forces Armées sont-elles encore nécessaires à l'époque de l'atome ?

Mettons-nous bien d'accord : la bombe atomique, comme n'importe quelle arme, est soumise à des règles tactiques afin de pouvoir produire son effet maximum. Son efficacité est telle qu'un petit nombre de bombes, lancées à bon escient, peut avoir des effets décisifs sur la solution stratégique.

Mais pour lancer ces engins, à l'endroit voulu et au moment voulu, il faudra soit les lâcher au-dessus de l'objectif, ce qui présuppose la maîtrise de l'air; soit délivrer l'engin au moyen d'un projectile téléguidé, ce qui présuppose la sécurité des rampes de lancement; soit mettre la bombe en place à partir de bases navales mobiles, ce qui présuppose la maîtrise de la mer.

Il faudra donc entretenir, comme par le passé, de puissantes forces aériennes pour s'assurer la maîtrise du ciel, de puissantes forces navales pour garder le contrôle des océans, de puissantes forces terrestres et aéroportées pour conserver (ou reconquérir) les territoires.

D'autre part, il semble raisonnable de penser qu'aussi longtemps que l'égalité réciproque d'anéantissement ou de paralysie privera deux adversaires de la faculté de recourir à la guerre nucléaire, il sera nécessaire de disposer de forces armées pour parer à des menaces locales, régler des conflits sur des frontières nationales, empêcher la conquête ou la domination d'états par des guerres qui, limitées à l'origine, pourraient, en définitive porter gravement atteinte à la sécurité d'une puissance décidée à maintenir la paix.

L'immense danger, pour les pays démocratiques, c'est la guerre d'agression déclenchée par surprise. C'est le nœud de tous les problèmes actuels de la Défense Nationale, car une catastrophe initiale, suivie d'une occupation par des forces terrestres, aéroportées ou hélicoptées, déciderait en quelques jours du sort de la guerre.

Les puissances démocratiques se doivent donc de garder leurs forces armées à un niveau tel qu'il réduise le plus possible la menace de cette attaque par surprise, en diminuant au maximum le déséquilibre qui existe entre les forces militaires des blocs opposés.

Dans cette Europe, la Belgique occupe une place de choix, non par l'étendue de son territoire ni par les richesses de son sous-sol, mais parce qu'elle est la plaque tournante géographique, la prolongation naturelle de la Plaine Baltique, voie d'invasion normale pour un ennemi venant de l'Est et visant à atteindre la mer.

La politique extérieure de la Belgique a varié, dans ses grandes lignes, de la manière suivante (1) :

— Politique de neutralité garantie par les Cinq Grandes Puissances de 1831 à 1914 :

Confiante dans le secours que lui apporteraient les Grandes Puissances garantes en cas d'attaque par l'une de celles-ci, nous n'entretenons qu'un appareil militaire modéré; quand la menace se précise, nous nous efforçons de développer cet appareil militaire sous la clairvoyance et l'insistance de nos Rois. Mais la neutralité impose la défense des frontières tant vers l'Est que vers le Sud, et le système fortificatif Anvers, Liège, Namur répond à ces deux hypothèses : d'où la complexité, pour un petit pays, de devoir préparer la défense dans deux directions.

— Politique de sécurité collective dans le cadre de la Société des Nations et des Accords de Locarno, de 1919 à 1936;

La Zone Rhénane est démilitarisée; l'Armée française est la première sur le continent; l'Armée allemande est réduite ou en voie de reconstitution.

Dans le cadre général de la politique de désarmement, la Belgique tempère son effort militaire.

— Politique d'indépendance de 1936 à 1940 :

---

(1) Lieutenant-Colonel BEM DINJEART, Cours Supérieur de la Guerre, tome II

Nous estimons que cette indépendance sera d'autant mieux respectée par nos voisins qu'elle reposera sur une force militaire importante. L'effort de défense est amplifié, ce qui permet de mobiliser 22 divisions en 1940, c'est-à-dire un effort comparable aux quelque 100 divisions de l'Armée française.

Depuis, la politique extérieure de la Belgique s'insère dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, du Pacte à Cinq et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : c'est une nouvelle phase, car nous ne pouvons plus raisonnablement concevoir la protection de notre sol et de notre indépendance que dans la mise en commun de nos ressources avec celles d'autres pays, incapables, comme nous, d'assurer seuls les charges de la préparation et de la conduite de la guerre contre de grandes puissances attaquantes.

Nous sommes par conséquent à la remorque des leaders du Bloc occidental : donnant-donnant, il faut que nous participions à l'effort général fait pour nous préserver tous d'une agression. Bref : il faut que nous payions la prime annuelle contre l'incendie !

Forces Armées « de métier » ou composées de miliciens ?

L'Armée de métier présente de gros avantages : instruction assurée au niveau exigé, entraînement certain, mobilisation quasi instantanée, haute technicité possible. Mais il y a un revers à la médaille : cette armée de métier coûte très cher, s'use très vite, est irremplaçable quand elle participe à une campagne de longue durée et est forcément réduite.

L'Armée composée de miliciens est moins onéreuse, mais moins rentable et sa mobilisation est *a priori* compromise en cas d'attaque par surprise.

N'épiloguons pas : la bonne formule serait sans doute un compromis entre les deux tendances : une solide « couverture » de métier, capable de tenir le coup pendant un certain temps, de façon à permettre de prendre part ultérieurement d'une façon plus importante et plus représentative à la suite des hostilités ; mais il faut alors disposer d'un Hinterland où pourraient rejoindre les classes de milice les plus aptes.

Cet aspect « soldat » de la participation à la guerre importe relativement peu : tout ce qu'on demande, c'est que l'outil dont on dispose soit au point.

J'ai dit : cet aspect « soldat » : il y en a d'autres.

La Défense Nationale n'est en effet plus l'apanage des seuls militaires.

Les conflits de l'Antiquité et du Moyen Age, dès qu'ils avaient dépassé le stade de luttes de clans pour la possession de quelques terres ou de troupeaux, n'intéressaient la « masse » que dans la mesure

où elle était la victime bien plus des fléaux consécutifs aux passages des bandes armées que des combats eux-mêmes (1).

C'est plus tard, lorsque le bourgeois ou le paysan ont compris que leur sort était lié à celui du Prince et de sa fortune militaire, qu'ils ont pris une part plus intéressée au conflit. Encore s'en remettaient-ils, pour décider du sort des armes, à des « professionnels », sans doute attirés plus par l'appât du gain et le fait de l'aventure que par sentiment national. Ils étaient solidement encadrés par une noblesse aux traditions de courage, de fidélité et de vertu, dont les privilèges se justifiaient par le fait qu'elle était toujours, et seule dans la Nation, prête au combat.

En éveillant la conscience nationale en même temps que la pensée individuelle, ce sont, paradoxalement, les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle, pourtant loin du concept militaire, qui se sont fait les fourriers de l'Armée Nationale.

En Prusse d'abord, en France ensuite, les gouvernants appelaient aux armes l'ensemble des citoyens. Au fur et à mesure du développement plus aigu du sentiment national, les conflits ont mis en présence de véritables nations armées, où chacun participait à l'effort de guerre.

Dans son « Mémoire sur le Siège de Paris », édité en 1871, Viollet-le-Duc écrivait déjà :

- « ... La guerre dernière a démontré deux choses :
- » — que les Armées organisées en Corps distinct, séparé de l'ordre
- » civil, ont fait leur temps et laissent, après une journée désastreuse
- » (Sedan, N. d. l. R.) un pays renfermant une population de 38 mil-
- » lions d'âmes à la merci d'une entreprise de rapine;
- » — qu'en dehors de ces armées chargées, disait-on, de sauve-
- » garder l'intégrité d'une nation et son honneur, il y a des forces
- » considérables qui, faute d'organisation, sont à peu près réduites
- » à néant.
- » ...
- » Ce n'est donc pas la réorganisation de l'Armée qui est à tenter,
- » mais l'organisation de toutes les forces dont dispose un pays
- » comme la France; la transformation possible, à un moment donné,
- » de toutes les forces *productrices* pendant la paix en forces *destructrices*
- » de la guerre.
- » Le problème eut semblé irréalisable quand la guerre était un
- » métier; il est imposé et doit être résolu quand la guerre devient
- » une question d'administration et d'emploi de toutes les forces
- » dont dispose un pays. »

A l'heure actuelle, c'est la nation entière, qu'elle porte ou non l'uniforme, qui se trouve mobilisée et qui participe à la défense de la patrie.

---

(1) DINJEART, ouvrage cité.

Pour sa défense, elle n'a pas uniquement besoin d'un effort strictement militaire, mais d'une infrastructure politique et économique organisée, qui permette aux armées de soutenir le combat et de l'amener vers une issue victorieuse. La démonstration a été faite de façon évidente que la guerre n'est plus la chose des militaires uniquement. Elle n'est plus limitée à une technique particulière; l'aspect militaire n'en représente plus qu'une fraction : l'élément économique est devenu prépondérant. Et la dernière guerre et les événements qui ont suivi ont mis en valeur la recherche scientifique et l'élément purement politique.

L'historien Edward Mead Earle écrit :

« ... La stratégie n'est pas un simple concept du temps de guerre, »  
» mais un élément constitutif permanent de la politique. Dans le »  
» monde d'aujourd'hui, la stratégie est l'art de contrôler et d'utiliser »  
» les ressources d'une nation ou d'une coalition de nations (y compris »  
» ses forces armées) de telle manière que ses intérêts vitaux soient »  
» effectivement favorisés ou protégés contre un ennemi déclaré, »  
» potentiel ou simplement virtuel. Le plus haut type de stratégie, »  
» quelquefois désigné sous le nom de « grande stratégie », est celui »  
» qui intègre l'action politique et l'armement de la nation de telle »  
» manière que le recours à la guerre s'en trouve ou bien rendu inu- »  
» tile, ou bien assumé avec le maximum de chances de victoire. »

C'est ce que certains, plus ou moins mal intentionnés, ont traduit par le fameux : « La guerre est chose trop sérieuse que pour être faite par les militaires »...

Et ici apparaît pour la première fois l'opposition qui *semble* séparer le civil du militaire. Reprenant les paroles du philosophe Bersot, Directeur de l'École Normale : « ... En France, on fait sa première communion pour en finir avec la religion; on prend son baccalauréat pour en finir avec les études, et on se marie pour en finir avec l'amour... », Jaurès ajoutait, dans l'*Armée Nouvelle* : « ... Et on fait son service pour en finir avec le devoir militaire ».

Il faudrait dire : « ... Et on fait son service pour en finir avec le devoir civique... » Je m'explique :

Le militaire consacre, généralement par vocation, une grosse part de sa vie aux choses de la guerre, dont il soupçonne ou connaît la complexité et la gravité. Il essaye d'en acquérir une connaissance approfondie et plus ou moins à jour, et a donc tendance à se croire seul spécialiste en la matière. Il estime que les efforts faits pour atteindre les buts de guerre sont négligés.

Si patriote soit-il, l'homme de gouvernement dont dépend le militaire est naturellement beaucoup plus préoccupé des choses de la paix, se soucie bien plus d'éviter la guerre que de la préparer, et est aidé en cela par l'opinion publique qui n'a jamais le souci immédiat de la guerre que lorsqu'il est trop tard. Pour les gouvernants, la

« guerre froide » est du domaine du Ministère des Affaires Etrangères bien plus que du domaine de la Défense Nationale, et la « guerre subversive » devient pour eux un problème de maintien de l'ordre; alors que le militaire est convaincu de l'indivisibilité de la guerre, et qu'il sait qu'elle se perd par d'autres voies qu'une bataille rangée. Il en vient parfois à craindre, après l'expérience des deux grandes guerres mondiales, que les politiciens ne soient pas toujours à même de mesurer exactement les répercussions lointaines de leurs décisions sur la préparation morale, intellectuelle, matérielle et économique de la nation.

Aucun des deux partis ne peut être tenu pour responsable de cet état de choses qui résulte de l'extension illimitée prise par la guerre. Mais la conséquence directe et brutale de cette dualité de vues est que les hommes politiques et les chefs militaires ont de plus en plus de peine à se comprendre, à « parler le même langage », alors qu'il faudrait au contraire que leurs actions s'entrepénétrèrent étroitement de manière à ce que leurs responsabilités s'enchevêtrent, tant dans la conduite de la guerre que dans sa préparation.

C'est une séparation de pensées et d'actions qui, si on ne l'empêche, peut avoir pour une nation (ou un groupe de nations) des conséquences incalculables.

La guerre future se concrétisera par une préparation intense, où les nations belligérantes rivaliseront d'énergie et d'efforts pour traduire d'une façon tangible la supériorité acquise dans tous les domaines qui sont des facteurs de puissance.

Toutes les conquêtes de la science, les réalisations de l'industrie, les variations dans les conceptions politiques, financières, économiques ou sociales, sont autant de conditions nouvelles dont il faut tenir compte.

Et pour cela, il faut une entente, une coordination, un « même langage ». La guerre étant devenue un phénomène complexe politico-économico-militaire, il faut qu'aux postes de direction se retrouvent des civils et des militaires formés dans ce but. Pour autant d'ailleurs que les armes de destruction massive nous en aient laissé le temps, une improvisation d'un cadre mixte de direction ne saurait se faire sans heurts. Il est donc nécessaire que les civils chargés des questions politiques, économiques, sociales et financières soient informés des grandes lignes de l'art de la guerre, et, inversement, que les chefs militaires soient suffisamment avertis des problèmes politiques et économiques (1).

Cette « mise au courant réciproque » a été tentée dans diverses nations, notamment en France, où l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale a pour objet de préparer de hauts fonctionnaires,

---

(1) DINJEART, ouvrage cité.

des officiers généraux ou supérieurs et des personnes particulièrement qualifiées au point de vue économique ou social, à tenir les emplois les plus élevés dans les organes chargés de la préparation et de la conduite de la guerre, quel que soit son aspect : psychologique, révolutionnaire, subversive ou atomique. Dans cet Institut des Hautes Etudes, les Auditeurs comprennent les deux tiers de civils : fonctionnaires, magistrats, avocats ou journalistes, industriels, banquiers, gros agriculteurs. Ils viennent confronter leurs points de vue et se rendre perméables aux préoccupations des voisins.

En Amérique, le National War College poursuit le même but; l'Industrial War College étudie plus spécialement l'économie de guerre et envoie pour ce faire des « antennes » près des milieux industriels.

Pour arriver à un tel stade d'interpénétration, il faut que l'on s'y prenne dès le début.

« ... S'agirait-il donc d'envoyer les militaires à l'Université et » l'Université dans les amphithéâtres de l'Ecole de Guerre : On n'ira » pas jusque là : ce dont notre époque a besoin, c'est d'instituer des » modes de pensée qui répondent à la convergence des techniques » de l'action » dit Maurice Mégret dans la « Fonction Politique de l'Armée ».

Les universités américaines et britanniques ont déjà donné le ton : elles ont créé des chaires d'Histoire de la Guerre, où l'étude rationnelle des événements apporte une large contribution à la préparation des étudiants aux fonctions de contrôle ultérieures. Ces études doivent attirer tous les intellectuels de la nation.

Le futur leader politique doit être briefé au cours de sa formation à l'Université; le futur économiste doit être pénétré du fait que la guerre prochaine ne se gagnera plus uniquement sur le champ de bataille, mais bien grâce à un système économique adéquat; le futur journaliste doit être à même d'informer plus tard l'opinion publique des questions qui, un jour, pourraient être d'une brûlante actualité...

\* \* \*

En Belgique, et c'est là ma conclusion, il faudrait créer dans chaque Université une espèce de « Cours de Défense Nationale » où les futurs dirigeants politiques, économiques et financiers du pays pourraient, avant même que ne commence leur carrière, être orientés sur les problèmes de Défense Nationale tels qu'ils se posent chez nous.

Plus tard, ils n'auront plus le temps de s'occuper des « pourquoi » et des « comment », et pourraient alors, par ignorance, au mépris de conseils qu'ils ne comprennent pas, prendre de bonne foi des décisions dont les conséquences néfastes leur échappent.

A mon sens, la contribution des Universitaires à la Défense Nationale englobe donc trois phases :

- Une phase d'information générale, donnée à l'Université sous la forme d'un cours de préparation et de participation de la nation à la guerre.
- Une phase plus personnelle, plus physique : le service militaire et sa continuation sporadique par des rappels et la fréquentation des Cercles d'Officiers de Réserve.
- Une phase « de direction » pendant laquelle, tenant compte des activités qu'il exerce, l'ancien étudiant devenu « Personnage » est appelé, en collaboration avec d'autres spécialistes, à préparer et à résoudre les questions de Défense Nationale. Cette dernière phase pourrait d'ailleurs compter pour l'avancement dans les cadres de Réserve.

C'est beaucoup, direz-vous ?

Oui, mais... « Noblesse oblige ».

Albert GEVENS.  
Lieutenant-Colonel B.E.M.

---

The first part of the paper discusses the general situation of the country and the position of the Government. It is pointed out that the Government has a duty to ensure that the country is governed in accordance with the principles of justice and equity. The second part of the paper discusses the specific measures which the Government has taken to improve the lot of the people. It is pointed out that the Government has taken a number of steps to improve the economy, to increase the production of goods and services, and to improve the standard of living of the people. The third part of the paper discusses the future of the country and the role of the Government. It is pointed out that the Government has a duty to ensure that the country is governed in accordance with the principles of justice and equity, and that it has a duty to ensure that the people are able to live in peace and harmony.

The fourth part of the paper discusses the role of the people in the development of the country. It is pointed out that the people have a duty to participate in the development of the country and to work for the betterment of their country. The fifth part of the paper discusses the role of the press in the development of the country. It is pointed out that the press has a duty to provide the people with accurate and reliable information, and to hold the Government accountable for its actions. The sixth part of the paper discusses the role of the judiciary in the development of the country. It is pointed out that the judiciary has a duty to ensure that the law is applied fairly and impartially, and to protect the rights of the people. The seventh part of the paper discusses the role of the military in the development of the country. It is pointed out that the military has a duty to defend the country and to maintain internal security. The eighth part of the paper discusses the role of the education system in the development of the country. It is pointed out that the education system has a duty to provide the people with a good education, and to prepare them for the challenges of the future. The ninth part of the paper discusses the role of the health system in the development of the country. It is pointed out that the health system has a duty to provide the people with good medical care, and to improve the health of the population. The tenth part of the paper discusses the role of the culture in the development of the country. It is pointed out that the culture has a duty to preserve the heritage of the country, and to promote the values of the people.

The final part of the paper discusses the conclusion of the paper. It is pointed out that the Government has a duty to ensure that the country is governed in accordance with the principles of justice and equity, and that it has a duty to ensure that the people are able to live in peace and harmony. The people have a duty to participate in the development of the country and to work for the betterment of their country. The press has a duty to provide the people with accurate and reliable information, and to hold the Government accountable for its actions. The judiciary has a duty to ensure that the law is applied fairly and impartially, and to protect the rights of the people. The military has a duty to defend the country and to maintain internal security. The education system has a duty to provide the people with a good education, and to prepare them for the challenges of the future. The health system has a duty to provide the people with good medical care, and to improve the health of the population. The culture has a duty to preserve the heritage of the country, and to promote the values of the people.

## Ce que l'Armée attend de l'Université

---

Dans cet article, on admettra que le mot « armée » personnifie la nation en matière de défense, car l'armée n'est pas en dehors de la nation mais est bien l'organe qui, dans ce grand corps, assure la protection du reste et a comme fonction sociale, la mission d'exprimer, d'incarner la volonté de défense d'un peuple libre. Le mot « université » vise de son côté aussi bien l'institution que ses membres : corps enseignant et étudiants.

Ceci dit, voici quelques réflexions pour introduire un sujet, plus vaste à mesure qu'on l'examine.

Le vie se « socialise » de plus en plus; la dépendance de chaque citoyen augmente sans cesse à l'égard des communautés dans lesquelles il vit; les communautés elles-mêmes deviennent toujours plus larges; le travail isolé — artisanal — ne se conçoit guère plus, qu'il s'agisse d'agriculture ou de recherche scientifique : d'où l'intérêt croissant des sciences dites « humaines », ces sciences qui découvrent, analysent et essaient de canaliser ou d'utiliser pour le bien de l'homme l'évolution de la société; or, les sciences de la guerre sont, hélas, aussi des sciences humaines.

Ainsi, le monde des hommes est entré dans une période de « mutation »; refuser de l'admettre serait pratiquer une politique d'autruche préparant le pourrissement, non d'un problème, mais de l'ensemble des problèmes qui se posent actuellement à nous.

Pouvons-nous oublier qu'une espèce vivante qui perdrait ses moyens de défense se verrait condamnée à la disparition ou à la domestication ?

Cette mutation, annoncée et déjà constatée par les meilleurs penseurs de notre temps, comporte en elle un élément capital : la notion classique (?) de la guerre est à revoir fondamentalement, car les conflits changent de nature, et, comme la guerre, froide, tiède ou chaude, implique dorénavant la participation de tous, à des degrés divers, il n'appartient plus aux seuls militaires de penser ce problème, mais à toute l'intelligentia d'un peuple, d'une communauté de peuples.

Les universités ne constituent-elles pas par essence des milieux de pensée universelle... et n'oublient-elles pas souvent qu'il faut, maintenant, penser aussi en termes de défense ?

Or, tout vrai progrès, quel qu'il soit, contribue à la défense d'une civilisation qui se veut profondément humaine dans la liberté et la

vérité; qu'il s'agisse de philosophie et de droit, de sociologie et de psychologie, de progrès économiques et sociaux, de progrès scientifiques (faut-il le rappeler à l'époque des satellites artificiels ?), tout ce qui peut contribuer à améliorer et à fortifier notre société d'hommes libres et qui se veulent tels, contribue à l'effort de défense commun.

Et dans les perspectives tracées par Teilhard de Chardin, on peut déjà imaginer que les conflits pourraient passer du plan matériel aux plans intellectuel et spirituel. La lutte pour l'Afrique Centrale ne se joue-t-elle pas avec des moyens d'ordre intellectuel et affectif beaucoup plus qu'avec des armes ?

L'intervention même de nos troupes a été une action beaucoup plus psychologique que matérielle : certaines de nos unités ont écrit là-bas une page d'histoire militaire dont quelques passages revêtent une grandeur trop peu remarquée, car le courage de nos hommes a été au-dessus du courage des combattants, il a été celui de ne pas se battre quand ils pouvaient littéralement pulvériser l'adversaire; ils ont préféré, en respectant des intérêts supérieurs, prendre des risques, et ils ont « gagné » (1), en s'imposant par leur force morale, en étant ainsi plus « hommes », dans le respect de l'homme.

Tout cela pour dire que notre communauté nationale, insérée dans de plus grands ensembles, a besoin d'un effort de pensée de tous ses membres qui le peuvent, en vue de la « défense » au sens le plus large du mot. Cette tâche, l'Occident doit se l'imposer s'il veut encore progresser.

A la base de cet effort se trouve le sens des communautés dont nous sommes membres et cela paraît bien nous manquer : que constatent les élèves-ingénieurs dans leur premier congrès international de 1958 : « Tout au plus, l'armée accorde-t-elle quelquefois le temps et le lieu permettant à l'ingénieur de travailler pour lui-même ».

Quant aux vœux exprimés par ce même congrès, ils sont orientés vers les individus, vers l'intérêt personnel sans guère mentionner celui de la communauté nationale.

« Les Belges sont catalogués pour ainsi dire depuis leur naissance, ils portent une étiquette de parti. L'armée est donc le seul endroit où nous pouvons forger une nation » déclarait le sénateur Flamme au colloque Armée-Nation des 21 et 28 novembre 1959 (2), tandis que le Pape Jean XXIII disait à des pèlerins belges qu'il considérait le service militaire comme une sorte d'« université de la vie ».

L'armée — ou plutôt la nation, la communauté nationale, en expansion et cherchant un nouveau qualificatif — attend donc des universitaires qu'ils considèrent leur service militaire comme un temps consacré à construire ou à consolider cette communauté, qui a d'ailleurs pris place dans la communauté atlantique.

\* \* \*

(1) « Who dares, wins », est la devise des parachutistes.

(2) Bibliothèque de l'Institut Belge de Science Politique, nouvelle série, n° 1 : Aspects actuels des problèmes de la défense nationale.

Les universitaires feront normalement partie des cadres de la nation, n'est-il donc pas normal qu'ils fournissent aussi une fraction importante des cadres de l'armée. Si plus de 50 % des étudiants possédant les diplômes requis se portent volontaires pour être candidats officiers de réserve, ce qui implique trois mois de service supplémentaires, c'est sans doute qu'ils y trouvent, peut-être sans se le formuler bien clairement, un authentique caractère de grandeur — la grandeur du don à la communauté — d'où cette fierté bien légitime de nos jeunes gens qui peuvent aspirer à l'étoile de sous-lieutenant. Certains avantages viennent d'ailleurs, judicieusement, aider l'idéal à s'incarner.

Mais tous les universitaires ne pourront pas être acceptés comme candidats officiers de réserve, le plus souvent faute de places; ce n'est pas un *échec* mais un insuccès relatif et qui permet de se plonger de bon cœur, et avec amitié, dans le milieu national populaire (ne laissons pas à l'URSS le privilège d'être seule à avoir une université dite de l'amitié).

Ce nombre de places limité, le sera encore plus à la suite des mesures de compression envisagées. Par ailleurs, la fonction de sous-officier de réserve, tout en n'exigeant pas de temps de service supplémentaire, n'en revêt pas moins une valeur humaine certaine et n'est pas toujours appréciée à sa juste valeur; c'est d'ailleurs dans cette fonction que le contact avec nos concitoyens de toutes les classes sociales peut probablement le mieux se réaliser.

On peut y découvrir, sous des écorces parfois rudes, de grandes qualités de cœur et même d'intelligence, y recevoir d'hommes simples des leçons de courage et de bon sens, et aussi leur en donner tout en partageant avec eux les biens d'ordre intellectuel, reçus gratuitement d'ailleurs, de la communauté belge.

N'est-ce pas entrer dans le sens de l'histoire que de pratiquer ainsi le respect de l'homme quelles que soient sa condition et son éducation, respect de l'homme sans lequel aucune communauté réellement libre ne peut s'établir ?

Ce sera l'occasion d'acquérir ou de développer dans le concret un sens social qui, tout en étant très à la mode, semble parfois manquer de plus en plus à nos concitoyens; dans la chambrée, on se rend compte des soucis parfois écrasants d'un jeune homme qui n'a pas reçu d'instruction ou dont l'origine est modeste ou même très modeste et qui a déjà dû affronter la vie pendant que ses camarades étudiants connaissaient, pour la plupart, la quiétude des années studieuses.

Les universitaires comprendront ainsi beaucoup mieux ce qu'est la vie des humbles, des pauvres, car même lorsqu'il est sans le sou, l'universitaire est riche de ses connaissances et de sa culture, sinon de ses relations actuelles ou futures.

Ce sera aussi l'occasion de faire participer à des préoccupations d'ordre supérieur leurs concitoyens moins favorisés; s'ils ne sont pas capables de les faire partager, c'est que leur esprit est destiné à rester

stérile. « On ne jouit pas d'une culture, on la renouvelle, sinon elle s'amoindrit » écrit M. Brugmans, recteur du Collège d'Europe à Bruges, et n'est-ce pas la renouveler que de la mettre au contact d'esprits plus ou moins incultes, terre vierge où de nouvelles plantes pourront croître ? « Enrichissons-nous de nos mutuelles différences » (Valéry).

Que d'occasions n'auront pas également les universitaires d'expliquer à leurs camarades ce qu'on leur a dit, mais sans jamais pontifier, de leur faire mieux comprendre le motif des dispositions dont la raison échappe à des cerveaux frustes; qu'ils les aident mais sur le plan de l'amitié vraie et qu'ils sachent aussi leur demander des services, bref qu'ils donnent et qu'ils reçoivent. La « camaraderie » militaire, chaque fois qu'elle se crée, et c'est fréquent, est désintéressée, car on ne se cache pas aux copains de chambrée. Elle a, de tout temps, été une belle fleur d'humanité.

Ce sera particulièrement pendant les moments difficiles, les manœuvres épuisantes dans un climat parfois rude, que l'esprit d'équipe se formera; une enquête a d'ailleurs prouvé que les jeunes gens des Etats-Unis, en majorité, attendent, sinon réclament, un service militaire rude et virilissant; et c'est bien l'avis de très nombreux jeunes Belges.

Enfin, le service militaire n'est-il pas la grande occasion de pratiquer en commun avec des hommes qui sont des frères, le don gratuit à la communauté, le don de ses forces, de son temps et de son intelligence ? Et serait-il possible qu'une communauté d'hommes libres survive sans don gratuit ? Ceci se traduit d'ailleurs concrètement dans la vie de tous les jours et est assorti de sanctions ! Par exemple, dans une chambrée où l'on n'est pas un groupe d'amis, la vie devient vite insupportable.

Bref, dans une société de plus en plus « sociale », le service militaire peut être un réel apprentissage de la vie en commun, au cours duquel on peut apprendre aussi à se dépasser soi-même lorsqu'au cours d'un effort particulièrement dur, le groupe dont on fait partie vous entraîne alors que, isolé, on reculerait.

\* \* \*

Les réflexions qui précèdent se rapportent plus à ce que l'armée attend des universitaires qu'à ce qu'elle attend ou devrait attendre de l'Université; si nous abordons maintenant la question sur ce plan plus général, nous découvrons bien des domaines où la collaboration des institutions paraît pouvoir être très féconde.

En réfléchissant aux « missions » de l'Université, on aperçoit très vite la possibilité de nombreux points de contact entre l'Université et l'Armée.

*L'enseignement et la recherche* ont constitué depuis leur création la première et essentielle mission des universités. Ce n'est pas d'au-

jourd'hui que date une collaboration plus ou moins accentuée, entre les membres du corps professoral de l'enseignement supérieur de l'armée et leurs collègues des universités.

La création récente de trois centres de recherches au sein de la Défense Nationale : centres de recherches économiques, sociales (sociologiques, psychologiques et biologiques) et militaires, y compris la recherche opérationnelle, contribuera sans aucun doute à accentuer le travail en commun de représentants de l'armée d'une part et des universités d'autre part.

Baucoup souhaitent assister à un développement de la pensée militaire en Belgique, comme il s'en est produit un en Suisse, et aux U. S. A. par exemple, grâce à tous les contacts dont la possibilité vient d'être évoquée mais grâce surtout à l'intérêt que les universitaires voudront bien porter aux grandes questions de la défense.

Pendant le service militaire, les jeunes universitaires peuvent, dans certains cas, en acquérir quelques notions, mais ce qui est nécessaire, c'est une étude systématique au sein même des universités.

Il est utile, pour éclairer le lecteur, de rappeler l'existence non seulement de l'École Royale Militaire comprenant une section Polytechnique formant les ingénieurs militaires (5 ans), et une section Toutes Armes (3 ans), mais également de l'École de Guerre (2 ans) décernant le brevet d'Etat-Major, de l'École des Administrateurs Militaires (2 ans) et de l'École Royale du Service de Santé dont une grande partie des cours sont donnés dans les universités. Il est bon de signaler aussi qu'il existe au sein des forces armées de nombreux laboratoires dont les activités seront dorénavant coordonnées par une autorité chargée de la recherche scientifique à l'armée; cette autorité dispose des trois centres cités plus haut. Un certain nombre d'étudiants y passent une partie de leur temps de service.

Une tendance assez récente se développe à l'université, c'est la mission de donner une *éducation civique sans esprit partisan*, sans la politiser, et n'est-ce pas exactement ce qui correspond à la constatation faite au colloque Armée-Nation évoquée plus haut, dans les conclusions duquel figurait le souhait de voir se multiplier les contacts entre l'enseignement et l'armée. Il est certain que, sur le plan du civisme, une collaboration des institutions pourrait être des plus fructueuses, et l'on pense ici à l'Université selon la conception française, c'est-à-dire tous les établissements où enseignent des universitaires; il conviendrait d'ailleurs que l'enseignement primaire en tire son profit lui aussi, car c'est dès ce niveau qu'il faut songer à l'éducation du citoyen.

Quant à la jeunesse universitaire, on ne peut s'empêcher d'être impressionné par ses potentialités, mais de regretter tout autant qu'un si grand nombre d'entre elles ne soient pas réalisées, qu'elles soient tout bonnement gaspillées.

Canaliser, ou plutôt polariser ces valeurs reste un problème propre à l'Université, mais on peut cependant penser que le temps du service militaire peut aussi être utilisé dans ce but.

Remarquons que l'extension des études universitaires à un nombre toujours croissant de jeunes gens augmente la proportion de ceux qui n'ont pas pu jouir du privilège de grandir dans un milieu cultivé ce même phénomène est constaté parmi les élèves officiers : armée et université se trouvent donc confrontées à une difficulté identique; peut-on ne pas s'inquiéter du manque de culture générale d'une grande partie des futurs cadres de la nation ?

L'Université a cette autre grande mission, d'arriver à la *lucidité dans les affaires publiques*; plus objectifs que les hommes politiques mêlés à de continuelles bagarres sur les plans les plus divers, les penseurs des universités devraient s'efforcer de voir clair dans les affaires publiques et de créer ou, du moins, d'influencer l'opinion.

L'immense problème de la défense, dans sa complexité et son universalité actuelles, est-il donc une affaire mineure pour que les représentants de la pointe de la pensée ne s'en préoccupent pas ?

Qui ne perçoit non seulement l'intérêt, mais la nécessité d'un travail en commun des militaires et des civils en ce domaine ?

Ce point, à lui seul, demanderait tout un exposé.

Enfin, la *diffusion de la vérité* n'est-elle pas la mission de toute université ?

Suite logique de la première — enseignement et recherche —, cette mission ne devrait pas être confinée dans de savants traités, mais au contraire recevoir la plus grande extension possible. Ceci, également, exigerait un long développement, mais force nous est, faute de compétence d'ailleurs, de nous borner à en signaler l'intérêt immense.

Les affaires publiques internationales, en particulier, intéressent directement la nation; celle-ci doit être mise au courant des grands problèmes, et il est bien évident que ces affaires internationales, dont l'évolution est de plus en plus rapide, influencent directement l'armée qui doit s'adapter constamment à cette évolution.

Élément important de la grande mutation des temps présents, cette nécessité de la diffusion de la vérité à tous les citoyens en fait un devoir de toutes les élites; les cadres des forces armées se sont donnés cette mission à leur échelon; presque toute la jeunesse masculine passant un an dans leurs rangs, ils doivent au pays d'éclairer le mieux possible les jeunes sur les grands problèmes nationaux et internationaux.

Mais leur effort risque de se perdre s'il reste isolé : il faudrait « que l'intellectuel s'engage » et cela devient une question de vie ou de mort pour notre civilisation; il ne suffit pas qu'il écrive, il faut qu'il parle et use de tous les moyens : presse, radio, télévision, conférences, et l'on serait tenté de dire surtout contacts personnels jusqu'à la

classe ouvrière. Si ces contacts sont pris dans l'esprit où l'on a essayé de les définir au début de cet article, insertion dans et pour la communauté — et là le service militaire peut constituer un magnifique banc d'épreuve — ils ont toutes chances de réussir.

Les militaires, eux, sont « engagés » mais encore trop uniquement sur le plan moral et matériel, et pas assez sur le plan intellectuel; avec l'aide de qui peuvent-ils y arriver, sinon de l'Université !

La guerre est *totale*, elle se trouve partout, la défense doit donc être partout; la guerre des idées, et par les idées, est la plus dangereuse et se mène, réellement, dans tous les domaines... Qui peut, et doit, le mieux riposter ?

\* \* \*

Il n'est de richesse que d'hommes !

Richesses morales, intellectuelles ou physiques, l'Université s'en préoccupe, tandis que l'Armée a besoin de se sentir soutenue par l'Université, comme par toute la nation, dans l'effort qu'elle doit mener pour remplir sa « fonction sociale ».

N'est-elle pas la principale association de jeunesse du pays, la plus fournie en cadres, en moyens ?

Pourquoi ne pourrait-elle pas enrichir notre communauté : moralement, en développant le beau côté du caractère des hommes, intellectuellement, en les informant dans un sens de promotion sociale, physiquement, par son entraînement contrôlé médicalement ?

Le service militaire devrait constituer un des éléments, capital vu son emprise sur les jeunes gens, de leur préparation au service des communautés dont les cercles concentriques ne cessent de s'agrandir. Mais la chose ne sera possible que si ce service national <sup>(1)</sup> s'insère, s'intègre dans un ensemble dont on attend aussi qu'il admette en son sein, sans réticence ni discontinuité, ce qui doit cesser d'être une parenthèse dans la vie pour devenir le grand moment de l'intégration consciente de chaque jeune Belge dans la vie des hommes libres.

Libérer l'homme de l'ignorance, rôle splendide de l'Université; protéger la liberté, l'Armée belge n'a jamais connu d'autre mission. Mais la « mutation » que nous vivons, et en particulier l'extension permanente de la guerre à toutes les activités humaines, oblige l'Université et l'Armée à ne plus se cantonner dans leurs missions traditionnelles; désormais ces missions s'interpénètrent :

l'Armée doit aider l'homme à se libérer de l'ignorance et l'enrichir moralement et physiquement;

l'Université doit protéger la liberté en œuvrant pour la défense des valeurs qui sont notre raison de vivre. André GAILLY,

Général Major,

Directeur général des Affaires sociales.

(1) Mineurs, pêcheurs en mer, marins civils, médecins du Congo, missionnaires,... peuvent remplacer le service militaire par un certain nombre d'années dans leur profession, au service de la communauté.



## L'Universitaire face au Service Militaire

---

On croit immanquablement que toute réflexion d'un « jeune » sur l'utilité des forces armées ne peut manquer de le conduire à casser des vitres. Voilà, quand on y réfléchit, une névrose symptomatique.

Il est vrai que toute l'orientation de la première moitié du siècle prédispose à cette croyance. C'est un fait que nos masses étudiantes — pour peu qu'elles existent — ont pesé de tout leur poids dans le sens du pacifisme intégral, après 1920, comme, dans d'autres parties du monde, elles préconisent aujourd'hui un neutralisme plus ou moins positif.

Cette ligne de conduite est explicable. En premier lieu, elle constitue une réaction directe contre la croyance, généralement établie au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup>, dans la valeur patriotique et réelle du soldat, puis du milicien, qui, de la garde civique à Verdun et au-delà, symbolisent tôt ou tard le salut de la patrie : Staline, Hitler, Pétain, de Gaulle.

Ensuite, parce que le service militaire obligatoire, tel qu'il est conçu et appliqué aujourd'hui en Belgique, crée un « trou » dans la vie des jeunes gens, au moment précis où ils jettent les bases de toute leur existence. Ce trou, théoriquement de douze ou quinze mois, est couramment porté dans la pratique à deux ans, en raison de la combinaison parfois malencontreuse des prolongations d'études et des retards d'incorporation. A ce sujet, il est évident que les universitaires souffrent particulièrement; or, l'accès massif, au même moment, des jeunes filles à l'enseignement supérieur complique encore le problème de l'accès à toutes les professions que commandent les études prolongées. Il est certain, et c'est bien normal, que si les hommes acceptent, sans grand entrain, de retarder leur entrée dans la vie sociale, ils trouveront rapidement intolérable que leurs compagnes, n'étant pas sujettes à des obligations analogues, les devancent automatiquement dans toutes les carrières.

Il faut dire et redire encore, et surtout, que les jeunes ont cette raison excellente d'abhorrer la guerre — et comment dissocier celle-ci de l'appel sous les drapeaux ? — que ce sont toujours eux qui sont appelés à la faire, au nom de diverses raisons essentielles au monde de leurs aînés. Il serait bon aussi, à ce propos, de reproduire plus souvent le dessin du caricaturiste américain Mauldin, lors de la guerre de Corée et de l'élection présidentielle de 1952 : on y voyait deux brancardiers rapportant de la ligne de feu le cadavre d'un G. I.;

deux de ses camarades s'interrogeaient en légende : « A-t-il eu le temps de voter ? » — he was too young : il était trop jeune. »

### 1. — L'appel du vide

Une actualité tragique vient de remettre à sa place, dans l'esprit des citoyens, notre force armée et les récents événements congolais viennent de lui donner l'occasion de se présenter sous un angle somme toute assez favorable.

On ne peut nier cependant que *la presque totalité de la population consciente* s'attendait au pire. Entendons-nous : ce n'est pas, heureusement, la lâcheté que l'on redoute : c'est l'impréparation ; et par-dessus tout, l'inefficacité. Ce sentiment, si répandu et si néfaste, s'explique par l'état de délabrement du régime sous lequel nous vivons, et du système que son application malheureuse a engendré.

Ces deux termes ne sont, en effet, pas équivalents. La Belgique connaît, et a toujours connu, un régime de monarchie constitutionnelle, dans lequel le pouvoir central, héréditaire, passe aux héritiers successifs d'une famille choisie en 1830. L'exercice de ce pouvoir est tempéré par l'existence d'un puissant Législatif : le Parlement bicaméral. C'est la théorie. Son application a produit un système hybride, caractérisé par le gouvernement dit « de cabinet », où certains parlementaires se désignent eux-mêmes, à peu de chose près, comme les officiers indispensables du Prince. Ce « choix », clef de voûte de l'édifice politique, est assuré en réalité par le jeu de la discipline et de l'autorité des partis, autres fantômes que le Constituant n'avait en rien appelé de ses vœux, mais qui semblent ne s'en porter que mieux.

Or, et depuis, disons, une trentaine d'années, l'appareil, rouillé, tourne dans le vide. Rares sont ceux qui ne s'en rendent pas compte ; mais l'apathie personnelle se conjugue à l'énorme poids des intérêts en jeu pour empêcher tout effort de rénovation. Jusqu'ici, notre pays s'est appuyé avec bonheur sur les grands courants mondiaux — réalisant par exemple des conquêtes importantes et nombreuses dans le domaine social — ou sur des circonstances heureuses, mais purement fortuites — ainsi l'existence de prodigieuses richesses minières dans notre ancienne colonie. Mais, aujourd'hui que ces circonstances ont vécu, et que les courants nous ont laissés à la dérive, il est patent que le navire est au bord du gouffre.

Tout naturellement, le désastre est particulièrement tangible dans les domaines où l'action gouvernementale doit — ou devrait — s'exercer de façon déterminante :

- l'enseignement : une organisation double et dispendieuse s'avère incapable de fournir au pays les cadres dont il aurait besoin ;
- le domaine social : où le « palier » atteint il y a dix ans prend de plus en plus l'allure d'une impasse ;

— l'armée : où des milliers de jeunes gens sont appelés annuellement à joindre une organisation dont ils ignorent tout, et dont on se garde bien de leur rien dire.

## 2. — Leçons d'hier...

En 1960, que représente, pour un étudiant belge, l'armée à laquelle le destinent la rumeur publique, la conscription, et ce fameux sentiment patriotique ? Voilà, au fond, la question déterminante. On pourrait, à l'extrême rigueur, y répondre d'un mot : la méfiance.

Ce n'est pas là sentiment aussi étonnant qu'il peut paraître à première vue. Notre pays n'est pas, il s'en faut de beaucoup, un pays belliqueux — quoi que certains puissent prétendre ! Rien ne nous prédestine à la vocation des armes : il suffit, par exemple, de vivre avec de jeunes Allemands pour toucher du doigt la différence de substrat psychologique.

D'autre part, rien dans la structure de notre pays ne vise à créer ce sentiment d'appartenance qui fait le mortier des vraies nations. Et nous touchons ici, à nouveau, à ce divorce, si fréquent en Belgique et pourtant si étonnant, du but, affirmé ou sous-jacent, et de la réalité.

Quant à nos aînés, pour les mêmes raisons sans doute, ils ne manifestent que bien rarement à l'égard de l'armée nationale des sentiments positifs tels que la fierté, ou la simple confiance. A ce propos, tous ceux qui ont accompli leur temps de service — y compris les officiers de réserve — sont unanimes à entretenir cette méfiance chez leurs cadets, en regrettant publiquement l'apathie constante dans laquelle, paraît-il, s'inscrit l'existence du milicien. Les plaintes les plus répétées concernent les travaux inutiles et l'impérieuse nécessité de faire durer l'occupation la plus simple et la plus rapide. Par contre, on s'accorde à trouver au moins normales les conditions de vie pratique, telles que logement et nourriture.

On ne peut s'empêcher non plus de rappeler que la campagne de 1940, dernière en date, n'est pas faite non plus pour inspirer les ardeurs juvéniles.

## . 3 — ... et d'aujourd'hui

Or, il faut observer que les appareils militaires ont repris, au milieu du siècle, une importance à première vue en contraste avec le fameux « sens de l'Histoire ».

De nombreux pays neufs, après un flirt plus ou moins poussé avec quelque forme de parlementarisme, ont fait appel à l'armée : Egypte, Irak, Pakistan, Birmanie, Congo, Laos, etc. En Europe même, de récentes revendications de l'Etat-Major allemand éclairent le public sur la renaissance de la Bundeswehr et posent la question de son influence possible ou probable sur le gouvernement de Bonn. Quant à la France, c'est son armée qui a déterminé, directement ou indirecte-

ment, les lignes essentielles de sa politique depuis Maginot, et c'est elle que l'on s'accorde à trouver, aujourd'hui, le grand obstacle à une négociation en Algérie.

Enfin, à l'échelle mondiale, il faut remarquer que les deux super-Puissances s'appuient l'une et l'autre sur une ossature militaire. Le régime soviétique ne survivrait pas à la disparition de l'Armée Rouge; et l'Armée Rouge elle-même l'entend bien ainsi : témoin la présence, toute pacifique, du Maréchal Malinovsky au sommet parisien de l'automne dernier. Quant aux Etats-Unis, s'ils demeurent la nation où les militaires sont incorporés le plus rationnellement au régime civil qu'ils sont appelés à servir, c'est grâce au coup d'arrêt donné — à temps, celui-ci — par le Président Truman au Général Mac Arthur; et il n'en reste pas moins que l'avis du Pentagone a pesé sur toutes les décisions politiques récentes, et principalement sur celles des huit années Eisenhower.

#### 4. — Le vrai problème

On pourrait répondre que l'apparente inexistence du rôle de l'armée en Belgique relève du caractère même de « petit pays ». Ce n'est pas le cas; où sinon, voilà une inexistence bien onéreuse!

Le cœur du problème, on le sent bien, c'est la disparition à peu près complète du sentiment national; la vraie raison de l'attitude générale est que, entre une monarchie dépassée et un faux parlementarisme, dans une période dite de paix, *mais que nous vivons comme telle*, on ne peut pas comprendre à quoi correspond notre « défense nationale ». C'est si vrai, du reste, que la « liquidation » du Congo une fois opérée, dans les conditions que l'on sait, la presse de toutes les tendances a posé explicitement la question de son maintien.

Dans ce contexte, comment voudrait-on que les jeunes ne soient pas livrés à l'inquiétude et au désarroi? Et, surtout, comment ces sentiments ne s'exprimeraient-ils pas, à la face d'un problème qui les concerne plus que n'importe quel autre?

Pour que l'armée belge retrouve sa raison d'être, qu'elle a perdu après le Traité de Versailles, et une raison d'être qui soit susceptible de recréer des liens affectifs entre elle et la nation, il est indispensable de définir d'abord un Programme National qui soit autre chose que l'existence quotidiennement renouvelée de la communauté Ostende-Arlon. Ce Programme devrait situer clairement notre pays dans le monde, adopter des buts précis, mettre en œuvre leur réalisation. Alors, dans le cadre de ce réajustement général à l'échelle du temps, il faudra définir non moins clairement le rôle de l'armée moderne et, quand ce sera chose faite, ne pas hésiter à pratiquer les sacrifices qui s'imposeront. Jusque là, toute réforme partielle, même la mieux intentionnée, ne sera que promotion sur un navire faisant eau.

## 5. — De nouvelles dimensions

Le cadre structurel de la Belgique, et la Constitution qui l'anime, sont les résultantes directes des forces en présence dans l'Europe post-Napoléonienne, et de quelques (rares) modifications postérieures. Il va de soi que ce n'est ni dans la même optique, ni dans le même plan, que se situera l'évolution future, quelle qu'elle soit.

Que nous le voulions ou non, et surtout que cela nous plaise ou non, le destin du monde s'affirme aujourd'hui dans le sens des fusions les plus larges ou les plus profondes.

Dans ce mouvement, notre pays a, sans nul doute, un rôle à tenir. Et il a commencé de s'engager dans cette voie. Encore faudrait-il, là comme ailleurs, ne pas s'en tenir aux belles déclarations ou aux textes, et pratiquer cette intégration dans la vie quotidienne.

Rien que dans le domaine militaire, il est impensable qu'aucune révision des données actuelles puisse se faire en dehors de l'O. T. A. N.; mais il ne s'agit pas de se retrancher ici derrière une bureaucratie transplantée au stade international pour se cantonner dans l'attentisme. Une révision doit avoir lieu; si elle ne peut avoir lieu que dans le cadre du traité existant, elle *doit* néanmoins avoir lieu : et, pour cet organisme, méconnaître une telle nécessité serait signer son arrêt de mort.

De bons esprits, dont quelques-uns étaient animés par les meilleures intentions, se sont employés, avec succès, à faire échouer le projet de Communauté Européenne de Défense. La réapparition de l'armée allemande, avec les problèmes particuliers qu'elle ne manque évidemment pas de poser, et le bruit, encore confus mais déjà inquiétant, des sabres que l'on fourbit à l'Est, sont la récolte méritée de ces efforts maladroits. Car si l'on pouvait, il n'y a guère, espérer intégrer aux forces européennes les nouveaux contingents allemands, et si le jeu politique a détruit ces espoirs, que penser aujourd'hui de l'utilité de nouveaux efforts se heurtant de tous côtés à la force d'inertie des corps constitués ?

Enfin, et surtout, une nouvelle perspective est apparue : et il semble bien que l'action des casques bleus de l'ONU quitte, lentement mais sûrement, le domaine de la simple mission de police pour celui de prétorien de la paix. La même organisation, tant décriée, va s'attaquer à nouveau au problème du Désarmement mondial, qui n'est pas étranger à notre sujet. A l'heure où ces lignes sont écrites, le *Baltika* emporte M. Kroutchev vers le building d'East River. On peut penser que ce n'est pas pour le seul plaisir de la croisière ou de la promenade à Manhattan que le leader soviétique s'est embarqué; et l'on peut s'attendre de sa part à des déclarations, voire à des propositions importantes, dont on aimerait savoir qu'elles ne surprendront pas entièrement le camp du monde libre.

## 6. — Conclusions

Ainsi, seule une politique de clarté efficiente pourra détruire toute appréhension. Et seule une réorganisation assez complète pour modifier nos concepts sociaux et civiques pourra lui servir de base.

Notre pays a besoin d'un gouvernement qui lui parle sans détour, en lui faisant grâce des promesses fallacieuses, mais qui fasse appel à ses véritables forces vives pour le remettre sur la route du progrès.

Parmi ces forces vives, il faut compter au premier rang la jeunesse. Quand on saura lui parler, elle prouvera qu'elle n'est pas allergique à l'uniforme, pourvu que son sacrifice soit utile : mais que l'on sache bien que c'est à ce prix seulement qu'elle consentira à servir de bonne grâce.

Ce ne sera pas payer trop cher un enthousiasme garant, en dernière analyse, de notre vitalité et de notre survivance.

Jean-Maurice DEHOUSSE.

Docteur en Droit 1960.

---

## Ce que l'Armée apporte aux Universitaires

Il en est certainement qui, lisant le titre donné à cet article, seront tentés de hausser les épaules et d'avoir un sourire ironique. Pour eux, en effet, — la chose ne fait aucun doute —, l'armée ne peut rien apporter de positif aux universitaires. Quels sont ces sceptiques. Il s'en trouvera un grand nombre parmi ceux qui n'ont pas fait de service militaire et qui, dès lors, ne connaissent rien à l'armée et ne se sont jamais souciés de connaître quelque chose à son sujet. Il y en aura aussi qui, bien que passés par l'armée, ne l'ont jamais considérée que comme un obstacle, qui n'ont jamais vu dans la période de temps qu'ils y ont passé qu'une période de temps perdu, pressés qu'ils sont d'entrer dans la vie professionnelle lucrative qu'ils se sont choisie, ou bien qui n'ont vu dans l'armée qu'un mal qu'on n'a pu éviter mais à l'emprise duquel il faut essayer d'échapper au maximum. Ce sont ceux qu'en jargon militaire on qualifie de « tireur de carotte, ou de tire aux flancs ». Tous ceux là n'ont évidemment jamais pensé que l'armée puisse leur apporter quelque chose. Tous ceux-là se trompent parce qu'ils n'ont rien compris à l'armée et au rôle qu'elle pouvait jouer dans leur vie.

Nous voudrions, dans les quelques lignes qui vont suivre, tenter de leur montrer leur erreur et de mettre en évidence les éléments positifs de l'armée non seulement pour les jeunes universitaires mais aussi pour les « moins jeunes » qui font déjà partie des cadres de réserve.

Cette étude comprendra trois parties :

- a) l'armée et le développement physique de l'universitaire;
- b) l'armée et la formation du caractère; la formation générale;
- c) l'armée et les rapports sociaux.

### I. — L'armée et le développement physique de l'universitaire

L'universitaire est malheureusement, trop souvent, un être qui n'a pas attaché assez d'importance à son développement physique. Il n'en est pas toujours responsable. Les études universitaires sont, la plupart du temps, longues et difficiles. Les matières formant l'objet des programmes ont beaucoup augmenté en volume par rapport à ce qu'elles étaient autrefois. Souvent aussi, elles sont devenues plus

compliquées. Les jeunes, s'ils veulent réussir — et réussir bien —, doivent consacrer à l'étude la plus grande partie de leur temps. La période de « bloque » pour employer le langage universitaire, se situe au moment le plus favorable pour la pratique des sports. Quant aux vacances, elles sont aujourd'hui trop souvent utilisées au repos et à la flânerie plutôt qu'à l'effort physique. Certes, il en est qui ont compris toute la valeur du vieil adage : « Mens sana, in corpore sano ». Mais il en est un plus grand nombre qui pendant le temps passé à l'université ont attaché trop peu d'importance à la bonne condition physique obtenue par une pratique raisonnée des sports. Bien que des efforts louables aient été faits par les dirigeants de nos universités, et à Liège tout particulièrement, pour remédier dans ce domaine à une carence qui était évidente, et nonobstant les résultats satisfaisants obtenus, on est loin encore du but à atteindre.

Dès lors, pour le jeune universitaire, l'armée va, du point de vue physique, être une halte utile et même nécessaire entre le temps des études et la vie professionnelle. Douze ou quatorze mois au grand air, en dehors de préoccupations intellectuelles trop absorbantes ne peuvent que lui être profitable. Ce sont là des conditions de vie qui ne se représenteront plus pour lui dans l'avenir.

A beaucoup, peut-être, les débuts paraîtront bien souvent durs et pénibles. Mais l'armée n'a que faire d'intellectuels qui ne seraient que des cerveaux. Elle a besoin d'eux, mais à la condition qu'ils soient des hommes forts, vigoureux, résistants à la fatigue, doués d'un bon équilibre nerveux. C'est parmi eux qu'elle recrute les futurs gradés de ses cadres de réserve. Elle doit donc veiller à les former progressivement aux multiples tâches qu'elle devra leur confier en cette qualité. Mais quelle que soit l'arme ou le service dans lequel elle les appellera à servir, cette formation devra nécessairement comprendre la formation physique. Cette formation physique doit être d'autant plus poussée, en ce qui concerne les universitaires, qu'ils sont destinés à être des chefs; c'est-à-dire des exemples pour ceux qui serviront sous leurs ordres.

Que le jeune universitaire ne se plaigne donc pas d'avoir à se lever tôt, de devoir se soumettre à des exercices de gymnastique, d'effectuer des marches d'entraînement, de participer à des manœuvres, des exercices de nuit, qui pourront sur le moment même, lui paraître pénibles et fatigants. A la fin de son service militaire, il aura, en général, acquis une santé plus vigoureuse, un meilleur équilibre physique, qui lui permettront de débiter dans la vie professionnelle qu'il s'est choisie avec plus de résistance et plus d'allant.

Plus tard, s'il a conquis du galon, l'armée restera toujours pour l'universitaire un stimulant, l'incitant à se maintenir en bonne condition physique. Qu'il soit sous-officier ou officier, s'il a conscience des obligations qu'implique sa situation, s'il a quelque peu d'amour propre, il se fera un devoir d'essayer de se conserver en « bonne

forme » en se soumettant, dans ce but, à une discipline personnelle de manière à toujours être à même de remplir sa mission de chef.

## II. — L'armée et la formation du caractère du jeune universitaire et sa formation générale

Ce n'est pas seulement sur le plan physique que l'armée peut rendre d'excellents services à l'universitaire, c'est aussi sur le plan de la formation du caractère et de la formation générale qu'elle peut lui être utile.

Pendant le temps qu'il a passé à l'Université, le jeune étudiant a eu l'impression qu'il était son maître, qu'il pouvait organiser sa vie à sa guise. En quittant l'enseignement secondaire, il s'est, en général, affranchi de la tutelle de ses parents et de ses maîtres. Si à la fin de ses études universitaires, il n'a pas réussi à s'imposer à lui-même une discipline de vie, il risque de s'exposer à de durs réveils, lorsqu'il sera entré dans la vie professionnelle.

L'armée peut, à ce point de vue, constituer une heureuse transition entre l'état d'étudiant et la carrière professionnelle.

Le jeune universitaire referra connaissance avec la discipline imposée. Il se trouvera en serré dans une hiérarchie dont, au début, à tout le moins, il occupera l'échelon le plus modeste. Mais n'est-ce pas là la préfiguration de l'état qui sera le sien au début de l'exercice de sa profession ?

Le jeune universitaire apprendra aussi à pratiquer la vertu de patience et à se former le caractère en se soumettant sans rechigner aux servitudes de la vie militaire, en supportant d'un cœur égal les heurts inévitables que supposent la vie en commun de personnes issues de milieux différents, les petits ennuis résultant de l'accomplissement de tâches de minimes importances, dont à première vue, il ne comprendra pas toujours la nécessité, voire même qui lui paraîtront inutiles et mesquines. Mais quelles sont les professions qui n'ont pas leurs servitudes. Combien souvent dans l'avenir, dans l'exercice même de la profession qu'il s'est choisie, la routine journalière ne lui pèsera-t-elle pas bien plus lourdement encore, parce qu'elle se répète pendant toute une carrière, et pas seulement pendant quelques mois comme à l'armée.

Que le jeune universitaire ne se plaigne pas non plus d'avoir trop de loisirs. Un homme intelligent n'en a jamais trop, car il saura toujours les meubler de manière à en retirer profit.

Qu'il ne perde pas de vue non plus que l'esprit à l'armée a profondément évolué depuis la dernière guerre. Une armée moderne a besoin de spécialistes de tous genres. Elle a donc intérêt à utiliser au mieux la compétence de tous ceux qu'elle emploie et à cette fin de leur confier les tâches qu'ils sont le mieux à même de remplir. L'armée peut donc donner aux jeunes universitaires, comme aux moins jeunes, la possibilité d'employer les connaissances qu'ils ont

acquises au cours de leurs études ou de leur carrière. Ainsi l'ingénieur pourra être confronté avec les multiples problèmes d'ordre technique qui doivent être résolus dans une armée moderne, tels les problèmes d'approvisionnement et de mobilisation des ressources de la nation; les problèmes de transport et de circulation; les problèmes de communication et de liaison; les problèmes d'entretien et de réparation de l'important matériel qu'exige une armée moderne. Ainsi encore, le jeune docteur en droit se verra confier l'éducation civique des miliciens, pourra collaborer au service social, assurera la défense des prévenus devant les conseils de guerre.

Pour ceux qui occupent déjà un certain grade dans les cadres de réserve, l'armée d'aujourd'hui a fait aussi un important effort en vue de leur donner une formation qui corresponde aux responsabilités qu'elle leur confie tout en utilisant dans la mesure du possible l'expérience et la compétence qu'ils ont acquises dans la vie civile. Elle cherche à leur faire comprendre l'intérêt qu'elle attache à leur collaboration, et que cet intérêt peut être réciproque. Nous pensons, en écrivant ces lignes, aux cours-conférences qui furent donnés il y a quelques années aux candidats officiers supérieurs de réserve, à l'école de guerre. Ces cours exposés de manière remarquable par des officiers de valeur visaient à donner une information générale sur les problèmes divers qui se posaient à l'armée belge, tant sur le plan national que dans le cadre de l'exécution des engagements internationaux souscrits par la Belgique, sur la manière dont certains avaient été résolus, sur les difficultés auxquelles on se heurtait pour donner aux autres une solution satisfaisante, problèmes complexes, d'ordre militaire certes, mais aussi d'ordre économique, social et politique. Car les problèmes de l'armée sont de nos jours des problèmes intéressant la Nation toute entière.

« La Nation forme un tout, il ne se conçoit pas que certains de » ses organes poursuivent des objectifs allant totalement à l'encontre » des buts qu'elle s'assigne dans d'autres domaines », disait M. Gaston Deurinck, président de la Commission Consultative Armée-Economie, lors de la séance inaugurale de cette Commission le 23 octobre 1959.

Conçu de cette manière, un tel enseignement était incontestablement d'un très grand intérêt pour tous ceux qui en bénéficiaient.

### III. — L'armée et les rapports sociaux

Le jeune universitaire a souvent vécu en vase clos. Son milieu familial, ses compagnons d'études, ses professeurs, un cercle d'amis ont marqué les limites de ses contacts au point de vue social. Quant aux autres milieux de la société, il les connaît peu ou mal, faute de rapports avec eux. Quelles sont leurs aspirations, leurs problèmes, leurs besoins, autant de questions auxquelles il est bien incapable de répondre avec un peu de précision.

L'armée, conglomérat de toutes les classes sociales, véritable image de la Nation, pourra lui ouvrir des horizons nouveaux. Elle lui permettra, s'il veut s'en donner la peine, d'entrer en contacts avec d'autres hommes que ceux qu'il a toujours fréquentés, qui ont une formation et une manière de penser et de réagir aux idées et aux faits, qui peuvent être bien différentes des siennes.

L'armée peut être au point de vue social, pour le jeune universitaire, un champ d'expérience extrêmement enrichissant.

Il pourra y apprendre aussi que commander des hommes est une mission délicate qui exige un ensemble de qualités de cœur et d'intelligence ainsi que des connaissances diverses qui ne s'acquièrent pas en un jour. L'armée peut ainsi le préparer heureusement à une tâche qu'il devra souvent remplir dans la vie civile.

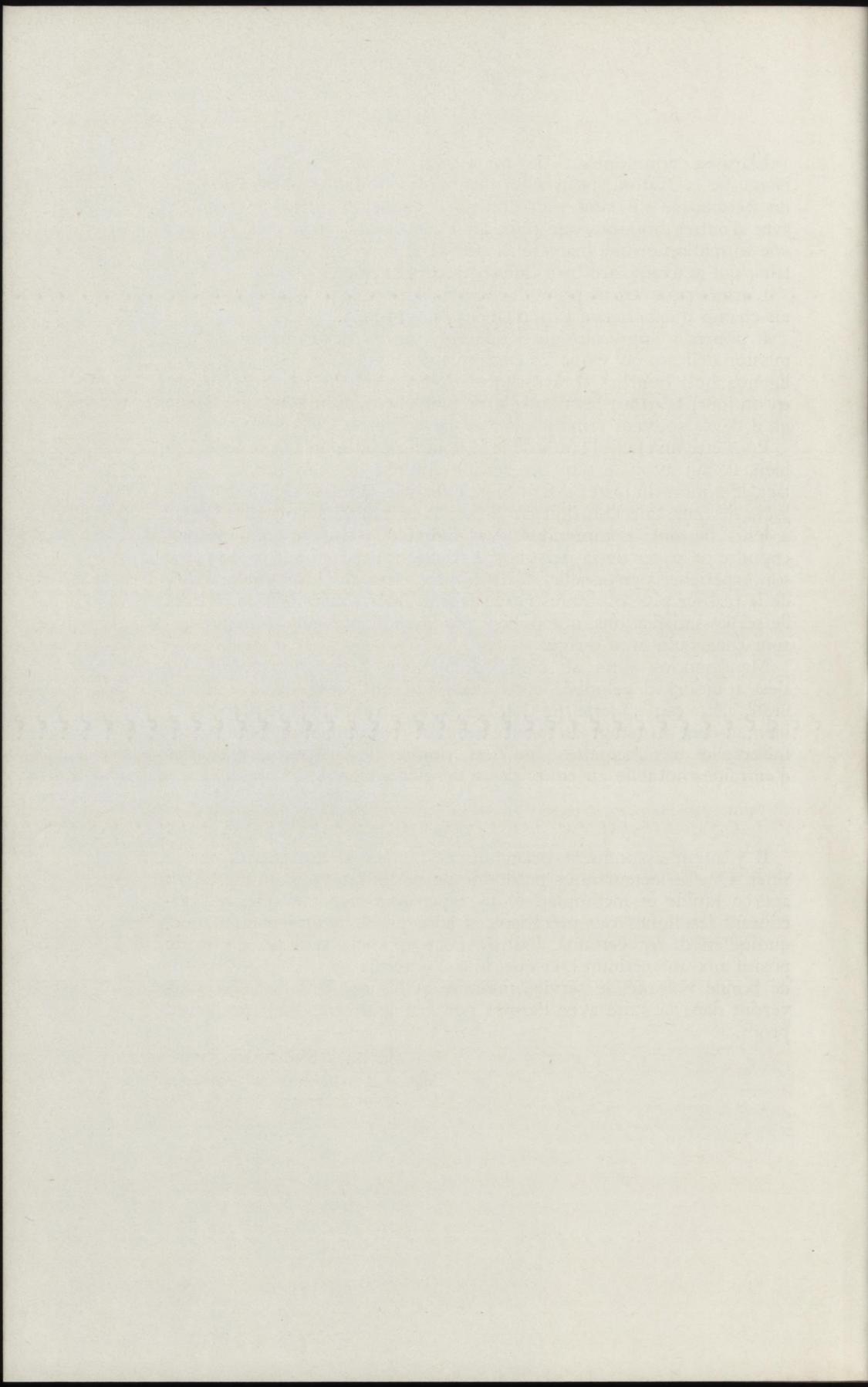
Pour être un chef, il faut savoir se conduire soi-même et se conduire bien, il faut avoir le sens des responsabilités, de l'enthousiasme, du tact, la notion du juste; il faut bien connaître sa mission et la psychologie de ceux que l'on doit conduire; il faut aussi savoir s'intéresser à leurs besoins, comprendre leurs difficultés; il faut enfin ne pas craindre de payer de sa personne. Chacun doit faire dans ce domaine son expérience personnelle. L'armée permettra au jeune universitaire de la réaliser plus ou moins parfaitement. Très souvent, il en retirera de réelles satisfactions, notamment par la confiance que lui témoigneront ceux qu'il aura dirigé.

Mentionnons enfin au crédit de l'armée, cette camaraderie qui s'est toujours développée entre ceux qui ont servi dans la même unité; cette camaraderie qui tisse des liens si forts qu'ils se perpétuent bien au-delà du temps de service militaire, notamment au sein de ces fraternelles régimentaires qui ont donné de si beaux exemples d'entraide mutuelle au cours de la dernière guerre.

\* \* \*

Il y aurait assurément beaucoup de choses à dire encore sur le sujet. Que le lecteur nous pardonne de ne lui en avoir donné qu'un aperçu rapide et incomplet. Nous espérons cependant que, en parcourant les lignes qui précèdent, il aura pu se rendre compte que, quoiqu'en disent certains, l'armée peut apporter quelque chose de positif aux universitaires, et que, loin d'y perdre leur temps, s'ils sont de bonne volonté, le service militaire et les contacts qu'ils conserveront dans la suite avec l'armée peuvent leur être d'un très grand profit.

Jacques STASSEN,  
Maître de conférence à l'Université.  
Major de Réserve S. L. T.



## L'Universitaire et le Cadre de Réserve

---

Chez nous comme dans tous les pays civilisés, c'est au prix de sérieux sacrifices de l'ensemble de la collectivité que peuvent être mis à la disposition des jeunes, les instruments de haute culture scientifique que sont nos universités.

L'élite de notre jeunesse reçoit ainsi de la Nation le plus beau cadeau qui se puisse concevoir, celui de la culture, celui d'une formation scientifique qui fera d'elle des guides, des chefs dans les différents secteurs de la vie nationale.

C'est tout naturellement que le jeune universitaire s'en vient prendre ses responsabilités dans la vie économique, dans le monde judiciaire, dans l'organisation de la santé.

Pourquoi en serait-il autrement lorsque la Nation lui demande cette fois un geste plus désintéressé, celui d'être le guide de ses concitoyens mobilisés pour assurer la défense du pays ? L'armée a toujours eu et aura toujours besoin d'Officiers de réserve à côté des Officiers d'active dont le nombre est insuffisant en période de crise.

A qui la Nation demanderait-elle cette mission si ce n'est à ceux qui ont reçu d'elle le privilège de cette formation de chef.

Tout universitaire digne de ce nom et conscient du problème ne peut manquer de ressentir le devoir qui lui incombe de faire partie du cadre des Officiers de réserve, de se préparer dès à présent et de se maintenir apte à jouer si besoin était le rôle de guide militaire de ceux que l'Etat pourrait lui confier.

Rester dans le rang dans le domaine militaire, refuser les responsabilités et les charges serait non seulement abdiquer son rôle normal mais ce serait surtout manquer à son devoir vis à vis de la collectivité qui lui a donné la possibilité d'être ce qu'il est.

La formation de base et un certain entraînement de l'Officier de réserve sont pris en charge par l'armée elle-même tant au cours du service militaire que par quelques rappels dans la suite.

Ces rappels sont, toutefois, très limités et en nombre et en durée. Question de budget d'abord et aussi dans le but de ne pas trop contrarier l'activité économique et les intérêts professionnels de l'Officier de réserve.

Il y a là un grave danger.

L'Officier de réserve qui ne s'est pas contenté d'accepter le grade comme un titre honorifique, qui est conscient de ses responsabilités

qui sait qu'il peut brusquement se trouver gardien de la vie de soldats se voudra à tout moment apte à pouvoir remplir son rôle.

Les moyens que l'Armée met à sa disposition dans ce but sont par la force des choses insuffisants.

Se rendant parfaitement compte de cette situation, des Officiers de réserve, dans les différentes villes du pays, ont pris sur eux cette mission. Ils ont constitué un peu partout des cercles d'Officiers de réserve pour aider leurs camarades à se maintenir aptes à remplir leur mission éventuelle.

Dès lors l'Officier de réserve ne se trouve plus jamais seul. Quel que soit l'endroit où il réside il sera sûr de trouver partout des cercles qui par leurs activités et leurs réalisations de toutes espèces le soutiendront et l'aideront. Il y trouvera des séminaires d'armes où il pourra entretenir ses connaissances militaires et surtout adapter à la technique militaire sa formation universitaire. L'armée moderne est, en effet, une vaste usine où se retrouvent la plupart des problèmes des organismes civils, qu'il s'agisse des rapports humains des entreprises, des problèmes des transports, entretien du matériel, réparation, stockage, distribution, d'approvisionnement, d'achats, de travaux de génie, de problèmes de balistique, de radiotransmission. On y retrouve aussi les questions relatives au maintien de l'ordre, à la recherche du renseignement, à la police, à l'organisation judiciaire, à la liaison avec les armées étrangères, aux contacts avec les autorités civiles, à la protection des points vitaux, aux services de santé, à l'organisation des moyens de sauvegarde des populations civiles, à l'organisation des hôpitaux.

A ces problèmes généraux se joignent ceux de technique et de tactique strictement militaires : l'organisation du combat dans toutes les circonstances, de nuit, dans les agglomérations, tactique de guerillas, les problèmes de cartographie militaire, études et interprétations du terrain sur cartes, les questions atomiques et tant d'autres.

La mission de l'Officier d'une armée moderne même réserviste qu'il soit affecté aux armes traditionnelles : Infanterie, Blindés, Artillerie, Génie, Transmissions, Forces Navales, Forces Aériennes ou aux divers services nous apparaît comme particulièrement exigeante tant dans le domaine des connaissances que dans celui de la pratique.

Les travaux de séminaires d'armes, des conférences, des séances de cinéma ont pour but de maintenir ces connaissances et cette pratique. Ils sont complétés dans la mesure du possible, avec le concours des unités actives de l'armée, par certains exercices organisés à l'extérieur dans les conditions les plus proches de la réalité.

Des cours par correspondance permettent de garder le contact avec les nouvelles tactiques, les modifications d'organisation, avec les problèmes nouveaux.

Il ne suffit toutefois pas que l'Officier de réserve soit intellectuellement apte à remplir son rôle. Les exigences de plus en plus grandes de la guerre moderne nécessitent une condition physique parfaite.

Qui ne sait que le confort moderne et les occupations absorbantes nous rendent très malaisés la pratique des sports, l'entraînement physique, la vie rude de plein air, cependant indispensable, non seulement à un Officier, mais tout simplement à la conservation d'une santé équilibrée.

Ici encore les cercles organisent des sections d'hébertisme, de sports, d'escrime, d'équitation, des compétitions nationales, des week-end d'exercices physiques très durs, comme les exercices « évasion » où les participants se trouvent placés dans des conditions voisines de celles que connaissent les prisonniers évadés.

Il est bien inutile de signaler que toutes ces activités sont absolument libres, que les Officiers n'y participent que dans la mesure de leurs possibilités. Mais il est aussi vain de tenter de faire revivre l'esprit de franche camaraderie qui s'y fait jour.

C'est dans le même esprit que sont organisées au profit des Officiers de réserve des séances de tir où tous ceux qui le désirent peuvent s'initier aux manœuvres des différentes armes portatives.

Des cours de langues néerlandaise et anglaise sont spécialement conçus pour aider ceux qui souhaitent se perfectionner dans ce domaine. Si la connaissance du néerlandais est indispensable pour l'accession au grade d'Officier supérieur, les rapports entre nations alliées ne sont guère concevables sans l'anglais.

Et nombreux sont les officiers qui se sont félicités sur le plan civil et dans le monde des affaires des efforts que l'armée les avait amenés à faire à ce sujet. La vie militaire avec ses aspects multiples ne ressemble plus guère à la monotonie, à la routine, au temps perdu dont elle était naguère trop souvent l'exemple.

En toute objectivité l'appartenance au corps des Officiers de réserve apporte aujourd'hui à l'universitaire un enrichissement personnel qui n'est pas négligeable.

Il lui donnera la possibilité de rencontrer d'autres hommes qui comme lui sont animés du désir de servir, qui comme lui savent se laisser diriger par autre chose que le seul intérêt.

N'est-ce pas un grand réconfort pour un intellectuel de se sentir entouré d'amis qui ont les mêmes idées que lui sur les grands problèmes de notre vie nationale, qui ont les mêmes réactions que lui dans les moments de crise.

D'un point de vue plus utilitaire, sur le plan professionnel, d'aucuns bénéficieront du prestige que revêt encore l'appartenance au corps des Officiers et très souvent d'importants courants d'affaires, des relations précieuses sont nées de l'amitié, de cette camaraderie toute particulière que l'on ne peut comprendre qu'après l'avoir vécue et qui unit de nombreux Officiers de réserve.

Des organismes comme le Cercle Mars et Mercure n'ont d'autre but que de créer entre Officiers cette sorte de franc-maçonnerie commerciale.

Pour beaucoup enfin l'appartenance à l'armée de réserve sera l'occasion de contacts avec des disciplines intellectuelles souvent fort différentes de leur formation professionnelle et une des rares possibilités d'échapper à une spécialisation trop poussée et trop exclusive.

Bien sûr l'expérience est une chose qui ne vaut réellement que lorsqu'on l'a faite soi-même. Dans la mesure, toutefois, où nous pouvons faire confiance à celle des autres, je dirai que j'ai rarement eu l'occasion de rencontrer un universitaire Officier de réserve qui n'ait pas spontanément admis qu'il devait à son appartenance à l'armée et aux contacts maintenus avec elle une partie de ce qu'il était.

Jacques DE NIJS,

Ancien Assistant à la Faculté de Droit de l'Université,  
Major A. E. M. de Réserve.

---

# Les Carrières universitaires

## Le recrutement des universitaires dans les services administratifs de l'Etat en 1959

Le *Moniteur belge* du 21 décembre 1960 a publié le texte du rapport annuel présenté au gouvernement par le Secrétaire permanent au recrutement du personnel de l'Etat. Ce rapport rend compte de l'activité du Secrétariat permanent de recrutement au cours de l'année 1959 et, comme les années précédentes <sup>(1)</sup>, on trouvera une brève analyse des données relatives aux débouchés offerts, en 1959, aux universitaires dans les administrations de l'Etat.

### *Aperçu général du recrutement en 1959*

Au cours de l'exercice envisagé, la décision prise, en 1952, de subordonner l'engagement des agents définitifs et temporaires à une autorisation expresse du Premier Ministre, est, en principe, restée en vigueur.

Toutefois, après avoir, de 1952 à 1955, comprimé les engagements à un volume très réduit, le gouvernement avait, à partir de 1956, accru progressivement le nombre et l'importance des autorisations de recrutement. En février 1959, la décision précitée de 1952 fut assouplie en ce sens que le remplacement des agents en service au 31 mai 1958, qui sont sortis des cadres par suite de décès, démission, révocation ou mise à la retraite, serait dorénavant autorisé par un simple visa conforme de l'Inspection des Finances, sans intervention du Premier Ministre.

Au cours de l'année 1959, le Secrétariat permanent a mis à la disposition des administrations 1912 nouveaux agents, dont 1719 définitifs et 193 temporaires contre 2729 (2374 définitifs et 355 temporaires) en 1958.

Le recrutement statutaire a subi l'influence d'une série d'actes réglementaires parmi lesquels nous relevons : l'arrêté royal du 25 novembre 1959, aux termes duquel le Secrétariat permanent de recrutement et le Service d'administration générale ont été placés sous l'autorité du Ministre, vice-président du Conseil, la loi du 14 juillet 1959, établissant les équivalences entre les certificats d'études et les grades académiques délivrés en Belgique, au Congo belge et au Ruanda-Urundi et l'arrêté royal du 13 juin 1959, apportant de notables modifications au programme du « concours diplomatique ».

(1) Cfr. *Bulletin des Amis de l'Université de Liège* : 1952, n° 1; 1952, n° 4; 1954, n° 1; 1955, n° 1; 1957, n° 1; 1958, n° 1; 1959, n° 1; 1960, n° 1.

*Le recrutement des diplômés universitaires en 1959*

Au cours de l'exercice envisagé, le Secrétariat permanent a organisé, en ce qui concerne les emplois de 1<sup>re</sup> catégorie, 29 concours d'admission au stage (recrutement d'agents définitifs); 1 épreuve de classement (recrutement d'agents temporaires) et 21 concours d'accession à la catégorie supérieure (pour permettre aux agents de la 2<sup>e</sup> catégorie d'accéder aux emplois de la 1<sup>re</sup>).

*Concours d'admission au stage pour les agents de la 1<sup>re</sup> catégorie*

Année	Nombre de concours	Participants	Admissibles
1955	10	57	40
1956	30	228	66
1957	47	98	34 <sup>(1)</sup>
1958	18	118	49 <sup>(1)</sup>
1959	29	342	79

*Epreuves de classement pour les agents de la 1<sup>re</sup> catégorie*

Année	Nombre d'épreuves	Participants	Admissibles
1955	0	0	0
1956	3	12	12
1957	8	19	19
1958	0	0	0
1959	1	0	0

*Concours d'accession à la 1<sup>re</sup> catégorie*

Année	Nombre de concours	Participants	Admissibles
1955	1	5	0
1956	5	153	77
1957	4	332	43
1958	5	217	83
1959	21	1083	236

<sup>(1)</sup> Le *Moniteur belge* du 23 décembre 1959, qui publiait le rapport d'activité 1958, faisait état de 32 candidats admissibles en 1957, et 47 en 1958.

Les chiffres reproduits ci-dessus ont été publiés dans le *Moniteur belge* du 21 décembre 1960.

Les 29 concours d'admission au stage constituaient des concours spécialisés dont 23 ont donné des résultats insuffisants. Ils étaient relatifs aux fonctions suivantes : des emplois d'ingénieur, des emplois exigeant la possession des diplômes de docteur en médecine et de pharmacien, l'emploi d'inspecteur d'actuariat, l'emploi de psychologue dans les établissements pénitentiaires et l'emploi d'inspecteur vétérinaire au Ministère de l'Agriculture.

Cette situation alarmante est due au fait que les conditions de travail et de rémunération offertes par l'administration ne permettent pas à celle-ci de soutenir la concurrence aigüe du secteur privé.

Cette année encore, le Secrétaire permanent pose le problème du recrutement d'éléments d'élite pour les emplois de qualification générale. Il propose de créer, au sein de la deuxième catégorie, une fonction transitoire suffisamment rémunérée à l'intention des universitaires. Cette solution permettrait de récupérer une partie de ceux qui, tout en possédant une vocation administrative, se sont orientés, après les humanités, vers les études supérieures au lieu d'entrer à l'administration et dont l'accès aux postes administratifs est, à ce jour, fermé. Après une initiation relativement brève, ces agents auraient la faculté de concourir, par la voie des concours d'accession, pour les emplois de la première catégorie.

Les résultats très satisfaisants des concours d'accession à la première catégorie illustrent assurément l'efficacité que ne manquerait pas d'avoir cette formule.

Voici le relevé des diplômes dont sont porteurs les 38 candidats qui ont été recrutés en 1959 en qualité de stagiaires dans les emplois de la première catégorie.

Ingénieur civil des mines .....	1
Ingénieur civil électrotechnicien .....	2
Ingénieur civil mécanicien .....	1
Ingénieur agronome .....	3
Docteur en droit .....	11
Pharmacien .....	7
Licencié en sciences économiques .....	1
Licencié en sciences économiques et licencié en sciences commerciales et financières .....	2
Licencié en sciences commerciales et consulaires .....	1
Licencié en sciences politiques et administratives .....	1
Licencié en sciences politiques et sociales .....	1
Licencié en sciences diplomatiques .....	1
Diplômé de l'Institut supérieur des Sciences administratives à Ixelles	1
Candidat admis en qualité d'agent de la 1 <sup>re</sup> catégorie aux services extérieurs du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur avec dispense de la condition d'études en application de l'arrêté royal du 25 avril 1956 fixant le statut des agents du département en cause .....	1
Total .....	38

## La Vie de notre Association

### La Section d'Elisabethville en 1959-1960

*« Comme par le passé, c'est avec grand plaisir que nous publions intégralement ci-dessous, le rapport d'activités de l'Association des Anciens Etudiants de l'Université de Liège à Elisabethville. »*

L'année 1959-1960 a été marquée par une activité croissante du monde politique et une activité décroissante des anciens de Liège. Des mois d'incertitude ont quelque peu détérioré l'esprit folklorique des valeureux Liégeois, mais il est hors de doute qu'un souffle ardent les anime à nouveau, qu'ils soient restés au Katanga, ou revenus pour trois mois, voire pour trois ans, et qu'ils rappellent leurs épouses. Peut-être pourrions-nous organiser un dîner des dames en nous réjouissant d'en voir quelques-unes, alors que l'année passée, chez Fred, le 23 octobre, elles étaient si nombreuses et suscitaient non de l'étonnement mais une habituelle galanterie.

Le 24 octobre, au RAC, l'assemblée générale tenait ses assises. M. Derriks, Président sortant, exprima sa décision de ne pas voir renouveler son mandat malgré l'insistance des membres. C'est par acclamation qu'il fut élu Président d'honneur; c'est également par acclamation que je vous propose de le remercier ici, car il est resté un des anciens les plus actifs de notre Association.

L'Assemblée élit comme président M. Falla, professeur à l'Université d'Elisabethville, et approuva les comptes sans trop les inspecter, suivant une tradition que je vous demande de respecter cette année encore.

C'est au début de novembre que nous avons accueilli au RAC, M. Victor Gothot, vice-président du Conseil d'Administration de l'Université de Liège. Il nous fit part, avec sa précision et sa bonhomie habituelles, des projets de notre Université et entre autres du futur complexe du Sart-Tilman et de la réorganisation du personnel enseignant.

M. Bustin a bien voulu nous donner dans la grande salle du RAC une conférence sur l'émancipation politique de Nigéria. Il n'a pas craint de parler également du Ghana, du Congo et d'autres pays d'Afrique; cet aspect résolument panafricain de sa causerie lui valut un bon succès d'estime auprès de nombreux auditeurs congolais.

M. Richelle, au cours d'une causerie intime, nous a parlé des nouvelles méthodes d'enseignement à l'essai aux Etats-Unis. Il s'agit entre autres de machines à donner cours qui continuent de fonctionner si l'élève comprend, et suspendent leurs fournitures si l'élève ne comprend pas. Le succès est

vif, mais la fraude est importante, surtout parmi les Belges, Italiens et Grecs de ces régions, cousins sans doute de ceux qui vivent au Katanga.

C'est avec un très vif intérêt que les membres de notre Association et un nombreux public ont assisté à la conférence de M. Firquet, professeur à l'Université d'Elisabethville, sur les mystères de l'embryologie. Vous prenez un œuf, vous prenez un cheveu, vous coupez l'œuf en deux avec le cheveu et vous obtenez deux jumeaux parfaitement constitués, voire même deux jumelles agréablement pourvues. Le retentissement de l'embryologie parmi les membres a été, tel que l'un deux, enthousiasmé, a décidé d'épouser pareille jumelle. Aux dernières nouvelles, il cherche le cheveu.

Signalons encore le cocktail donné en l'honneur de M. M. Dubuisson, recteur de l'Université. De nombreux professeurs de l'Université d'Elisabethville avaient tenu à assister à cette réception. Il nous reste, pour en terminer, à souhaiter que l'ambiance créée au cours des années précédentes entre anciens de tous les milieux professionnels du Katanga continue à nous unir dans une même estime pour notre Université et une participation nombreuse à nos activités.

*Le Secrétaire.*

---

## La Vie universitaire à Liège

---

### L'Enseignement du Génie sanitaire à l'Université de Liège

Cette leçon inaugurée à l'Université de Liège l'organisation d'un enseignement complémentaire en Génie sanitaire.

Le programme adopté par le Conseil d'Administration de l'Université répond aux vœux exprimés par les commissions d'experts de l'Organisation Mondiale de la Santé. Il offre en outre toute la souplesse nécessaire pour que l'étudiant puisse approfondir ses connaissances théoriques et pratiques dans des secteurs particuliers de son choix.

La plupart des matières figurant au programme sont enseignées depuis longtemps dans cette Université. Le fait en avait été relevé d'ailleurs par les experts de l'Organisation Mondiale de la Santé. L'Université de Liège était donc particulièrement préparée et l'innovation ne consiste en sorte qu'à grouper et compléter des enseignements existants de façon à pouvoir acquérir, en une année d'étude, un certificat valable.

Pour les milieux avertis, l'importance croissante du Génie sanitaire ne se discute pas. Il me sera donc d'autant plus facile de vous présenter ce nouveau-né de notre Université, robuste et plein d'avenir.

Nous vous définirons d'abord ce que l'on entend par Génie Sanitaire. Nous situerons ensuite le Génie Sanitaire dans le contexte d'une politique moderne de la santé publique et terminerons en parcourant rapidement le champ des applications auxquelles doit prétendre cette discipline.

#### I. — *Définitions.*

Commençons par un peu d'histoire. Le Génie Sanitaire n'est pas le résultat d'une génération spontanée. Dès la plus haute antiquité, on retrouve en Inde préaryenne, chez les Crétois, chez les Egyptiens puis chez les Grecs et les Romains, des installations de drainage, de chauffage, de distribution d'eau, des bains publics, des latrines, des baignoires, et combien d'autres réalisations qui traduisent d'un réel souci de propreté individuelle ou publique. Pendant des siècles, on fera du Génie Sanitaire sans le savoir car les préoccupations urbanistiques se superposent le plus souvent aux problèmes sanitaires.

Il faudra néanmoins attendre la fin du 19<sup>e</sup> siècle pour que la notion de maladie transmissible fournisse une explication aux résultats obtenus empiriquement par certains aménagements urbains et serve de point de départ à une médecine préventive rationnelle. Depuis lors, les facteurs susceptibles

de perturber ou de compromettre la santé se sont révélés de plus en plus nombreux et nous les connaissons encore bien imparfaitement. On comprendra donc que la définition du Génie Sanitaire, s'inspirant des tendances qui ont prévalu lors de la rédaction de la charte de l'Organisation Mondiale de la Santé, a été établie d'une façon assez large pour lui permettre toutes les adaptations exigées tant par l'apport de connaissances nouvelles que par l'évolution accélérée des conditions de leur application.

Les experts de l'Organisation Mondiale de la Santé ont défini le Génie Sanitaire dans les termes suivants :

« L'Art d'assurer par les techniques de l'ingénieur, le contrôle de l'homme sur son milieu matériel en vue de favoriser son bien-être physique, mental et social. »

Il ne s'agit donc pas seulement, comme le dit excellemment Milivoj Petrik (1), de lutter contre les facteurs qui influencent défavorablement la santé, mais encore de faire jouer au maximum ceux qui sont favorables.

Ces facteurs qu'il s'agit de contrôler peuvent être classés en cinq grandes catégories :

- 1) l'approvisionnement en eau potable et l'évacuation des matières usées.
- 2) l'urbanisme et le logement.
- 3) l'hygiène du travail.
- 4) les denrées alimentaires.
- 5) les animaux vecteurs de maladie.

Il ne s'agit ici que d'un libellé très large dont nous reparlerons plus loin.

Le Génie Sanitaire va donc au-delà de l'assainissement. Le terme assainissement implique, en effet, que le milieu est préalablement insalubre pour l'une ou l'autre raison. Le Génie Sanitaire bien entendu s'attaquera à des situations de fait et devra les corriger. Ces situations de fait seront soit naturelles dans des régions rurales ou peu évoluées soit créées par l'homme lui-même dans les agglomérations, les industries, les moyens de transport, etc... Vu sous cet angle, le Génie Sanitaire aura donc un rôle *thérapeutique* à jouer. Dans ces cas, il fera de l'*assainissement*.

Mais lorsqu'il s'agira de nouveaux établissements collectifs ou individuels, le Génie Sanitaire doit jouer comme une *discipline préventive*. Il visera à l'aménagement du milieu où vit l'homme.

Et ceci nous amène à situer le Génie Sanitaire dans le contexte d'une politique générale de la santé.

## II. — *Position du Génie Sanitaire dans une politique générale de la santé.*

L'économie générale de toutes les nations est confrontée avec le problème de plus en plus complexe de la sauvegarde de la santé des populations. Les progrès considérables et semble-t-il loin d'être épuisés dans nos connaissances sur la genèse de la maladie, la découverte continue de moyens nouveaux de lutte contre celle-ci ont pratiquement fait éclater le cadre classique de la médecine.

La *médecine de soin* garde, et à juste titre, son droit d'aïnesse. Elle s'attaque à l'homme malade et ses réussites de plus en plus spectaculaires ne se comptent plus. Mais tout succès a malheureusement ses rançons : de plus en plus scientifique, la médecine de soin coûte de plus en plus cher dans un monde égalitaire qui veut la mettre à la portée de tous.

L'étude du coût des soins médicaux montre que ceux-ci pèsent de plus en plus lourdement sur les budgets publics ou privés ou sur les deux à la fois (2, 3).

Pour les pays de même niveau que le nôtre, il représente *grosso modo* 4 à 5 % du revenu national moyen, quel que soit le système d'assurance adopté, la plus grosse part étant absorbée par les frais hospitaliers et les traitements relevant des spécialistes.

Il faudrait, pour être juste, ajouter à ce coût de la maladie le montant de la perte économique qu'entraîne la maladie, perte qui pour être plus difficile à évaluer n'en représente pas moins un chiffre impressionnant sur le plan national sans compter l'incidence souvent cruelle sur la famille des victimes.

L'économie, en tant que commandant la prospérité, est comme on le voit liée au facteur santé des populations et cette interdépendance est d'autant plus étroite que le niveau économique d'une population est faible ou médiocre.

On comprendra que les mesures visant à protéger la santé ne pourront être envisagées de la même manière dans les pays riches et dans les pays pauvres à caractéristiques démographiques, économiques et sociales particulières.

C'est ce qui explique que le principe de l'organisation de la santé a retenu de plus en plus l'attention avec l'espoir d'obtenir à meilleur compte et de façon durable la diminution de la morbidité et de la mortalité. Dans cette conception, on vise à mettre l'homme, dans la mesure du possible, à l'abri de la maladie. Le traitement de celle-ci s'en trouverait donc financièrement allégé et techniquement amélioré.

C'est à la fin du siècle dernier que s'est imposée la notion de *médecine préventive*. Elle était née des connaissances acquises sur la transmission des maladies infectieuses et devait conduire aux résultats les plus spectaculaires. La vaccination et la séroprophylaxie, l'application de mesures strictes d'isolement et de désinfection, l'internationalisation de mesures dites quaranténaires ont eu raison de nombreuses maladies infectieuses bien avant l'ère des antibiotiques.

La médecine préventive a parallèlement vulgarisé la notion d'*hygiène*. Plus ou moins bien comprise des populations, cette notion a contribué pour beaucoup au bond qu'a fait le niveau général de santé dans toutes les populations bénéficiant d'une certaine instruction.

Elle a eu le mérite de faire ressortir l'importance du milieu comme cause pathogène.

En effet, le milieu où l'on vit est nocif à de nombreux égards, que ce soit celui de la vie familiale, celui du travail, celui des distractions ou des loisirs.

Comment s'exprime actuellement le *bilan santé-maladie*. Nous en emprunterons le schéma à l'école anglo-saxonne (4). L'existence humaine est à la merci de nombreux facteurs que l'on peut sommairement classer en trois grands groupes : les facteurs héréditaires, les facteurs de maladie et les facteurs de santé.

1. *Facteurs héréditaires*. — Ce premier groupe comprend tout ce qui a trait au patrimoine héréditaire d'origine paternelle ou maternelle et contribue à façonner le génotype, c'est-à-dire l'individu tel qu'il résulte de la fécondation.

Ce génotype subira ultérieurement, avant et après la naissance les influences diverses des deux groupes suivants.

2. *Facteurs de maladie*. — Ce groupe comprend toutes les formes d'agression contre l'organisme ou facteurs pathogènes. Ces agresseurs agissent soit directement (maladies infectieuses, traumatismes divers, etc...) soit indirectement à travers l'organisme maternel (maladies infectieuses, intoxications, etc...) soit encore à la faveur du milieu dans lequel vit l'individu (maladies infectieuses et professionnelles, traumatismes, etc...).

Nous trouvons dans ce groupe tous les micro-organismes et parasites susceptibles de s'attaquer à l'homme, des animaux venimeux ou non, certaines plantes, les facteurs qui sont à l'origine des cancers et maladies apparentées, toutes les formes de traumatismes, physiques, chimiques et moraux, bref tout le champ d'application de la médecine journalière.

3. *Facteurs de santé*. — Ce troisième groupe est plus complexe, son rôle est plus nuancé, partant, il ne peut se définir par un simple terme. Nous dirons qu'il réunit « les conditions particulières dans lesquelles chaque organisme est appelé à vivre » et que nous résumerons, pour plus de facilité, par le mot milieu ou environnement (*nurture* des auteurs anglais).

L'observation montre et le fait est connu depuis longtemps, que la densité des agressions contre l'organisme humain augmente ou diminue considérablement suivant les circonstances dans lesquelles elles se produisent. L'élément agresseur n'atteint souvent l'homme qu'à travers certaines faiblesses qui peuvent parfois lui être propres (hérédité) soit plus souvent imputables au milieu dans lequel il vit, le mot milieu étant pris dans le sens le plus large et englobant aussi bien le familial que le professionnel et le social.

C'est ainsi que nous trouverons souvent dans le milieu familial et dans l'habitat des causes de propagation de nombreuses infections, ou encore des conditions susceptibles de compromettre l'équilibre mental.

Le milieu du travail expose l'individu à des risques divers : traumatismes dus à des incidents mécaniques, à la fatigue ou à l'inattention; intoxications de plus en plus variées, vu la multiplication des agents chimiques utilisés dans l'industrie moderne.

Le milieu social pourra enfin, de son côté, favoriser ou réduire ce qu'il est convenu d'appeler maintenant les maladies sociales, alcoolisme, maladies vénériennes, tuberculose, déséquilibres neuro-psychiques, etc...

Quoique nous ayons fait apparaître le milieu comme un élément majeur

jouant pour ou contre l'apparition de la maladie, il convient pourtant de le considérer en définitive comme groupant des facteurs de santé puisqu'au fur et à mesure que nous le connaissons mieux, nous pouvons le modifier pour le rendre favorable. Empruntant un mot au langage des sciences naturelles, on en est arrivé à la notion d'*écologie de la maladie*. L'écologie est la science qui étudie les rapports entre l'être vivant et le milieu géographique où il vit. L'écologie de la maladie étudie les relations qui existent entre la maladie et le milieu où elle apparaît. Cette étude s'est montrée des plus fertile. Prenons comme exemple l'immense domaine des maladies infectieuses. Les succès considérables remportés contre elles, ont quelque peu fait perdre de vue la subtilité des mécanismes qui assurent leur maintien ou leur transmission. L'épidémiologie ne se schématise pas, ni du côté de l'homme ni du côté du microbe, car la nature est immensément riche en ressources et se laisse difficilement surprendre. L'analyse des faits, lorsqu'elle est possible, montre que si virus, microbes ou parasites sont des éléments indispensables pour créer certaines maladies, leur transmissibilité, voire leur survie est considérablement augmentée ou diminuée suivant des facteurs pouvant dépendre de l'individu contagieux, de l'individu réceptif et du milieu.

La tuberculose fournit une excellente illustration de la dépendance des processus pathologiques à l'ensemble des facteurs du milieu. Nous ne pouvons résister à citer René Dubos (5, 6), du Rockefeller Institut dont l'autorité est certes indiscutable : « Quel que soit le mode d'infection, la gravité de la maladie est liée à de nombreux facteurs individuels qui eux-mêmes sont considérablement influencés par le milieu.

C'est ainsi que la réceptivité à la tuberculose est augmentée par les déficiences alimentaires ce qui explique qu'aux débuts de l'ère industrielle les classes laborieuses particulièrement pauvres payèrent un lourd tribut et que maintenant c'est le tour des populations sous-alimentées de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine. Et Dubos allant au bout de son raisonnement considère que la tuberculose n'est pas une maladie dont on ne guérit jamais ni à laquelle on ne puisse échapper mais qu'elle résulte avant tout d'imperfections flagrantes de l'organisation sociale et d'erreurs dans le mode de vie.

L'homme pourrait l'éliminer sans vaccins et médicaments en introduisant la sagesse biologique dans la technologie sociale et dans la façon de vivre de tous les jours. »

Venant de René Dubos, qui mieux que quiconque connaît la valeur des moyens que la bactériologie et la chimiothérapie mettent à notre disposition dans la lutte contre la tuberculose, cette prise de position formelle constitue une nouvelle consécration de la *médecine sociale* par le microbiologiste.

René Dubos reprend ensuite des idées chères à Charles Nicolle sur la naissance, la vie et la mort des maladies infectieuses : déclin et extinction des unes, comme la lèpre, extension ou apparition d'autres, comme certaines viroses et relève la part qui revient dans ces phénomènes épidémiologiques à l'influence du milieu et de certains modes de vie.

Il en arrive à la conclusion que dans la lutte pour la conquête de la santé, on ne peut se contenter de chercher éternellement de nouveaux vaccins, de nouveaux sérums, de nouveaux antibiotiques, de nouveaux spécifiques chimiques, mais qu'il faut s'orienter résolument dans de nouvelles voies, telles que l'étude des facteurs nocifs du milieu et la recherche des moyens permettant de les éliminer.

Il nous faut en effet reconnaître que si certains de ces facteurs nous sont parfaitement connus, un champ immense reste à explorer. Rappelons à cet égard certaines conclusions de la Conférence de 1958, « Man Versus Environment » (7), organisée par les Services de Santé Publique Américain et l'Institut de Technologie de Californie. Celles-ci soulignent l'importance du milieu dans la transmission de certaines maladies mais reconnaissent que les facteurs qui entrent en jeu sont encore loin d'être bien connus et que les solutions que nous adoptons sont basées trop souvent encore sur l'empirisme ou sur des constatations fortuites.

La Conférence attire l'attention sur le fait que la même maladie apparaît souvent dans des conditions de milieu très différentes. De nouvelles recherches sont nécessaires pour leur donner une base scientifique plus nette. A cet égard, des enquêtes épidémiologiques approfondies devront permettre d'expliquer certaines corrélations.

Aussi appuyée sur la biostatistique, l'épidémiologie, en tant que discipline analytique, constitue-t-elle un instrument précieux destiné à guider les chercheurs, médecins et ingénieurs, engagés dans la recherche de solutions rationnelles aux problèmes de santé publique. Elle n'a pas été assez utilisée jusqu'à présent et notamment dans le domaine des maladies non infectieuses.

L'homme comme tout être vivant est en perpétuelle adaptation aux sollicitations dont il est l'objet. Depuis Claude Bernard, les physiologistes, immunologistes, sérologistes, biochimistes n'ont cessé de préciser avec une minutie toujours croissante les multiples mécanismes qui permettent au *milieu intérieur* de notre organisme de s'adapter et de réagir à toute influence menaçant sa composition, sa stabilité, les conditions essentielles de fonctionnement et de survie de nos cellules. Ces mécanismes tant qu'ils ne sont pas *forcés* mettent l'organisme à l'abri de nombreuses agressions ou lui permettent de lutter efficacement.

Le *milieu extérieur* est quant à lui, le pourvoyeur des agents d'agression. Il y a interrelation permanente entre l'individu et l'ensemble des éléments constitutifs du milieu où il vit et se débat, souvent sans s'en rendre compte d'ailleurs. L'étude des réactions de l'être humain à un milieu que j'appellerai fixé ou évoluant lentement est chose déjà très difficile. Cette étude se complique considérablement dans les régions les plus actives du monde actuel qui évoluent avec une rapidité déconcertante. Elle en devient une gageure et pourtant toutes les innovations industrielles et sociales requièrent que cette étude s'organise rapidement. Dubos estime qu'il y a une urgence réelle à compléter notre outil pathologique, je cite ses termes, par une

science nouvelle qu'il appelle « biological technology » qui aurait pour but de protéger l'homme contre les agressions de toute espèce dont il peut être l'objet ou à défaut, de lui fournir les moyens de lutter contre elles efficacement.

En résumé, ce que nous nous proposons, c'est de neutraliser les multiples éléments nocifs du milieu extérieur et de faire de celui-ci un facteur positif de santé plutôt qu'un facteur négatif de maladie.

Or, il convient de concevoir le milieu dans son sens le plus large et d'y englober non seulement les conditions matérielles de l'habitat, du travail et des transports mais aussi les facteurs sociaux dont l'importance est toujours croissante, atmosphère familiale, ou professionnelle, utilisation des loisirs, habitudes individuelles ou collectives, telles que l'alimentation, etc...

Idéalement parlant, l'écologie de la maladie doit progressivement faire place à l'*écologie de la santé*.

En 1947, la New York Academy of Medicine célébrant son centième anniversaire, consacra une partie de ses assises à l'Écologie de la santé (8). Les problèmes mis à l'ordre du jour concernaient la protection génétique de l'individu, la protection maternelle, la nutrition, le rôle des animaux et des insectes comme réservoirs de virus, le rôle du climat et de certaines conditions géographiques comme facteurs de maladie, la protection de la santé mentale, l'organisation à l'échelon régional et à l'échelon national des services de santé publique, la formation du personnel que ces services requièrent et terminait par l'organisation de l'éducation sanitaire des populations, base indispensable à la réussite de toute entreprise visant à protéger la santé des individus.

Les grands problèmes d'assainissement n'étaient même plus discutés comme étant réalisables ou réalisés. Le but des débats était somme toute de partir d'une situation assez satisfaisante à ce point de vue, d'analyser les menaces qui subsistaient et d'y chercher remède. Le Congrès n'hésita pas à considérer que les vues développées au cours des réunions constituaient un point de départ pour l'avenir de la santé publique dans les cent ans à venir et pouvaient être considérées comme un véritable message.

Nous ne voulons pas que l'on nous prenne pour des utopistes. Nous n'ignorons pas que rien d'humain ne peut être parfait et qu'une œuvre n'est jamais achevée. Mais c'est un devoir pour ceux que préoccupe la santé des populations de savoir dans quelles voies il convient de se diriger car il s'agit de faire une vraie politique d'*économie humaine* pour reprendre une expression inaugurée par René Sand. Il importe de remplacer le plus possible le placement à court terme qu'est la médecine de soin par le placement à long terme que constitue l'ensemble de la *médecine sociale*.

Comme le disait avec son humour acerbe Sir Sheldon Dudley (9), longtemps directeur des Services Médicaux de la Royal Navy, en parlant du Service National de la mauvaise santé (1), nous ne devons pas avoir comme

(1) Allusion au fait que nos services de santé s'occupent en ordre primordial des malades plutôt que des bien portants.

objectifs de multiplier les hôpitaux dans le pays, et de multiplier le nombre de lits dans les hôpitaux, notre objectif est d'avoir le moins possible besoin de lits d'hôpitaux et d'empêcher les individus sains de devenir malades.

Bref, réduire le nombre des malades pour les mieux soigner et par ailleurs sauvegarder le capital humain.

De quoi l'homme est-il actuellement plus particulièrement menacé et comment devons-nous orienter nos recherches et nos activités. Il n'y a pas de réponse univoque à cette question, car suivant l'endroit où elle se pose, différentes sont les réponses.

Nous nous en tiendrons ici aux problèmes majeurs que posent des régions comme la Belgique.

D'abord on ne perdra pas de vue que malgré un effacement apparent, la maladie infectieuse reste redoutable surtout par les traces qu'elle laisse de son passage sur les grands viscères, foie, rein, systèmes cardiovasculaire ou nerveux, glandes diverses.

Mais il y aura lieu de tenir compte du fait que les grandes causes de mortalité et de morbidité sont avant tout :

- 1) les accidents de la route, frappant plus particulièrement les jeunes et les vieux.
- 2) les troubles cardiovasculaires chez l'adulte.
- 3) les cancers et maladies apparentées.
- 4) toutes les formes de déséquilibre ou de troubles mentaux.

Chacune de ces causes mériterait une étude approfondie. Mais globalement nous devons proclamer que, si on le veut, on peut s'attaquer efficacement aux quatre groupes d'affections ou d'accidents que nous venons d'énumérer.

Notamment, la gravité des cancers et des troubles cardiovasculaires, comme de nombreuses affections internes, pourrait être sérieusement abaissée par la généralisation du dépistage précoce, c'est-à-dire par une médecine clinique préventive généralisée.

Par ailleurs, la multiplication des accidents de la route est la conséquence d'un ensemble de faits qui peuvent être étudiés et corrigés depuis l'ignorance des conditions élémentaires de circulation aussi bien pour les piétons que pour les motorisés jusqu'à une rationalisation réelle et sans faiblesse de la circulation.

Quant à la lutte contre le péril mental, elle est à portée de main avec l'aide du sociologue et du psychologue.

Enfin, couvrant tous ces problèmes, les populations doivent être éduquées. *L'éducation sanitaire* n'est pas un vain mot lorsqu'elle ne cherche pas à dépasser ses objectifs réels, qui sont de mettre en garde l'individu contre ses ennemis, de lui faire adopter des habitudes de vie qui ne nuisent pas à sa santé et d'orienter à temps malade ou suspect vers le médecin.

Néanmoins, malgré la meilleure bonne volonté, l'individu ne peut pas tout réaliser par lui-même car il reste solidaire du milieu ou de la collectivité

pour une foule de choses comme l'alimentation, l'eau potable, l'air qu'il respire, les locaux qu'il habite et où il travaille, etc...

En s'attaquant au milieu extérieur, le médecin est largement débordé et ne peut agir seul. De nombreuses collaborations doivent lui être acquises tant pour l'étude de ce milieu que pour l'élaboration de programmes d'assainissement. Ces collaborations, il devra les chercher chez les ingénieurs, les pharmaciens, les vétérinaires, les agronomes, les sociologues, les économistes, les psychologues, les éducateurs et cette liste n'est pas limitative.

Enfin, comme le dit très bien Winslow (2), il est impossible d'élaborer un programme de santé publique en vase clos. Dans un monde en évolution accélérée, il faut tenir compte de l'influence profonde des facteurs économiques et sociaux.

Les programmes et les solutions devront être ajustés aux exigences régionales et souvent à leur ressource.

A un pôle, celui des pays les moins évolués, nous devons travailler sur un fond où domine la pathologie de la misère et de l'ignorance; à l'autre pôle, dans les régions de haute économie, nous nous heurterons à une pathologie de l'artifice et de la propagande.

On comprendra enfin que l'ambition d'élever le niveau de santé en s'attaquant au milieu ne peut se concevoir sans une aide soutenue des pouvoirs publics, bien plus, c'est à ces derniers qu'il appartient, en s'appuyant sur les collaborations nécessaires, d'assurer la coordination du programme.

Nous pouvons maintenant résumer les grandes tendances qui s'imposent en matière de santé publique.

Une vraie politique moderne et progressiste doit viser à créer la santé et à réaliser les conditions de son développement tout autant que lutter contre la maladie.

Une telle politique, outre qu'elle est humaine, ne peut à la longue qu'offrir des avantages budgétaires. Toutefois, une telle politique n'a de chance de réussite que si elle est globale et dynamique. Elle exige la collaboration de nombreuses disciplines extra-médicales et je dirai même de l'ensemble des populations.

- Elle sera donc progressivement régionale, nationale et internationale car elle devra tenir compte de l'augmentation et de la rapidité croissante des échanges et des transports entre les pays les plus lointains.
- Les programmes de santé devront néanmoins soigneusement tenir compte de la physionomie régionale, rurale ou urbaine, agricole ou industrielle ainsi que des facteurs économiques et sociaux.

Les pays en voie de développement rapide seront souvent privilégiés car des solutions neuves appuyées sur les dernières acquisitions de la science pourront leur être appliquées beaucoup plus facilement qu'à de vieux pays. Ceux-ci après avoir bénéficié d'une avance remarquable, doivent s'accommoder trop souvent de certaines solutions nettement périmées ou discutables et se contenter d'adaptations toujours onéreuses par rapport aux améliorations qu'elles apportent. A cet égard, il est plus facile de préparer l'avenir que de consolider le passé.

Lorsqu'en 1946, sous l'égide des Nations Unies, l'Organisation Mondiale de la Santé reprit le flambeau que l'Office International d'Hygiène Publique avait tenu avec tant de succès jusqu'en 1940, ce sont les idées que je viens d'exposer qui prévalurent déjà parmi les délégués qui étaient chargés d'en établir le programme. L'Office International d'Hygiène Publique avait accompli dans le domaine des maladies infectieuses une œuvre admirable. Il était normal qu'ayant presque fait place nette, on se tournât vers de nouveaux objectifs en fonction des moyens nouveaux, ces objectifs visèrent à organiser la santé dans son sens le plus large, par des mesures sanitaires et sociales appropriées.

Les techniciens sanitaires occupent une place de plus en plus large dans les programmes que cet organisme élabore.

Le temps est donc bien venu de donner au Génie Sanitaire la place qui lui revient.

### III. — *Aperçu des objectifs assignés au Génie Sanitaire.*

Nous terminerons par un coup d'œil sur le champ d'activité dévolu au Génie Sanitaire. Celui-ci ne doit pas être considéré comme une discipline mixte, mais bien comme une discipline éclairée par une autre. Ou bien le médecin, qu'il soit hygiéniste ou administrateur de santé publique, passe la main à l'ingénieur pour l'exécution de programme où la santé publique est en jeu, et lui indique les aspects biologiques dont il y a lieu de tenir compte, ou bien l'ingénieur, chargé directement de l'exécution de tels programmes, fait appel au médecin dans le même but.

Les cours relevant de la Faculté de Médecine doivent permettre de poser les problèmes en termes biologiques et de guider l'ingénieur dans la recherche de solutions adéquates.

Un cours de biostatistiques complète cet ensemble. Il est inutile d'en souligner l'importance si on veut exploiter sérieusement les résultats des enquêtes (épidémiologiques ou autres) et manipuler des observations réellement comparables.

Comme le rappelait récemment à très juste titre l'Organisation Mondiale de la Santé : « une médecine préventive sans archives est comme un navire sans boussole. Ces archives ne seront néanmoins utiles que si elles découlent d'une analyse critique telle qu'elles permettent de les transformer en documents statistiques valables. »

Nous avons dit que les facteurs du milieu intéressant la santé sont innombrables et que certains sont encore mal connus. Ceux que le Génie Sanitaire se propose de contrôler forment un ensemble considérable et homogène. En effet, les agresseurs principaux de l'homme (infectieux, toxiques, traumatiques et climatiques) se retrouvent séparément ou réunis dans des conditions particulières qu'il convient de bien connaître si on veut limiter leur action néfaste.

Nous résumerons ces conditions en quatre grands points :

1) tout ce que l'homme mange, boit et respire est susceptible d'apporter dans son organisme des causes d'infection et d'intoxication, d'où la néces-

sité de lutter contre les falsifications et les pollutions, parfois involontaires, des denrées alimentaires, de l'eau, du lait, de l'air, etc...

2) tout ce qui entre en contact avec notre peau et nos muqueuses, et surtout les muqueuses oculaires, tant dans les activités domestiques que professionnelles, peut entraîner des accidents toxiques divers dus à la présence de certaines substances chimiques,

3) tous les animaux susceptibles de transmettre à l'homme certaines maladies infectieuses ou parasitaires (spécialement des arthropodes et des mollusques),

4) tous les lieux de séjour, permanents ou temporaires, privés, publics ou professionnels ainsi que les moyens de transport, où il convient souvent de lutter à la fois contre plusieurs des quatre agresseurs précités. Il s'agit donc d'un domaine immense et complexe qui va de l'habitat aux lieux de plaisirs, en englobant les multiples aspects de la vie de l'homme.

\* \* \*

Ce bref aperçu montre la variété des problèmes avec lequel sera confronté le Génie Sanitaire.

Certains risques ont pris, dans la vie moderne, une importance accrue, comme les risques physiques et chimiques. Ces derniers, pour moins spectaculaires, n'en méritent pas moins une attention toute particulière. Ils peuvent d'ailleurs se combiner à d'autres. Certains modes ou habitudes peuvent ainsi exposer l'individu, presque sans qu'il s'en doute.

Je voudrais citer deux exemples pris à des domaines entièrement distincts.

On connaît la place que les soins de beauté ont pris dans le monde actuel. On a encore à la mémoire les accidents parfois mortels des premiers temps de la « permanente ». Que d'autres accidents, le plus souvent bénins heureusement, ne sont pas imputables aux produits dits de beauté ou à la façon dont on les utilise. N'incrimine-t-on pas maintenant au rouge à lèvres des cas de transmission de la tuberculose ?

Mon second exemple concernera la protection des yeux. Ceux-ci sont aussi souvent mis à rudes épreuves. Je passerai sur les éclairages irrationnels que l'on trouve trop souvent dans les habitations, les lieux publics et sur les véhicules. Que dire alors de ces modes d'impression de plus en plus utilisés dans des éditions de luxe et qui défient le bon sens par les dimensions des caractères d'imprimerie utilisés.

Enfin, aux risques patents de maladie, il convient d'ajouter tout ce qui est susceptible d'incommoder l'individu à des titres divers, comme le bruit et les mauvaises odeurs. Ces inconvénients ne doivent pas être minimisés car à la longue ils peuvent être à l'origine de troubles divers et être nuisibles à l'individu ou perturber la vie sociale.

Ceci nous amène à dire quelques mots du *confort*. Cette notion est restée pendant longtemps assez imprécise. On la rattachait bien à certaines données telles que la température, la ventilation, l'humidité, mais le terme de confortable était davantage attaché à un ensemble de sensations et restait une notion

surtout subjective. « Si on s'en tient à des définitions précises, physiques et physiologiques, la notion de confort devrait perdre de son imprécision et de sa subjectivité (Lemaire) (10). »

L'étude de ce problème a été très activement poussée depuis une vingtaine d'années. Elle a été particulièrement stimulée par les conditions de séjour en régions tropicales et surtout désertiques (Israël, Sahara) et a permis de délimiter avec une grande précision ce que l'on doit entendre par zone de confort.

« L'intérêt pratique de cette zone de confort réside en ce qu'elle offre un moyen précis et certain d'augmenter le rendement physique et intellectuel de l'homme tout en lui réservant des conditions agréables de vie (Lemaire). »

Il conviendra de s'en souvenir lors de l'étude de l'habitat.

\* \* \*

Après ce rappel de quelques notions générales, examinons maintenant quelques-uns des chapitres du Génie Sanitaire, tels qu'ils se présentent dans la pratique.

1) *L'approvisionnement des populations en eau potable.* — Quoique ayant fait l'objet de nombreuses recherches et de réalisations de plus en plus parfaites dans certaines grandes agglomérations, cette question continue de soulever de nouveaux problèmes.

Les procédés d'épuration ont été étudiés à un moment où la menace des viroses n'était pas aussi grave que maintenant. S'ils sont efficaces contre la fièvre typhoïde et les dysenteries, nous ne sommes pas sûrs d'être aussi bien protégés contre la poliomyélite et l'hépatite à virus notamment.

Je rappellerai en outre que pour être efficace et pratique, la chlorination n'en est pas moins souvent une solution de facilité désagréable par excès, dangereuse par défaut.

Les zones rurales de leur côté, demandent des solutions particulières où la question de la quantité est aussi importante que celle de la qualité de l'eau à fournir.

Le stockage avant distribution pose, surtout en saison ou en région chaude, des problèmes particuliers qui méritent de retenir toute l'attention.

On peut assister à des répullulations microbiennes très rapides d'où la nécessité de surveillance particulière.

Ce chapitre de l'eau potable, un des plus anciens du Génie Sanitaire est loin d'avoir atteint un état statique. Il est lié étroitement au suivant.

2) *L'évacuation et le traitement éventuel des matières usées.* — Celles-ci constituent un facteur permanent de pollution. Il n'y a pas de solution type et il y aura lieu d'avoir toujours présent à l'esprit qu'en ne pratiquant pas l'épuration préalable, on s'expose à déplacer le problème par pollution des rivières même des nappes souterraines. A la protection des rivières, nous pouvons ajouter le contrôle des piscines et des lieux de baignade en général.

L'évacuation et la destruction de détritiques et déchets domestiques et industriels posent des problèmes analogues.

3) *Le lait et les dérivés du lait.* — L'industrie du lait fait l'objet d'un contrôle sévère. Le but à atteindre est de réaliser une chaîne fermée entre la traite et la distribution au consommateur.

Les techniques modernes y sont pratiquement parvenues mais elles exigent d'être utilisées correctement. Un des points les plus vulnérables parmi d'autres reste le nettoyage des récipients et bouteilles.

4) *La protection des denrées alimentaires* pose des problèmes toujours plus nombreux et plus compliqués dus à l'évolution du mode de vie et à une industrialisation croissante.

L'industrie des conserves alimentaires a pris une extension prodigieuse et présente de façon très plaisante jusqu'à des repas complets. Malheureusement, pour donner un aspect appétissant à leurs produits, les industriels sont amenés à ajouter des produits conservateurs et des colorants. Si bien que si la conserve alimentaire expose moins que jadis à certains risques d'origine microbienne, il convient d'être vigilant à l'égard des additifs chimiques utilisés.

La protection des aliments par le froid ou la dessiccation pose au technicien des problèmes intéressants car ces systèmes de conservation pour donner leur meilleur rendement doivent être adaptés à chaque type de denrée alimentaire. Poissons, crustacés, mollusques, viandes diverses, œufs, légumes, etc..., exigent des conditions particulières de traitement et de conservation. Comme pour le lait, nous devons tendre à la chaîne de distribution, qui sera souvent en l'occurrence une chaîne de froid qui amènera les produits du lieu de récolte ou de préparation jusqu'au consommateur. L'installation d'entrepôts frigorifiques, d'abattoirs, etc..., devra tenir compte d'une part des facteurs biologiques compromettant la conservation et exposant le consommateur, et d'autre part, des facteurs économiques dont dépend le prix de revient.

Quant aux organes distributeurs, débits de boissons, ice-cream, hôtels, restaurants, cantines, l'hygiène que l'on y découvre est trop souvent douteuse ou précaire. Même des installations coûteuses présentent souvent des imperfections que des conseils judicieux auraient pu éliminer.

Il existe une technologie des cuisines collectives, des installations de lavage de verrerie et de vaisselle. Nous terminerons enfin en signalant le cas des entrepôts de denrées alimentaires qui sont souvent des défis à l'hygiène la plus élémentaire. Leur réforme ne s'imposera que par la nécessité de la concurrence ou par le renforcement des dispositions légales.

5) *La pollution de l'air.* — L'air que nous respirons apporte dans nos poumons en même temps que l'oxygène indispensable à la vie, de nombreuses substances qui peuvent être inertes ou au contraire nuisibles à notre organisme. Dans ce dernier cas on dit que l'air est pollué. Si on s'en tenait à une définition rigoureuse, bien rares seraient les circonstances où l'air que nous respirons ne soit pas pollué à un degré quelconque. A la *pollution naturelle* due notamment au pollen des plantes et aux produits provenant de la désintégration des roches et de la décomposition des

matières organiques, s'ajoute à un degré toujours croissant la *pollution artificielle* qu'elle soit d'origine domestique ou d'origine industrielle ou due encore aux moyens modernes de transports.

Les polluants trouvés dans l'atmosphère sont des plus variés et peuvent se rencontrer à l'état solide, liquide ou gazeux. Outre qu'ils nuisent aux personnes, aux animaux et aux plantes, certains polluants provoquent également des dommages définitifs à certains matériaux et augmentent les charges d'entretien. Il existe donc une conjonction d'intérêts qu'il est bon de ne pas perdre de vue.

La lutte contre la pollution de l'air bénéficie en ce moment d'un intérêt de plus en plus généralisé, surtout que s'y joint le problème des retombées radioactives.

La recherche des solutions rationnelles aux problèmes que pose la pollution de l'air doit s'appuyer sur de nombreuses données. Il importe qu'une étude épidémiologique préalable permette de séparer les polluants actifs de certaines substances inertes et que les caractéristiques météorologiques locales soient bien utilisées.

Le bassin industriel liégeois a payé, il y a une trentaine d'années, un lourd tribut à la pollution atmosphérique industrielle et nos laboratoires universitaires connaissent particulièrement bien les problèmes qui se posent aussi bien pour le pathologiste, que pour l'hygiéniste chimiste ou l'industriel.

\* \* \*

La pollution par contact direct de la peau et des muqueuses est extrêmement fréquente depuis que la chimie a littéralement envahi notre vie domestique. Nous ne pouvons que la mentionner ici, car le danger chimique familial (produits de nettoyage, produits dits de beauté, etc...) n'est au fond que le prolongement du danger chimique industriel ou professionnel. Celui-ci fait l'objet d'un enseignement spécialisé. L'importance du danger chimique est sans cesse renouvelé par l'apparition de nouveaux produits et ne saurait assez retenir l'attention des responsables de la santé, tant à l'usine que dans la vie privée.

6) *La lutte contre les animaux vecteurs de maladie.* — Les risques courus par l'homme sont beaucoup plus grands dans les régions chaudes qu'ailleurs. Mais comme l'aire de distribution de ces animaux nuisibles est loin d'être fixe, cette menace doit être bien connue ainsi que les moyens de la neutraliser.

Ce sont les rongeurs domestiques et sauvages, certains mollusques et de nombreuses espèces d'insectes qui ont le privilège d'être nuisibles et doivent retenir notre attention.

Nous devons chercher soit à rendre le milieu impropre à leur maintien soit à les détruire.

L'aménagement du milieu en vue de le rendre impropre à la survie de ces animaux est une solution idéale mais souvent difficilement réalisable ou au prix de lourdes dépenses.

Certaines solutions partielles comme le rat-proofing, le mosquito-proofing, le curage et la régularisation des cours d'eau, le drainage, etc... peuvent diminuer considérablement la densité ou les risques de l'infestation. On a une certaine tendance à négliger ces moyens depuis l'apparition des pesticides et tout particulièrement des insecticides à action rémanente. Comme avec les antibiotiques, nous possédons en ces produits des armes très efficaces mais dont l'utilisation aveugle peut conduire à de graves mécomptes, tels que l'apparition de résistances parfois héréditairement transmissibles. Enfin, la manipulation de certains insecticides n'est pas sans danger pour l'homme et pour les animaux domestiques.

L'ingénieur sera intéressé à l'emploi de ces produits, car ils exigent l'utilisation d'un appareillage très particulier qui doit répondre à des normes bien précises. On n'a plus le droit d'utiliser empiriquement les insecticides car maintenant des règles ont été établies, qui tiennent compte de la nature du produit utilisé, de la nature des parois, des conditions atmosphériques, etc... C'est le fruit de l'expérience et aussi de diverses collaborations.

7) *L'Urbanisme et l'Habitat*. — Les solutions à apporter aux problèmes que posent l'urbanisme et l'habitat, dans leur acception la plus large, devront tenir compte non seulement des exigences de l'hygiène, mais plus largement aussi de la biologie du milieu.

L'urbanisme doit trouver des solutions sanitaires satisfaisantes mais encore créer pour les individus d'une collectivité un cadre physique et social permettant l'épanouissement de la personnalité. Par exemple la protection ou la création d'espaces verts est réclamée avec une insistance croissante. Dans les grandes agglomérations il est grand temps de songer à protéger l'homme contre lui-même ou du moins contre certaines formes de la vie moderne. La rationalisation de la circulation automobile, la lutte contre le bruit, l'isolement technique de certains quartiers doivent permettre la survie en milieu urbain d'une population qui n'aura jamais les moyens de se fixer dans des zones plus privilégiées.

En matière d'habitat, les solutions adoptées devront répondre aux exigences du confort, tel que nous l'avons défini précédemment. Si les problèmes d'aération, de ventilation, de chauffage, etc..., restent bien entendu au premier plan, ils ne doivent pas, pour autant, faire négliger de nombreux autres aspects. Ceux-ci varieront à l'infini suivant qu'on a affaire à des locaux pour habitation privée, à usage collectif, ou à usage industriel.

Ecoles, salles de spectacles ou de distraction, installations hospitalières, installations pénitentiaires devront répondre à des exigences particulières qui mettront souvent l'imagination à l'épreuve. Il en sera de même pour tous les modes de transport et je pense tout particulièrement aux avions dont l'aménagement et le service pèchent beaucoup trop souvent contre les règles d'hygiène les plus élémentaires et peuvent devenir de vraies chambres de contamination expérimentales.

Il n'est nulle innovation de la vie moderne, comme le caravanning, le camping, etc..., qui n'ait des incidences sanitaires auxquelles il faut parer.

Quant aux solutions à adopter, elles devront souvent s'adapter à des contingences diverses. Les régions rurales, et les régions tropicales par exemple obligeront à s'orienter vers d'autres solutions que celles que l'on pourrait adopter dans de grandes villes ou dans des régions de climat tempéré. On sera parfois obligé de tenir compte d'usages locaux ou de traditions difficiles à faire disparaître.

Nous en resterons là dans nos commentaires sur l'habitat et l'urbanisme, notre seul but étant d'en souligner la complexité et la difficulté de n'omettre aucun facteur si on veut faire œuvre non seulement durable mais réellement fonctionnelle.

A titre d'exemple, je citerai les conditions que le Comité Américain de l'Habitation requiert pour qu'une habitation soit considérée comme salubre (11).

Ces conditions sont classées sous quatre titres correspondant aux exigences physiologiques et psychologiques et à la protection contre la contagion et les accidents.

I. — *Exigences physiologiques fondamentales :*

- 1) Maintenir une température qui empêche toute perte exagérée de chaleur par le corps humain.
- 2) Maintenir une température qui permet les pertes de chaleur adéquates par le corps humain.
- 3) Fournir une atmosphère de pureté chimique raisonnable.
- 4) Fournir un éclairage naturel convenable tout en évitant l'éblouissement.
- 5) Permettre l'accès direct des rayons solaires.
- 6) Etre pourvu d'un éclairage artificiel convenable sans être éblouissant.
- 7) Etre protégé contre le bruit excessif.
- 8) Fournir assez de place pour les exercices et jeux des enfants.

II. — *Exigences psychologiques fondamentales :*

- 1) Assurer à l'individu l'intimité désirable.
- 2) Réunir les conditions favorables à la vie familiale.
- 3) Réunir les conditions favorables à la vie sociale.
- 4) Permettre l'exécution des travaux domestiques sans fatigue physique ou nerveuse exagérée.
- 5) Donner toute facilité de maintenir la propreté des lieux et des personnes.
- 6) Correspondre au niveau social moyen de l'endroit.

III. — *Protection contre la contagion :*

- 1) Assurer l'approvisionnement de la résidence en eau potable.
- 2) Protéger la distribution d'eau potable contre toute pollution.
- 3) Pourvoir de toilettes réduisant tout risque de contagion au minimum.
- 4) Protéger les surfaces intérieures contre la souillure par des matières usées.
- 5) Supprimer les foyers insalubres dans les environs immédiats de l'habitation.
- 6) Eliminer de l'habitation toute vermine susceptible de jouer un rôle dans la transmission des maladies.

- 7) Fournir des conditions satisfaisantes de conservation du lait et des aliments.
- 8) Donner aux chambres à coucher assez d'espace pour réduire les risques d'infection interhumaine.

IV. — *Protection contre les accidents :*

- 1) Construire avec des matériaux et suivant des procédés qui réduisent au minimum tout risque d'éroulement.
- 2) Assurer la protection contre le feu et sa propagation.
- 3) Assurer le moyen de s'échapper en cas d'incendie.
- 4) Assurer la protection contre les risques d'électrocution.
- 5) Eliminer les causes possibles de chute ou de blessure.
- 6) Protéger l'accès de l'immeuble contre les risques de la circulation automobile.

L'auteur de ce texte officiel en fixant des conditions positives ou négatives a certes essayé de ne rien oublier et pourtant il les considère comme un minimum exigible.

Pour ce qui nous concerne, l'importance de l'aspect biologique, tel que Dubos le préconise sous l'expression de *biological technology*, ressort de ce texte avec netteté et précision, le but final étant de protéger l'homme sain contre la maladie.

\* \* \*

Je terminerai ici ces quelques exemples des questions dont a à débattre le Génie Sanitaire.

M'adressant surtout à des ingénieurs je me suis demandé en préparant cette leçon ce qu'il valait mieux :

- ou de choisir un sujet particulier et de l'exposer en détail à titre d'exemple;
- ou bien d'essayer de faire comprendre la place que le Génie Sanitaire occupe dans une politique générale de la Santé et de résumer à grands traits les problèmes qu'il lui appartient d'étudier et de résoudre.

J'ai choisi cette seconde formule et ai voulu me présenter en médecin qui fait appel à l'Ingénieur.

Pendant 20 ans de vie sous les Tropiques, j'ai toujours trouvé chez l'ingénieur un intérêt tout particulier pour les problèmes auxquels était mêlée la biologie. J'ai trouvé dans cette Université les mêmes échos auprès de mes collègues des diverses Facultés, Médecine, Sciences et Sciences appliquées. Je les en remercie vivement. L'appui des autorités académiques a permis de réaliser l'enseignement que nous inaugurons aujourd'hui. D'autres collaborations nous seront nécessaires, notamment dans le monde de l'Industrie pour donner à notre enseignement toute la vitalité que nous souhaitons. Nous ne doutons pas qu'elles nous seront consenties.

La valeur humaine et économique du Génie Sanitaire ne peut plus être ignorée. Les réussites du passé, fruits de confiance réciproque et d'enthousiasme sont les meilleurs garants de son avenir, sous une étiquette officialisée.

G. NEUJEAN,  
Chargé de cours à l'Université.

BIBLIOGRAPHIE

1. Milivoj PETRIK (1958). — L'enseignement du Génie Sanitaire, O. M. S., Genève.
  2. WINSLOW (1952). — Le coût de la maladie et le prix de la santé, O. M. S., Genève.
  3. B. I. T. (1959). — Le coût des soins médicaux, Genève.
  4. CLUVER (1951). — Social Medicine (C. N. A., Cape Town).
  5. DUBOS (1960). — *J. A. M. A.*, 1<sup>er</sup> octobre, p. 505.
  6. DUBOS (1959). — *Mirage of Health*, Londres.
  7. Conference on Man versus Environment (1959). Proceedings (Ed. H. A. Faber).
  8. Ecology of Health (1959). — New York Academy of Medicine, New York.
  9. Sir Sheldon F. DUDLEY (1953). — Our National III Health Service, Londres.
  10. LEMAIRE (1959). — Les bases physiologiques de la notion de confort. Ecole de Médecine de Dakar.
  11. JOHNSON, R. J. (1952). — Health Department and the Housing Problem. *Am. J. Publ. Health*, 42, 1583.
- O. M. S. — Série des Rapports Techniques.

**Le 25<sup>e</sup> anniversaire du périodique mensuel  
des Etudiants en médecine et pharmacie  
« Le Carabin »**

Vingt-cinq ans déjà ! Un passé heureusement accompli, un avenir éclairé par un numéro spécial sans précédent dans la presse estudiantine : *Le Carabin* se porte mieux que jamais. Pourrait-il en être autrement, puisque aussi bien ses premiers cris trouvèrent écho aux panses de plantureuses bouteilles de bière ?

Ce jour-là, le comité de l'A. E. M. P. (Association des Etudiants en Médecine et Pharmacie), soucieux de remplacer son maigre bulletin par un vrai journal, commit aux soins de sa naissance Jean Bobon et Jacques Legros. Forts des plus vastes espérances, nantis d'une solide ambition, le premier rédacteur en chef du *Carabin* et son administrateur s'attaquèrent au but quasi utopique de transformer, sans le moindre subside, un bulletin de deux pages en une revue « artistique, médicale et littéraire ».

Il fallait d'abord baptiser cette revue en gestation. L'imagination du secrétaire de rédaction, Ferdinand Coppens, lui fournit un nom définitif : *Le Carabin*. Ce nom, dont l'étymologie est discutée, désignait, au XVIII<sup>e</sup> siècle, un garçon de l'école de Chirurgie. Une étudiante de l'Ecole des Beaux-Arts de Liège, Alix Delcominette, dessina le projet du titre.

Il s'agissait ensuite de trouver l'argent nécessaire à la réalisation du premier numéro. Bien que sollicitées par de pompeuses cartes de visite, ornées de la mention « Interne de Pédiatrie, administrateur de la revue *Le Carabin* », les firmes pharmaceutiques ne se laissèrent pas émouvoir. Prenant alors son courage à deux mains, et sa puissante Saroléa 500, Jacques Legros décida d'aller trouver les bonzes des spécialités pharmaceutiques. Comme le minable bulletin de l'A. E. M. P. ne constituait pas un justificatif suffisamment éloquent, Jacques Legros fit imprimer une maquette du futur *Carabin* : une couverture agrémentée déjà du fameux

cliché, portant les noms des premiers membres du Comité d'Honneur embryonnaire, annonçant des articles aux titres pompeux dont le premier mot n'était pas imprimé. J. Legros ouvrit ainsi les yeux des Crésus de Bruxelles, qui souscrivirent une publicité importante : ce soir-là, notre administrateur revint à Liège avec 10.000 fr. en poche ! En ce temps, bien sûr, les maisons de spécialités pharmaceutiques étaient nettement plus riches qu'aujourd'hui ; il n'en reste pas moins que *Le Carabin* pouvait aller de l'avant avec des arrières singulièrement assurés.

Brûlant de la flamme qui fait les créateurs, soutenus par un Comité d'Honneur où figurèrent d'emblée les professeurs Duesberg, alors recteur de l'Université, et Brouha, directeur de *Liège Médical*, Jean Bobon, Jacques Legros et Ferdinand Coppens gagnèrent à leur enthousiasme une imprimerie tout entière qui, bientôt, du directeur au dernier manœuvre, se passionna pour une naissance que l'on sentait exceptionnelle.

Et le lundi 28 novembre 1935, à 19 heures 30, écœurés de l'odeur d'encre, bourrelés d'inquiétude, las des corrections apportées quatre fois sur la presse même, Jean Bobon, Jacques Legros, Ferdinand Coppens et Madame Tchaikowski, sœur de l'éditeur, assistaient, la larme à l'œil et la joie au cœur, à l'enfantement du premier numéro du *Carabin*.

Dans son éditorial, que reproduisit intégralement *Liège Médical* en souhaitant la bienvenue à son nouveau confrère, Jean Bobon définissait certains buts de la revue qu'il venait de fonder, en même temps qu'il lançait l'idée de l'A. M. Lg. : « A l'heure où le doute et le scepticisme, plus que jamais, s'érigent en système ; où l'universitaire essoufflé se hâte de conquérir un diplôme en marge de maîtres qu'il ignore ou méconnaît trop souvent ; où les efforts de chacun demeurent inefficaces, parce que lamentablement isolés, cette revue — votre revue — débordante de jeunesse et d'espoir, vient rallier toutes les bonnes volontés, tous les optimismes, tous les enthousiasmes en vue d'un idéal renouvelé... Chose paradoxale presque, l'Association des Médecins sortis de Liège n'existe pas encore. Carabins d'hier, voici la revue qui vous apportera, outre les échos d'une école restée chère, les moyens de vous connaître, de vous grouper, en vue de jeter les bases solides de cette association dont la nécessité se fait de jour en jour plus impérieuse ».

Et *Le Carabin* commença de grandir sous l'impulsion d'un rédacteur chef talentueux, d'un administrateur ne se laissant rebuter par aucune difficulté et d'un secrétaire de rédaction à la plume alerte et polémique.

Déjà les premières mains étaient tendues à la jeune revue : après *Liège Médical*, les deux grandes revues de Bruxelles, *Le Scalpel* et *Bruxelles Médical*, lui accordaient leur patronage dès le deuxième numéro. Le rédacteur en chef du *Scalpel*, Delchef, ancien universitaire liégeois, recevait chez lui le comité du *Carabin* et, quelques semaines plus tard, lui adressait spontanément un chèque resté fameux.

Déjà aussi s'affirmaient les premiers collaborateurs de marque : Ernest Malvoz, qui fournit une série d'articles d'un rare humour sur le vieux Bavière, émouvant témoignage d'un grand ami des jeunes, immortalisé par le Fonds des étudiants tuberculeux qui porte son nom, Jacques Roskam, Lucien Garot, Louis Delrez, Lucien de Beco, Paul Desaise, et bien d'autres.

Écrit et dirigé sans bavure, soutenu par l'appui moral et matériel que l'enthousiasme de son comité avait réussi à susciter chez ses maîtres, *Le Carabin* devint rapidement « le » journal universitaire, malgré l'indifférence qui, à l'époque déjà, était le seul caractère qui unit la majorité des étudiants.

En avril 40, Jean Gomez publiait son numéro d'adieu. Claude Leplat, secrétaire de la rédaction depuis deux ans, fils du Professeur Leplat récemment promu à l'éméritat, était nommé rédacteur en chef. Las ! il n'assuma jamais cette fonction. Ainsi que l'écrivait Jean Bobon, « cordial et franc, » avec ce rien d'ironie dans le regard et le sourire qui pèse chacun de son » vrai poids, avec au cœur juste assez de songe pour prendre bonne mesure » de la réalité, Claude Leplat ne marchanda pas l'aune de son destin : » émigré sous l'occupation, puis engagé volontaire en Angleterre, revenu » au pays en libérateur, il tomba d'une mort brutale, un soir, sur une route » de chez nous, en service commandé. Il conserve sa place — la première — » aux conseils du *Carabin*, car, par-delà la tombe, il témoigne de vertus » exceptionnelles qui sont le ciment des élites : les vertus d'enthousiasme, » d'espoir, d'humour et d'amitié fidèle ». Vivant et grandi au sortir de la guerre, que n'eût-il apporté au *Carabin*, son journal ?

... La tourmente apaisée, fin 1945, *Le Carabin* renaît à la vie. Résurrection pénible s'il en fût ! Renouer le contact avec les « anciens », rétablir les relations avec les firmes pharmaceutiques ne fut pas une sinécure pour le nouveau comité. Mais il était dit que *Le Carabin* devait vivre et il sut franchir les obstacles que le temps perdu avait dressés sur sa route. Guidé par Jacques Kempeneers et Edouard Nicolas, il reprit à la Faculté de Médecine la place qu'il s'était forgée grâce aux équipes d'avant-guerre.

Ainsi qu'il arrive à toute œuvre humaine cependant, *Le Carabin* connut sa période de crise durant quelques années. Crise morale et crise matérielle jusqu'au jour où Louis Fontaine procédait à une série de mesures draconiennes d'assainissement et s'entourait d'un Comité de nouveau conscient de ses responsabilités. Christian Verlainne s'efforça de relever le niveau culturel de la revue avec l'aide d'excellents rédacteurs. De son côté, Clément Moray pourchassait les firmes pharmaceutiques et les maisons privées jusqu'à ce qu'elles acceptent de rendre leur confiance au *Carabin*. En six mois, la barre était redressée; l'ingéniosité et le dévouement du tandem Fontaine-Moray avaient triomphé.

L'année 1957-1958 fut surtout consacrée à faire oublier la teneur de certains numéros antérieurs. Une initiative estudiantine plus spectaculaire consacra le renouveau du *Carabin* : René Görtz mit à exécution son vieux projet de substituer à l'Ordre du Linceul celui du Grand Cordon Ombilical. Et, à l'assemblée générale de l'été 1958, Louis Fontaine quittait la barre, laissant un *Carabin* spirituellement et financièrement renforcé.

Le rédacteur en chef, Pierre Nihard, obtenait une remarquable série d'articles sur les spécialisations médicales, écrits par des Chefs de Travaux et des Assistants. Une autre série, non moins remarquable, était consacrée aux médecins qui ont imposé leur nom en littérature : Duhamel, Céline, Cronin, Maughan. Clément Moray, véritable homme-orchestre, cumulant les fonctions d'Administrateur et de Directeur publicitaire, intensifiait son

effort, améliorant encore la marge bénéficiaire. Dieu sait cependant le coût d'une telle revue périodique !

En février 1959, le comité du *Carabin* prenait entièrement en mains l'organisation d'une vaste démonstration publique destinée à émouvoir l'opinion : « Bavière trop cher » ! Pour la première fois depuis plus de trente ans, professeurs et étudiants manifestaient côte à côte, donnant ainsi le départ d'une ère nouvelle de collaboration et de compréhension mutuelle. Cette manifestation eut un succès dont la grande presse se fit l'écho en termes flatteurs.

Enfin, fort du soutien des autorités facultaires et académiques, *Le Carabin* décrétait la déchéance du comité de l'A. R. E. M. P. ; grâce à une modification des statuts, de véritables élections *coram populo* étaient organisées et portaient à la présidence du comité de l'A. R. E. M. le dernier rédacteur en chef du *Carabin*, Michel Lemmens.

\* \* \*

Nous, les jeunes d'aujourd'hui, nous voulons croire au miracle *Carabin*, Vaille que vaille, *Le Carabin* est, par sa continuité, l'une des plus anciennes revues estudiantines en Europe, sinon aux Amériques, et ce malgré le drame que vit tout journal universitaire : renouvellement trop fréquent des équipes qui l'animent, rupture de contacts péniblement établis, inexpérience du journalisme, apathie de la presque totalité des étudiants... Cependant, les fruits d'un travail souvent ingrat sont d'autant plus savoureux ; la magistrale réussite de notre numéro anniversaire nous paraît un gage d'avenir. Comportant plus de cent pages d'articles écrits par des personnalités du monde médical liégeois et européen — nous nous bornons à nommer ici les Professeurs Heymans, Prix Nobel, et Binet, doyen de la Faculté de Médecine de Paris bénéficiant de l'appui moral de Monsieur le Recteur, ce numéro couronne 25 ans d'une vie certes agitée mais « vivante » et ininterrompue. Il porte le sceau officiel de notre Université. Il est un témoignage du lien intellectuel et affectif qui nous unit à l'*Alma Mater*. Ainsi que nous l'écrivons dans notre dernier éditorial : « Il faut un peu d'inconscience et beaucoup d'enthousiasme pour quitter les sentiers battus, comme il en faut pour vivre, et être médecin sans doute ». *Le Carabin*, conscient de ses faiblesses, garde la foi qui l'a fait naître et grandir jusqu'ici.

André LOMBA, rédacteur en chef.

### Les résultats d'examens des sessions de juillet et septembre 1960 à l'Université de Liège

Comme les années précédentes, on trouvera ci-dessous les données relatives aux résultats obtenus par les étudiants de l'Université de Liège aux examens des deux sessions de 1960.

On y compare d'abord, pour chaque session, le nombre des étudiants inscrits aux diverses épreuves et le nombre de ceux qui ont réussi ces épreuves, en indiquant parmi ces derniers ceux qui ont obtenu au moins une distinction.

On cite ensuite le nombre d'inscriptions prises aux cours et le nombre total des réussites en première ou deuxième session.





G. — Institut supérieur d'Histoire et de Littératures Orientales									
C.	Ep. unique	1	1	1	1	1	2	2	100
H. — Institut supérieur de Sciences pédagogiques									
C.	1 <sup>re</sup> ép.....	29	16	2	8	4	42	20	47
	2 <sup>e</sup> ép.....	12	12	4	2	2	15	14	93
L. (1)	1 <sup>re</sup> ép.....	20	19	12	6	6	28	25	89
	2 <sup>e</sup> ép.....	15	15	11	19	18	36	33	91
I. — Ecole supérieure des Sciences commerciales et économiques									
C.	1 <sup>re</sup> ép.....	77	23	10	43	18	86	41	48
	2 <sup>e</sup> ép.....	40	26	12	11	8	43	34	80
L.	1 <sup>re</sup> ép.....	63	27	11	41	27	69	54	79
	2 <sup>e</sup> ép.....	46	26	8	29	17	59	43	73
J. — Institut supérieur d'Education physique									
C.	1 <sup>re</sup> ép.....	36	6	2	25	3	42	9	21
	2 <sup>e</sup> ép.....	21	10	3	8	2	22	12	54
L.	1 <sup>re</sup> ép.....	17	12	5	6	6	18	18	100
	2 <sup>e</sup> ép.....	10	7	5	3	3	10	10	100
K. — Ecole de Criminologie									
L.	1 <sup>re</sup> ép.....	2	1	1	4	3	5	4	80
	2 <sup>e</sup> ép.....	2	2	1	2	2	6	4	67
L. — Centre Interfacultaire du Travail									
		1	1	1	1	1	2	2	100

(1) Il s'agit des sections de philosophie, d'histoire, de philologie classique, romane et germanique.

(2) C = candidature; L = licence; D = doctorat; Ph = grade de pharmacien; Ing. = grade d'ingénieur.

(3) Il s'agit des sections de sciences mathématiques, physiques, chimiques, géologiques et minéralogiques, géographiques et biologiques.

(4) Il s'agit des licences en sciences pédagogiques et en orientation et sélection professionnelles.

Mémoires de licence et dissertations doctorales  
présentés par les étudiants de l'Université de Liège  
en 1959-1960

Faculté de Philosophie et Lettres

*Licence*

**Philosophie**

- Botson, C. : Essai sur la morale cartésienne.  
Deschuyteneer, C. : La notion de liberté chez Alain.  
Dupont-Vidal, M. : L'idée de la mort chez J.-P. Sartre.  
Klimox, A. : Bardiaef. L'homme. La philosophie.  
Minguet, J. : Le langage de l'art. Le problème de la signification dans  
l'esthétique contemporaine.  
Papart, M.-M. : Les modifications apportées par Plutarque à la théorie  
platonicienne de l'amour.

**Histoire**

- Cambier, M. : Etude diplomatique et critique sur les actes de Baudouin IV,  
comte de Hainaut.  
Collin, G. : Recherches sur l'histoire de la ville de Gembloux au Moyen Age.  
Daxhelet, G. : Etude sur la principauté de Stavelot au XVII<sup>e</sup> siècle.  
Gaier, C. : Etude sur l'armement dans le Pays de Liège et le comté  
de Looz du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle.  
Galloy, D. : Les Lombards dans le comté de Namur au Moyen Age.  
Grandgagnage, F. : Etude diplomatique et critique sur les actes d'Otbert,  
prince-évêque de Liège.  
Guillaume, M.-F. : Le procès de Jeanne d'Arc et l'Université de Paris.  
Lhoest, J. : Recherches sur l'histoire de Dinant au Moyen Age.  
Muret, P. : Le chapitre de Ste-Gudule au XVII<sup>e</sup> siècle.  
Surmont, P. : La Belgique et l'idée de nationalité sous le Second Empire.  
Vanderschueren, B. : Un journal à la veille des Révolutions.

**Philologie classique**

- Arnold, J. : Introduction à l'étude de l'image mythique du cercle dans la  
pensée antésocratique : Thalès et Anaximandre de Milet.  
Boniver, J. : Le rôle de la Femme Romaine en Egypte dans les actes de  
la Vie Civile.

- Brassine, M. : Le Mendiant dans Homère.  
Chandelle, M. : Index Propertianus.  
Fleurquin, M.-T. : Horace et le roman d'Achille.  
Hecq, M. : Les mots en *-culus*, *-cula*, *-culum*. Etude sémantique et morphologique.  
Honorez, J.-M. : La Fortune de Preneste — Mère et Fille de Jupiter.  
Petitjean, C. : L'homme riche et la richesse dans l'Iliade et l'Odyssée.  
Royen, A. : Index verborum Tibullianus.  
Tombeur, P. : Contribution à l'étude de la latinité de Raoul de Saint-Trond. La syntaxe.  
Vandendries, J. : L'esclavage dans les trois Gaules et en Narbonnaise aux trois premiers siècles.  
Verpoorten, J. -M. : Etude sur les rapports astrologiques entre Plantes et Planètes dans l'antiquité.

#### Philologie Romane

- d'Ans, A. : Contribution à la connaissance de l'œuvre théâtrale de Gil Vicente.  
Authélet, J. : Giono et Giono.  
Bauduin, L. : L'évolution de l'abréviation pronominal en ancien français pendant la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (2 volumes).  
Beauve, P. : Toponymie de la Commune de Wardin.  
Belleflamme, G. : Terminologie de la vie herbagère au pays de Herve (2 volumes).  
Bonhomme, J.-M. : La terminologie de la pêche au Nord de Liège.  
Boulard, J. : Enquêtes sur le parler d'une commune ardennaise : Jehonville, ne, 38.  
Bousette, M. : Mauriac ou la fidélité à la sensation.  
Bya, J. : Jean de Sponde, poète agoniste.  
Chalon, L. : Recherches sur le caractère historique du *Poema de Mio Cid*. Etudes des chants I et II : *Destierro del Cid* — *Bodas de la Hijas del Cid* (2 volumes).  
Charlier, C. : Edition du *Couronnement de Louis*, du *Charroi de Nîmes*, de la *Prise d'Orange*, d'après le manuscrit 20 D XI du British Museum (B<sub>1</sub>) avec les variantes du manuscrit 24.369-70 B. B. (B<sub>2</sub>).  
Colla, P. : Quelques aspects de l'œuvre romanesque de Barbey d'Aurevilly.  
Corneille, J.-P. : Etude sur un personnage de Sartre : analyse littéraire d'Antoine Roquetin dans *La Nausée*.  
Deryker, R. : Les communes du Hainaut oriental. Etude étymologique.  
Desaubies, C. : Tableau morphologique et syntaxique d'un texte espagnol médiéval : *Le Rodrigo*.

- Differdange, J. : L'évolution psychologique des personnages qui incarnent le héros dans l'œuvre romanesque d'André Malraux.
- Dufey, A. : Les études anthroponymiques en Belgique romane.
- Dumont, P. : Essai sur la technique de présentation dans le récit médiéval.
- Fontaine, J. : L'expression de la pensée, des sentiments et de la volonté dans un parler wallon de la Hesbaye liégeoise.
- de Froidmont, O. : Le fantastique dans *Le Diable amoureux* de J. Casotte.
- Hecq, F. : Le vocabulaire des occupations de la ménagère dans la région du Centre.
- Joassin, A. : L'image dans la poésie wallonne de Franz Dewandelaer.
- Kolh, X. : Glossaire complet du *Charroi de Nîmes*. Chanson de geste du XII<sup>e</sup> siècle.
- Lahaye, V. : La rhétorique d'André Malraux.
- Lechanteur, J. : Procès de sorcellerie (Contribution à l'étude de la langue écrite en Wallonie au XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles).
- Lejeune, C. : Formules et technique formulaire des combats singuliers dans la littérature épique.
- Lempereur, J. : Toponymie de la commune de Mettet.
- Levacq, C. : Glossaire complet du *Charroi de Nîmes*. Chanson de geste du XII<sup>e</sup> siècle. Edition par J. L. Perrier.
- Lois, P. : L'unité du *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes.
- Malherbe, M. : Glossaire toponymique des communes de Bonneville (Namur 38) et de Sclayn (Namur 65).
- de Marchin, S. : La technique de la laisse dans les chansons de geste assonancées et rimées (2 volumes).
- Neybergh, J.-P. : L'abréviation pronomiale en ancien français (Etude basée sur des textes de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle).
- Nihan, G. : La description et la narration dans la trilogie *Je vivrai l'Amour des Autres* de Jean Cayrol.
- Nisolle, P. : Le thème de la solitude humaine dans l'œuvre de Georges Simenon.
- Parisse, J. : Etat présent des études sur Villon (1936-1959).
- Renier, J. : L'adjectif qualificatif dans les *Premières Méditations Poétiques* de Lamartine. Essai sur l'apport des dénombrements dans les études de style.
- Schleck, A. : *Guillaume d'Angleterre*, œuvre de jeunesse de Chrétien de Troyes.
- Severyns, E. : Torres Naharro, dramaturge espagnol de la Renaissance.
- Swennen, J.-L. : Commentaire syntaxique de *La Mariane*. Tragédie en cinq actes de Tristan L'Hermitte.
- Vandenbossche, M. : Gide et les femmes.
- Vanrie, T. : Découverte et connaissance des personnages féminins de *A la recherche du temps perdu* de Marcel Proust.

### Philologie germanique

- Finck, J. : Die Orts- und Flurnamen der Gemeinde Homburg.  
Ganty, C. : Aldoux Huxley's Short Stories. Main themes.  
Gérard, J. : Maurits Roelants : Vie romans (Komen en gaan, Gebed om een goed einde, Maria Daneels, Alles komt terecht).  
Hanon, P. : Anthony Powell's Early Novels.  
Havenith, E. : Die Kunstauffassung Thomas Manns im Goetheriman Lotte in Weimar.  
Ketser, G. : The intellectual development of Aldoux Huxley.  
Kohler, M. : Eine Deutung der Ironie im « Erwählten » von Thomas Mann.  
Lambiet, L. : Wolfgang Borchert : Versuch einer Deutung.  
Michotte, C. : On some child-figures in Dicken's novels.  
Noel, J.-M. : The I-Narrator in W. S. Maugham's Short Stories.  
Philippaux-Finck, J. : Die Kunstauffassung Rainer Maria Rilkes an Hand seiner Briefe.  
Plomteux, R. : Hopkins on Poetry.  
Potier, A.-M. : Der Begriff des Absurden bei A. Camus und in Kafkas Romanen.  
Respeliers, R. : Image of life in Charlotte M. Yonge's time through some of her novels.  
Simon, H. : Arthur Ducroo in Du Perron's Roman « Het land van Herkomst ».

#### *Doctorat*

- Delbouille, P. : Les valeurs suggestives des sonorités et la critique contemporaine.  
Richelle, M. : Aspects psychologiques de l'Acculturation. Recherches sur les motivations de la stabilisation urbaine au Katanga.

### Institut supérieur des Sciences pédagogiques

#### *Licence*

### Sciences pédagogiques

- Adam, T. : Les techniques d'information et la culture géographique des enfants de la ville et de la campagne.  
André, J. : Enquête sur la compréhension du vocabulaire historique dans les classes du cycle inférieur de l'enseignement secondaire annexées aux écoles normales.

- Delmotte, P. : Etude de quelques procédés d'acquisition de l'orthographe d'usage dans une deuxième année primaire.
- Klinkenberg, M. : La coordination des cours généraux et des cours techniques dans l'enseignement technique féminin en Belgique.
- Grommen, A. : Le calcul écrit en 3<sup>e</sup> année primaire.

### Orientation et sélection professionnelles

- Bergmans, L. : Etude de la prédictivité d'une batterie de tests de détection dans l'enseignement technique.
- Bruyère, M. : L'application et les résultats du test de C. R. Rogers.
- Claeys, G. : Recherche sur un indice de la motivité vocationnelle.
- Connrot, J. : Examens des appréciations réciproques émises par des élèves dans un test sociométrique.
- Dentant, J. : Essai d'adaptation et contrôle d'une épreuve de labyrinthes (Fr. Chapuis) au niveau de la 6<sup>e</sup> des humanités.
- Delvaux, G. : La méthode graphométrique d'H. de Gobineau.
- Deroitte, J. : Recherche des relations entre le symbolisme spatial de l'arbre de Koch et certaines observations des parents.
- Descamps, A. : Contribution à l'étude de l'orientation des élèves à la chornière primaire secondaire.
- Didion, M. : Recherche sur certaines variables de l'écriture d'adolescents extravertis et introvertis.
- Dubois, C. : Contribution à l'étude des effets psychologiques de la réintégration sociale des handicapés physiques moteurs.
- Fohalle, B. : Etude du test d'intelligence Pasquasy-Bultot par la méthode de la réflexion parlée.
- Foidart, J. : Recherches sociométriques dans le locométisme.
- Goffin, F. : Etude psychotechnique de la latéralité dans une entreprise de construction mécanique.
- Graef, J. : Contribution à l'étude des structures de classes mixtes.
- Hardy, A. : Essai d'application des techniques sociométriques à des groupes sportifs.
- Ista, J. : Etude des effets d'une campagne d'information sur l'opinion d'un groupe de jeunes de l'enseignement technique supérieur.
- Kreusch, M. : Contribution à l'étude génétique d'une épreuve de dessin.
- Léonard, M. : Recherches sur les retardés scolaires.
- Massez, M. : Contribution à l'étude de l'évolution génétique d'une épreuve de dessin.
- Melin, M. : Etude sur le leadership industriel au niveau de la maîtrise.
- Merveille, O. : Contribution à l'étude du déclin des aptitudes psychomotrices dans une population ouvrière.

- Potelle, J. : Contribution à l'étude de la position affective des enfants de 12 à 13 ans devant les influences des milieux au moyen du test de Paul élaboré par D. Bonnet.
- Ramioul, M.-C. : Etude de deux tests de compréhension de texte de Bonnardel et de Rennes.
- Sevrin-Debot, M. R. : Contribution à l'étude des troubles d'articulation du langage chez les enfants.
- Simon, A. : Contribution à l'étude de la valeur prédictive du test B. D.
- Smets, R. : Contribution sociométrique à l'étude des jeunes coursiers d'une grande entreprise.
- Use-Genot, M. : Analyse de discussion de groupe selon la méthode de R. Bales.
- Vandamme, M. : Application du dessin de la famille, du test-film de Gille et des dessins de l'être humain à des enfants d'école primaire, externes et internes.

*Doctorat*

**Sciences pédagogiques**

- De Landsheere, G. : La pédagogie de Niemeyer.
- Faidherbe, J. : Pathogénie des séquelles psychiatriques de la méningite tuberculeuse.

**FACULTÉ DE DROIT**

*Licence*

**Sciences politiques**

- Lombard, J.-M. : Les partis politiques dans l'entre-deux-guerres.

**Sciences diplomatiques**

- Avilez, S. : Le différend anglo-guatémaltèque sur Belize.
- Delmelle, J.-M. : Le conflit de Suez.
- Massa, E. : L'évolution politique et juridique de la Guinée.
- Metten, G. : La ligne Oder-Neisse et les territoires allemands sous administration polonaise.

**Sciences sociales**

- Annet, A. : L'analyse des fonctions dans les entreprises industrielles.
- Berlo, C. : Les relations et la collaboration entre parents et instituteurs dans la région liégeoise.
- Delooz, P. : Conditions sociologiques de la sainteté canonisée.
- Delvaux, S. : Le problème du logement des personnes âgées.
- Desaive, J.-P. : Les facteurs de maintien d'une collectivité rurale sur son territoire : Bolland, au Pays de Herve.

- Evrard, P. : La monographie de l'organisation d'une entreprise.  
Gillet, R. : La coopération agricole dans le Bas-Luxembourg.  
Helin, E. : Recherches sur la genèse et la disparition des isolats.  
Jans, A. : L'automatisation. Les conséquences économiques et sociales.  
Exposé d'une réalisation dans une entreprise industrielle.  
Kaufman, J.-J. : Structure générale et différenciation des rôles selon le sexe dans une communauté agraire.  
Macar, M. : Les licenciés en sciences sociales.  
Mathot, R. : L'opinion de la presse luxembourgeoise à l'égard des problèmes économiques de la province.  
Mossoux, J. : Promotion rurale et développement communautaire dans les paysannats indigènes du Congo belge. Réalisations et doctrines.  
Paligot, J. : Problèmes de formation volontaire du capital en pays sous-développés.  
Remouchamps, R. : Le village européen pour personnes déplacées à Aix-la-Chapelle. Attitude et information de la population allemande des environs.  
Thibeau, J. : La bibliothèque provinciale du second degré. Etude du comportement des bibliothécaires. Son influence éducative.  
Thirion, C. : Les mineurs délinquants « récidivistes ».

#### Sciences économiques et fiscales

- Jamar, B. : Structure et technique juridique des impositions communales.  
Minguet, A. : La théorie de l'intérêt basée sur la préférence pour la liquidité chez Keynes.

#### Ecole supérieure de sciences commerciales et économiques

##### *Licence*

#### Sciences économiques

- Barbière, J. : Essai d'étude sur la situation économique dans la région verviétoise.  
Barthélemy, J. : Les cotations des actions des sociétés anonymes en Belgique.  
Beyers, M.-H. : Méthode d'élaboration des enquêtes de budgets familiaux et leurs applications en Belgique.  
Brouwir, L. : Grèves des aciéries aux U. S. A.  
Cornet, P. : Le problème de la production laitière dans le Luxembourg belge (Ardenne centrale, Lorraine belge) et dans le Grand-Duché de Luxembourg.  
Daenen, J. : Problème de logement en France depuis 1945 à nos jours.  
Defêchereux, R. : La vente des détergents en Belgique.

- Degaillier, Y. : L'industrie du porphyre et ses concurrentes.
- Delvaux, M.-R. : L'office national du Ducroire.
- Duculot, F. : L'industrie de l'aluminium en Europe depuis 1945.
- Dupont, L. : Le groupe Banque de Bruxelles-Brufina-Cofinindus. Sa situation économique et financière.
- Enneman, G. : L'expansion industrielle dans la zone de Bruges-Zeebrugge.
- Gilis, L. : L'importance du germanium, du silicium et du selenium dans l'économie moderne.
- Grandjean, M. : Les investissements de l'industrie du pétrole en Belgique.
- Jeanfils, E. : L'évolution économique des industries de carbure de calcium et de l'acétylène.
- Lejeune, R. : Relations commerciales belgo-espagnoles depuis la libération.
- Moxhet, J. : Ce qu'on peut savoir de l'évolution du niveau de vie en U. R. S. S. depuis 1913.
- Neissen, J. : Développement et situation économique de l'électricité en Allemagne après 1948.
- Paquay, M.-J. : Les papeteries.
- Polet, P. : La Régie nationale des Usines Renault.
- Remacle, R. : L'industrie du carreau céramique en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg.
- Rosenstein, R. : L'organisation et le développement des Caisses Raiffeisen dans les pays européens.
- Scmatz, A. : Les charbonnages liégeois. Situation et problèmes actuels. Perspectives d'avenir.
- Vercheval, J. : L'évolution économique de l'industrie herstaliennne.
- Wester, J. : Etude critique des réalisations et projets de la Société nationale de la petite propriété terrienne dans la province de Luxembourg.

#### **Sciences commerciales et financières**

- Bay, E. : La coexistence du secteur planifié et du secteur concurrentiel soviétique en économie.
- Bemelmans, G. : Récente évolution structurelle et financière des fabrications métalliques en Belgique.
- Bodson, J. : L'évolution des moyens d'action des banques belges 1944-1958.
- Botson, R. : Vente et promotion de vente dans les grandes entreprises de distribution.
- Boulet, M. : Organisation du service des approvisionnements et du service de la comptabilité d'une entreprise française de construction automobile.
- Celis, F. : Les huiles végétales en Belgique.
- Genet, J. : L'acier Thomas amélioré; perspectives économiques pour la Belgique.

- Gremez, G. : Les fonds communs de placement en Belgique.  
Henrard, C. : Le marché du zinc en Belgique depuis 1919. Perspectives d'avenir.  
Louis, J.-M. : Méthode de la statistique belge de la production industrielle.  
Maréchal, G. : L'origine, la nature, l'évolution et les résultats du G. A. T. T.  
Massart, G. : L'évolution dans les cimenteries belges.  
Meessen, R. : Comment a-t-on résolu le problème du logement en Allemagne occidentale après la deuxième guerre mondiale ?  
Ponselet, E. : L'assurance Maladie-Invalidité.  
Reggers, C. : La main-d'œuvre féminine dans la région liégeoise.  
Remy, G. : Les relations commerciales belgo-suissees.  
Thiran, P. : Les comptoirs d'escompte en Belgique.  
Yans, P. : La statistique des prix de détail en Belgique et la réforme de l'indice (1953).

#### Sciences commerciales et coloniales

- Marceau, F. : Emballage, arrimage, entreposage, assurances des marchandises dans les relations commerciales belgo-congolaises.

### FACULTÉ DES SCIENCES

#### *Licence*

#### Sciences mathématiques

- Bawin, G. : Sur la position dans le plan complexe, des zéros d'un polynôme à coefficients quelconques.  
Borlon, L. : Installation d'un prisme-objectif au télescope de l'Observatoire de Cointe. Son utilisation durant l'année académique 1959-1960.  
Boute, M. : Les principes variationnels associés aux équations de mouvement.  
Breton, M. : De la stabilité vibrationnelle du modèle standard.  
Coppens, N. : Sur le calcul de la densité de force électrostatique dans les diélectriques.  
Cornet, C. : Problèmes aux limites de Dirichlet-Neumann dans la théorie de l'élasticité.  
Cuypers, M.-C. : Sur la stabilité d'un cylindre de plasma.  
Daniels, J. : Calcul d'un modèle d'étoile d'hydrogène pur par une méthode de perturbations.  
Delveaux, L. : Sur l'élimination des divergences en théorie électromagnétique classique.  
Dufaux, A. : Sur la méthode d'approximation B. W. K. en mécanique quantique.

- Gérard, G. : Mouvements de genre un et de genre deux dans les corps fluides en rotation elliptique.
- Glaude, R. : Métrisation des espaces topologiques.
- Guillaume, C. : Le spectre de l'hydrogène de l'étoile Lyrae.
- Kaye, J. : Etude comparative de quelques méthodes de triangulation analytique.
- Lambert, J. : Sur les lignes géodésiques.
- Lemineur, M. : Calcul des premiers modes d'oscillation du modèle connectif polytrope  $M = \frac{3}{2}$ .
- Léonard, L. : Sur l'énergie rayonnée par une charge ponctuelle en mouvement hyperbolique.
- Levaque, J.-M. : Etude sur les propriétés de séparation d'un espace topologique.
- Maertens, E. : Répartition vraie et apparente de l'intensité dans les raies spectrales.
- Marsée, S. : Programmation de la réduction des observations méridiennes pour la machine I. B. M. 650.
- Sadoine, M. P. : Calcul des probabilités de transition pour des éléments d'intérêt astrophysique.
- Schener, T. : La transformation canonique de Foldy-Wouthuysen et ses généralisations.
- Thill, L. : Sur les mouvements rigides en relativité.
- Toussaint, R. : Détermination des éléments de l'orientation d'un cliché par relèvement sur points connus.
- Uge, R. : Sur la structure algébrique des groupes topologiques localement compacts.
- Vercheval, J. : Structure atmosphérique de l'étoile K Cassiopeiae.

### Sciences physiques

- Bertrand, L. : Propriétés électroniques des semi-conducteurs.
- Bertholet, G. : Recherche spectroscopique sur l'oxyde de thorium.
- Berwart, L. : Vibrations moléculaires, molécule NO, Cl.
- Bredohl, H. : Le paradoxe des horloges.
- Brouers, F. : Application de la théorie des groupes à la recherche des constantes de force de la molécule  $C_2 H_2$  excitée.
- Bruyneel, W. : Etude du dichroïsme.
- Cornelis, J. : Etude de la structure cristalline de l'apatite au plomb.
- Cornil, P. : La double résonance en spectroscopie quadripolaire pure (aspect expérimental).
- Drèze, C. : Méthodes particulières de mesure des périodes radio-actives.

- Duysinx, R. : Dosage de l'ozone atmosphérique.
- Fabry, A. : Les scintillateurs gazeux.
- Gabriel, M. : Le problème du transfert de la radiation dans une atmosphère non en équilibre thermique.
- Gérard, A. : La double résonance en spectroscopie quadripolaire pure (aspect théorique).
- Habaru, J. M. : Méthodes de dosage du thorium.
- Heinrichs, J. : Etude théorique du problème de l'exciton. Interprétation des résultats expérimentaux.
- Henneghien-Jadot, P. : Mise au point d'un photomètre photoélectrique astronomique.
- Lejeune, A. : Les aspects des mouvements collectifs et individuels dans les noyaux.
- Lucas, A. : La supraconductibilité. Aspect théorique. Développements récents.
- Moureau, M. : Les réactions ( $d, p$ ) et ( $d, n$ ) (aspect théorique).
- Pierroux, C. : Conversion des émulsions AgCl en AgI.
- Ruchenne, I. : Applications de la formule Lorentz-Lorenz.
- Thiry, F. : Etude de la molécule SO<sub>2</sub> par spectroscopie dans l'ultraviolet lointain.
- van de Plas, N. : L'action des rayonnements ionisants sur l'adénosine-triphosphate.
- Waty, J. : Observations à la table équatoriale.
- Wuidar, G. : Spectre des mélanges N<sub>2</sub>-O<sub>2</sub> dans l'ultraviolet lointain.

### Sciences chimiques

- Beetz, J. : Réactions du chlorure de Malonyle sur les dérivés organo-cadmiques.
- Bobon, L. : Contribution au dosage ampérométrique du manganèse. Influence d'ions.
- Boxho, A. : Etude d'une méthode de préparation des composants des nucléoprotéines.
- Collette, P. : Etude de l'extraction de l'Europium, du Terbium et de l'Amercium par la Tri-laurylamine en présence de l'acide N-Mono-butylphosphorique.
- Cordier, A. M. : Etude du comportement de quelques dérivés benzéniques disubstitués sous l'effet de l'impact électronique.
- Cuypers, M. : Analyse de zinc par activation aux neutrons lents.
- Darimont, H. : Irradiation des solutions de chlorure de polyvinyle par les rayons gamma.
- Debry, J. : Analyse quantitative par absorption sélective des rayons X.

- Didderen, W. : Les orthoesters et leur réduction par les hydrures complexes.
- Germai, G. : Essais sur l'application des traceurs radioactifs à la réduction quantitative par les amalgames.
- Grisard, N. : Spectres infra-rouges de sels d'argent de formule générale  $Ag(XO_4)$ .
- Gueibe, R. : Influence du milieu diffusant et de son indice de réfraction sur l'intensité des raies Raman.
- Houssier, C. : Dégradation de polystyrène de poids moléculaire très élevé.
- Krim, R. : Etude du Catalyseur Cobalt-Raney-Hydrogénation catalytique de composés nitrés et dénitrés en présence de cobalt Raney.
- Merciny, E. : Etude d'une résine complexante à base d'acide éminodiacétique.
- Messien, P. : Analyse par radioactivation. Application à la recherche du cuivre dans l'arsenic de haute pureté.
- Mestrez, P. : Contribution à l'étude des complexes des terres rares avec l'E. D. I. A. Etudes spectroscopiques de ces complexes.
- Roland, G. : Application de la dissolution anodique sur goutte de mercure au dosage de traces.
- Ruwet, A. : Préparation de triols; séparation et identification de leurs stéréoisomères.
- Van Trimpont, A. : Polymérisation de l'acrylate d'éthyle dans la tétrachlorure de carbone.
- Vercheval, J. : Etude de l'extraction de l'Europium et du Terbium par la Tri-laurylamine en présence d'acide Phényl Arsonique.

#### Sciences géologiques et minéralogiques

- Klerkx, J. : Les poudingues namuriens d'Andenne à Eschweiler et leur signification.

#### Sciences zoologiques

- Baillien, M. : Origine des potentiels bioélectriques et transport actif d'acides aminés au niveau de l'épithélium intestinal isolé de la tortue grecque.
- Cools, A. : Etude comparée de la digestion de la cellulose chez un vertébré (lapin) et chez un invertébré (escargot).
- Devigne, J. : Sur l'origine des chitanases intestinales des lombrics.
- Dhoosche, F. : Etude de la régénération de la queue chez les axolotls traités par le Myleran.
- Dupont, M. : Contribution à l'étude de la peau chez lamproie.
- Dusart, J. : Contribution à l'étude des propriétés oxyphoriques du sang de *Tilapia macrochir* Boulanger.
- Godfroid, A. : Contribution à l'étude de la Myosine de grenouille.

- Jacob, J. : Contribution biométrique à la connaissance de l'espèce *Thécidéa papillata* (von Schlottheim 1813) du Maastrichtien supérieur.
- Pirotte, L. : Origine du *Stomadacum* chez la truite (*Salmo trutta fario*).
- Tercafs, R. : Ethologie d'un mollusque gastéropode trogophile, *Oxychilus Cellarius* Müll. Affinités éthologiques par le milieu souterrain. Pré-adaptation et adaptation biochimiques.

#### Sciences botaniques

- Bauduin, C. : Contribution à l'étude de la physiologie de la morphogénèse de *Pellia Epiphylla* (L) Corda.
- Chantraine, N. : Recherche sur les conditions de croissance et de floraison de *Cyamopsis tetragonoloba* (Gular).
- Gaspar, T. : Quelques aspects de la floraison chez « *Salvia Splendens* » var. « Feu de la St-Jean » en rapport avec la Photopériode.
- Lefebvre, J. : Historique de la Bryologie systématique et écologique en Belgique. Contribution à l'étude systématique du genre *Plagiothecium* sensu lato en Belgique.
- Parmentier, A. : Action de la gibberelline sur la croissance et la floraison de « *Salvia Splendens* » var. « Feu de la St-Jean ».

#### Sciences géographiques

- Fourre, G. : L'évolution géomorphologique du Bassin de la Salm.
- Génard, J. : Surfaces et niveaux d'aplanissement tertiaires, réseau hydrographique de l'Oesling occidental.
- Hancisse, P. : Huy : Eléments de géographie urbaine.
- Lambotte, G. : L'élevage bovin dans le Sud-Est de la Belgique.
- Libotte, F. : L'évolution du cours de la Sambre au cours du Quaternaire.
- Uytendhouwen, R. : Contribution à l'évolution géomorphologique de la vallée de la Haine au cours du Quaternaire.

#### Doctorat

#### Sciences physiques

- Houziaux, L. : Contributions à l'étude des étoiles chaudes à raies d'émission.

#### Sciences chimiques

- Depireux, J. : Spectres quadripolaires purs de cristaux irradiés.
- Fuger, J. : Contribution à l'étude de la séparation chromatographique des lanthanides et des actinides trivalents par les acides aminopolycarboxyliques.
- Heyns, H. : Action des radiations gamma du  $^{60}\text{Co}$  sur le polyacrylate d'éthyle.

Lorquet, J. C. : Contribution à l'étude de l'ionisation et de la dissociation des molécules sous l'impact électronique.

**Sciences géologiques et minéralogiques**

Michot, J. : Le massif complexe anorthosito-leuconoritique de Haaland-Helleren et la palingénèse basique.

**Sciences géographiques**

Beguin, H. : La mise en valeur agricole du Sud-Est du Kasai.

**FACULTÉ DE MEDECINE**

**Institut supérieur d'Education physique**

*Licence*

Brynza, W. : Conformation des voûtes plantaires en relation avec les habitudes sportives.

Damoiseau, J. : Le régime stable ventilatoire pendant le travail musculaire.

Delvenne, C. : Les modalités de style en fonction du type morphologique dans quelques spécialités athlétiques.

Deroanne, R. : Le travail ventilatoire pendant l'exercice chez les sujets entraînés et non entraînés.

Dochy, G. : Effets sur la colonne vertébrale des exercices correctifs de l'attitude en gymnastique formative éducative.

Dujardin, J. : Etude analytique des rythmes musicaux et corporels. Essai de classification en vue d'une utilisation pédagogique.

Legros, J. : Jeu traditionnel et jeu sportif. Passage d'une forme de jeu à l'autre.

Mariscal, M. : Corrélations entre les différents lancers de précision.

Rahier, M. T. : La danse populaire et le jeu chanté. Comparaison et recherche d'un passage éventuel de l'un à l'autre.

---

# La Vie universitaire en Belgique

---

## Université de Bruxelles

**Séance solennelle de rentrée.** — La séance solennelle de rentrée s'est tenue le 6 octobre dans le grand auditoire P. E. Janson, en présence d'une assemblée brillante. Dans son allocution, M. Leblanc, président du Conseil d'Administration, a dressé le bilan des activités de l'Université et a énuméré les principales réalisations nouvelles de l'Université durant l'année écoulée :

la création, à la Faculté de médecine et de pharmacie, d'un enseignement complémentaire de stomatologie;

la création d'un enseignement complémentaire portant sur l'organisation et la gestion des institutions hospitalières et médico-sociales;

la Faculté de médecine et de pharmacie a, en outre, inscrit au programme à partir de cette année académique, un cours de « Notions de réadaptation »;

à la Faculté des sciences, d'importantes réformes ont été apportées au programme des cours des sections des sciences mathématiques et physiques, de la première candidature en sciences chimiques et de la licence en sciences géologiques et minéralogiques;

quatre nouveaux cours : « Cinétique des réactions d'électrode », « Notions de chimie colloïdale », « Chimie physique des solutions d'électrolytes » et « Valence et cohésion » ont été créés dans le cadre de la deuxième licence en sciences chimiques;

la Faculté des sciences sociales, politiques et économiques a créé un cours d'Encyclopédie et de Méthodologie de la sociographie et un diplôme complémentaire pour l'Afrique centrale;

l'École d'infirmières a procédé à la réorganisation des enseignements de ses diverses sections pour les adapter aux dispositions légales et a créé une section d'infirmières de pédiatrie

M. Leblanc a rappelé que le Conseil d'Administration avait décidé de procéder au dédoublement des cours de la Faculté de Médecine et de Pharmacie et de prendre les dispositions nécessaires pour assurer, dès cette année, l'enseignement dans les deux langues pour la première candidature en sciences naturelles et médicales.

Au cours de l'année ont été réalisés également :

le dédoublement de la candidature en sciences mathématiques;

le dédoublement de la première année de la licence en sciences économiques, dans le cadre du programme prévu pour la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques.

M. le Recteur W. De Keyser a ensuite prononcé le discours inaugural sur le thème « A la recherche de la puissance ».

**Aide de la Fondation Rockefeller à l'Université de Bruxelles.** — La Fondation Rockefeller vient d'annoncer l'octroi de 2.167.491 dollars (108.374.550 fr. b.) de crédits pour le troisième trimestre de l'année en cours, dont 75.000 dollars (3.750.000 fr. b.) à quatre universités européennes.

L'Université libre de Bruxelles recevra en deux ans 60.000 dollars (3 millions de fr. b.) pour aider un groupe d'économistes européens et américains dans l'étude commune de la politique économique de leurs pays sous la direction du Professeur Etienne Kirschen.

Le groupe comprend des professeurs des Universités de Poitiers, de Fribourg, de Groningue (Hollande) et de l'Institut Michelsen (Norvège).

## Université de Louvain

**Séance solennelle de rentrée.** — Le lundi 30 octobre, dans le grand auditoire du Collège du Pape, la traditionnelle séance de rentrée a déroulé ses fastes académiques. Dans son discours inaugural, Mgr. Van Waeyenbergh a passé en revue les principaux événements intérieurs et internationaux qui se sont déroulés durant l'année académique écoulée.

Après avoir rappelé à la génération montante quels étaient ses responsabilités et ses devoirs, le Recteur magnifique a parlé de l'avenir de l'enseignement supérieur.

« La situation de notre double université est difficile et délicate au point de vue matériel, les soucis causés par les développements à prévoir se sont accumulés en horizons bien sombres. Cependant, ne soyons pas pessimistes. Le Parlement, par un vote de fait quasi unanime, si l'on donne aux abstentions leur propre signification, a profondément amélioré l'intervention financière de l'Etat pour nous permettre de faire face aux besoins que nous créent et la majoration constante de notre population et les progrès de la science. Nous avons le devoir de remercier ici de grand cœur tous ceux qui ont contribué à nous obtenir cette solution solide, même si elle n'est pas idéale. Puisque le projet concerne surtout les universités libres, je tiens à reconnaître l'esprit de compréhension objective dont ont témoigné les autorités de l'Université libre de Bruxelles qui ont bien voulu, comme en d'autres occasions, prendre avec nous une attitude d'entente et de saine défense. Je remercie en outre les universités de l'Etat qui, tout en défendant leurs intérêts jusqu'à une sage victoire sans vaincu ont fait preuve envers nous d'une solide collégialité. »

**Réunion de la Commission « Doctrine et Enseignement » du Centre européen des Relations publiques.** — Le lundi 5 décembre s'est tenu, à Héverlé, au château d'Aremberg, la réunion de la commission « Doctrine et Enseignement » du Centre européen des Relations publiques. C'est M. Bloch qui présidait les travaux qu'il introduisit par un discours de synthèse. M. A. d'Aoust, conseiller près la Fondation Industrie-Université, exposa ensuite « ce que le chef d'entreprise attend des relations publiques et du responsable des relations publiques dans son entreprise ».

Après un déjeuner offert par les membres louvanistes du Centre belge des Relations publiques, le R. P. De Volder, professeur à l'Université et M. V. Levaux, maître de conférences, ont dégagé le point de vue de l'Université de Louvain sur l'enseignement des relations publiques. Suite à d'autres orateurs qui abordèrent d'autres aspects de l'enseignement des relations publiques en Belgique, un large débat s'institua à l'issue duquel les participants de cette journée se rendirent à l'Hôtel de Ville de la ville de Louvain où une réception fut offerte par l'Administration communale.

**Institut Interfacultaire d'Urbanisme et d'Aménagement de l'Espace.** — La nouvelle année académique a vu l'inauguration d'un Institut Interfacultaire qui délivrera le diplôme de Licencié en Urbanisme et Aménagement de l'Espace.

Des problèmes très variés relèvent de l'activité de cet Institut et pour aboutir à des solutions valables, ils exigent un travail d'équipe. Le but de l'Institut est donc de former des spécialistes et non des urbanistes à tout faire. Il est entendu cependant que ces spécialistes auront une idée nette des problèmes considérés dans leur ensemble.

C'est dans cet esprit qu'a été conçu le programme d'études. Il comporte deux épreuves : une première épreuve, qui ne comprend que des cours généraux, doit permettre aux étudiants de différentes facultés de se forger un langage commun. On pourra combiner ces cours avec d'autres études. La dernière épreuve exige une année entière d'études ; y sont admis uniquement les personnes porteurs d'un diplôme universitaire de fin d'études. Cet examen de licence comporte notamment la présentation d'un mémoire traitant un sujet qui se rapporte soit au survey, soit au planning.

## Université de Gand

**Séance solennelle de rentrée.** — C'est le 3 octobre après-midi, que s'est tenue, avec le cérémonial d'usage, la séance solennelle d'ouverture de la nouvelle année académique. Le discours de bienvenue fut prononcé par M. le Recteur Lambrechts qui a donné lecture du bilan de l'année écoulée. C'est M. Spanoghe, vice-président du Conseil d'Administration de l'Université, qui a donné connaissance de quelques extraits du rapport d'activités du Conseil d'administration et de l'évolution de la situation matérielle de l'Université.

M. le Recteur remonte ensuite à la tribune et prononce un discours inaugural intitulé « La grande sagesse cache une énorme tristesse ».

La séance se termine par des intermèdes musicaux.

**Journée d'information sur les relations publiques.** — Le samedi 22 octobre, le Centre belge de Relations publiques a organisé, en la salle académique de l'Université une journée d'information sur les relations publiques. C'est M. De Becker, président du Centre belge qui a souhaité la bienvenue aux participants, à qui M. E. Cyrès, conseiller en relations publiques, a fait une leçon intitulée « Relations publiques et enseignement ».

M. J. Röpcke, chef de service des Relations publiques, a présenté au public le film de l'Université de Gand « Leur chemin vers l'avenir : l'Université ».

M. le Recteur Lambrechts prit à son tour la parole pour mettre en relief l'intérêt qu'il y avait pour l'Université à mettre en œuvre une politique systématique visant à attirer à l'égard de cette haute institution d'enseignement supérieur la sympathie agissante des milieux qui la composent et qui l'entourent.

Une réception suivie d'un lunch clôturait une manifestation au cours de laquelle le service des Relations publiques de l'Université s'est montré très à la page.

---

# La Vie universitaire dans le Monde

## Expansion des recherches universitaires au Canada

La contribution du Conseil national de recherche aux programmes de recherches des universités canadiennes a atteint un record de \$ 9.370.000 en 1959-1960. Les chiffres publiés pour la quarante-troisième année du programme des bourses montrent des augmentations de \$ 2.620.000 par rapport à 1958-1959 et de \$ 6.250.000 par rapport à 1955-1956. Ce taux d'expansion a été causé par l'accroissement rapide du nombre des étudiants et l'augmentation du personnel et des facilités de recherches dans les universités.

L'affectation de ces fonds relève principalement des savants universitaires qui font partie des comités du Conseil national de recherche. Les contributions faites à la recherche directe se sont élevées à \$ 8.586.265 en 1959-1960. De ce montant 77 % étaient destinés aux études de sciences et de génie, et 23 % aux recherches médicales. La plus forte contribution a été de \$ 7.263.389, pour aider certains universitaires dans leurs recherches. Une autre somme de \$ 1.322.876 a permis de créer plus de 450 bourses d'études et de recherches pour personnes accédant aux études supérieures. Les frais de publication des revues scientifiques canadiennes, les contributions aux organisations et aux conférences scientifiques, et d'administration du programme, « aide indirecte », se sont élevés à \$ 782.102.

## Projet de Réforme des Etudes de Sciences économiques en Allemagne Fédérale

Le Comité fédéral de l'Economie privée au sein du Conseil de Rationalisation de l'Economie allemande a élaboré récemment et soumis à l'opinion publique un mémorandum relatif à l'adaptation de la formation en matière de sciences économiques à la pratique de l'économie.

Les propositions et les recommandations élaborées par les dirigeants de l'industrie et de l'administration réunis dans le Groupe de travail « Etudes universitaires et pratique de l'économie » du Comité fédéral de l'Economie privée s'adressent tant à l'enseignement secondaire et supérieur qu'aux milieux de l'économie. Elles visent à attirer l'attention des organismes dirigeants sur un certain nombre de points qui devraient faire l'objet d'une réforme. C'est ainsi que le programme suivant a été établi :

1° la formation des spécialistes de l'économie nationale et de l'économie privée doit se faire sur une large base commune aux deux branches.

2° Une modification des matières d'étude devrait permettre de prévoir une formation de base plus étendue et de retarder une spécialisation hâtive.

3° Il conviendrait de s'orienter vers un examen unique de sciences économiques (économie politique et économie privée).

4° L'idéal serait d'aboutir à un diplôme universitaire unique.

5° On propose que la réforme des études économiques s'effectue par étapes.

6° Une formation secondaire suffisante doit être assurée.

7° On recommande une formation pratique préliminaire (apprentissage) d'une durée de deux ans.

8° La durée actuelle des études semble suffisante.

9° La participation aux travaux pratiques et aux séminaires devrait être accrue.

10° Les liens entre les études et la pratique doivent être approfondis (colloques d'entreprises, études de cas, engagement d'hommes de l'économie dans l'enseignement).

11° La connaissance de langues étrangères est indispensable.

12° Les matières élémentaires ne devraient pas donner lieu à des compositions écrites.

13° L'institution d'un examen intermédiaire serait accueillie favorablement.

14° Il est indiqué de faire passer un examen préliminaire de droit.

15° Il serait souhaitable que les Universités soient déchargées au profit de Hautes Ecoles Economiques.

16° Il est nécessaire d'accroître le nombre des chaires et des postes d'assistants.

Le groupe de travail recommande surtout une fusion des études et des examens d'économie privée et d'économie politique, étant donné que les postes de direction qu'occupent ou que devraient occuper des spécialistes de l'économie privée exigent en outre des connaissances dans les domaines limitrophes. La théorie économique, la politique économique et les finances ont pour eux une importance considérable. Vice versa, le spécialiste de l'économie politique engagé dans des groupements, des fédérations ou des administrations publiques doit avoir des connaissances approfondies en matière de comptabilité, de marché, et d'organisation. De plus, il arrive fréquemment qu'en pratique les spécialistes de chaque branche soient employés à des tâches qui relèveraient essentiellement de l'autre catégorie.

Théorie économique, politique économique, sciences financières, économie privée générale, économie privée spéciale et droit doivent être, au même degré, pour tous les étudiants en sciences économiques matières d'études et d'examen. D'où le désir du groupe de travail de voir l'institution d'un titre universitaire unique. Il demande que soit assurée une formation de base étendue et valable dans le domaine des sciences éco-

nomiques et du droit économique et que cette formation soit complétée par une spécialisation qui ne devrait pas intervenir trop tôt.

On accorde dans ce contexte une importance extrême à un apprentissage préliminaire. On recommande un apprentissage de deux à deux ans et demi; un an constituerait un minimum indispensable. L'institution de colloques d'entreprises et d'études de cas, ainsi que l'appel à des professeurs issus de l'économie pourrait affermir les liens entre les études universitaires et la pratique économique.

Le groupe de travail estime discutable les compositions écrites portant sur les matières élémentaires, tel la comptabilité et le calcul économique. En droit on estime souhaitable un examen préliminaire qui anticipe sur l'examen principal. Dans le domaine des études d'économie privée, l'examen des branches de l'économie devrait être complété par la considération des fonctions économiques, et ce tant au cours des études elles-mêmes que dans les examens.

### L'Association Internationale des Universités

La 3<sup>e</sup> conférence générale de l'Association internationale des Universités a tenu ses assises à l'Université nationale du Mexique, à Mexico, du 6 au 12 septembre 1960. M. F. Cyril James, principal et vice-chancelier de l'Université Mc Gill de Montréal fut élu président. M. Baugniet, recteur honoraire de l'Université Libre de Bruxelles, président sortant, fut élu président d'honneur par acclamation.

On se souviendra que trois cahiers <sup>(1)</sup> ont été spécialement préparés et publiés à titre de documentation de base en vue de la discussion des thèmes de la conférence de Mexico.

Un compte rendu du 1<sup>er</sup> cahier « L'Université et la formation des cadres de la vie publique » figure dans le n<sup>o</sup> 2/1960 de notre Bulletin, page 85; quant aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cahiers intitulés respectivement « Le dialogue des sciences et des humanités dans l'enseignement supérieur d'aujourd'hui » et « L'expansion de l'enseignement supérieur », ils ont fait l'objet d'une recension dans le n<sup>o</sup> 3/1960 de notre Bulletin, pages 88 et suivantes.

Avant de se séparer, la conférence a fixé la date et le lieu de sa prochaine session. Elle se tiendra au Japon en 1965.

---

<sup>(1)</sup> *Cahiers de l'Association Internationale des Universités*, n<sup>os</sup> 4, 5, 6; Bureau international des Universités, 6, rue Franklin, Paris XVI<sup>e</sup>.

## L'Université dans la Presse et dans les Livres

---

**Le Rapport du Conseil national de la Politique scientifique.** — Le Conseil national de la Politique scientifique vient de publier son premier rapport d'activité. Outre une série d'annexes consacrées aux organes de la politique scientifique belge, aux discours prononcés lors de l'installation du Conseil national, aux textes légaux relatifs à l'organisation de la Politique scientifique ainsi qu'à la composition des différentes commissions créées par la loi ou par les différents organes du Conseil, le rapport comprend deux parties :

la première fixe les cadres généraux d'une politique scientifique dont les objectifs et les moyens sur le plan national sont examinés dans un premier chapitre, tandis que les aspects intéressants de la politique scientifique de la Belgique font l'objet d'un second chapitre;

la deuxième partie du rapport contient le résumé des activités du Conseil national lui-même; de ses deux comités permanents : Comité d'Experts scientifiques et Comité de liaison Industrie-Université, et des « Groupes d'études » qu'ils ont créés; des « Groupes de travail » créés par le Conseil lui-même; des « Groupes d'études » créés par le Bureau; de la « Commission de contact des Universités »; du Secrétariat général en matière d'Information et de Documentation.

On peut se procurer le rapport auprès du Secrétariat du Conseil national de la Politique scientifique, 8, rue de la Science à Bruxelles.

**The University Today its Role and Place in Society.** An International Study. World University Service, Genève. — Voici un livre qui répond bien à son objet, qui est de servir de point de départ à un dialogue appelé à se poursuivre, sous des formes diverses, au sein de colloques, de conférences ou à travers de nouvelles études.

Son armature lui a été donnée par un questionnaire détaillé élaboré par le WUS et envoyé à un certain nombre d'universitaires représentant un échantillonnage bien équilibré de pays et de cultures. Les principales têtes de chapitre en sont les suivantes : formation professionnelle et formation générale; l'université centre de recherche, la fonction culturelle de l'université; l'autonomie universitaire; l'accès à l'enseignement supérieur; la recherche de l'unité de la connaissance; la communauté universitaire, équipe et coopération. Sous chacune de ces rubriques, on trouve une ou

plusieurs études détaillées et une série de brefs commentaires. En règle générale, les auteurs n'ont pas suivi servilement le questionnaire. Laisant leur pensée se déployer selon ses propres articulations, ils l'ont pourtant constamment maintenue dans les grands axes d'interrogation qui leur étaient proposés, si bien que leurs exposés restent sur un terrain commun et que de véritables échanges peuvent s'y instaurer. Ainsi la méthode du questionnaire s'est-elle avérée fructueuse : table d'orientation pour les débats, mais non lit de Procruste. Le but de l'enquête était, si l'on veut, plus pratique que théorique : elle visait à provoquer un grand nombre de suggestions concrètes, et elle y a incontestablement réussi, en sorte qu'il est malaisé d'en résumer les résultats. De la lecture de ces pages on retire néanmoins l'impression réconfortante que l'université se dégage peu à peu de la tragédie, si l'on peut dire, pour rentrer dans la dialectique; on a peut-être eu trop tendance dans le passé récent à sentir et à penser comme inconciliables les différentes fonctions et orientations proposées à l'université : il fallait choisir les unes et sacrifier les autres. Actuellement des tensions sont toujours perçues, il va sans dire, mais l'on s'efforce vigoureusement de sortir des dilemmes et de trouver un *modus vivendi* en vertu duquel ces fins différentes se féconderaient mutuellement au lieu de s'exclure. C'est un effort qui rejoint sans doute le mouvement même des sciences, où l'on voit une croissante interdépendance des disciplines répondre à leur constante multiplication.

**Le recrutement du personnel de l'enseignement supérieur (Quelques situations européennes).** Bureau international des universités, Paris. — De tous les problèmes d'expansion auxquels l'enseignement supérieur doit aujourd'hui faire face, celui du recrutement de son personnel est sans doute l'un des plus préoccupants, puisqu'il y va de la perpétuation de sa propre substance. Or, de multiples facteurs semblent à l'heure actuelle se conjuguer pour rendre ce recrutement difficile dans la plupart des pays, notamment l'augmentation extraordinaire du nombre des étudiants et la concurrence de l'industrie, de l'administration publique et les autres branches de l'activité sociale, qui de plus en plus sont dépendantes de la connaissance et de l'invention.

Il est apparu utile dans ces conditions d'examiner au moins dans les grandes lignes la situation telle qu'elle se présente dans un certain nombre de pays d'Europe, où la carrière universitaire a une histoire particulièrement longue et donc des traditions, une organisation et des structures particulièrement fortes. C'est ainsi que le Fonds pour l'Avancement de l'Éducation de la Fondation Ford décida en 1958 de prêter son concours financier à une enquête qui serait menée par l'Association internationale des universités auprès de personnalités ou d'organismes compétents de 9 pays d'Europe. C'est le résultat de cette enquête qui est maintenant publié.

Le rapport pour l'Autriche a été rédigé par le Dr F. Gall, bibliothécaire de l'Université de Vienne; celui pour la République fédérale d'Allemagne par le Dr J. Fischer, secrétaire de la Conférence des recteurs d'Allemagne de l'Ouest, celui pour la France par M. le Recteur M. Bayen, directeur

général adjoint de l'enseignement supérieur au Ministère français de l'éducation nationale et directeur de l'Office national des universités et écoles françaises; celui pour l'Italie par le D<sup>r</sup> S. Valle, inspecteur général de l'enseignement supérieur au Ministère italien de l'instruction publique; celui pour les Pays-Bas par Mme M. J. Koch-Kijlstra, du département des universités au Ministère de l'instruction, des arts et des sciences à La Haye; celui pour la Norvège par M. Olav M. Trovik, secrétaire de l'Université d'Oslo; celui pour la Pologne par le Professeur Aleksander Gieysztor, vice-recteur de l'Université de Varsovie et M. Z. Ratuszniac, directeur du département de l'organisation et de la planification au Ministère polonais de l'enseignement supérieur, celui pour la Suisse par le D<sup>r</sup> B. Boesch, directeur de l'Office central des universités suisses et celui pour le Royaume-Uni par le D<sup>r</sup> J. F. Foster, secrétaire du Comité des Vice-Chanceliers et Principaux.

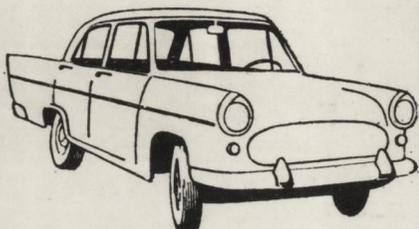
---

## TABLE DES MATIÈRES

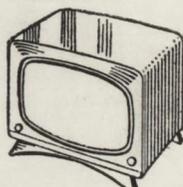
	Pages
EDITORIAL .....	1
<b>L'Armée et les Universitaires</b>	
Les rapports entre la Nation et l'Armée, par E. Wanty, général-major de réserve, dégage des cadres .....	5
La contribution des Universitaires à la Défense Nationale, par A. Gevens, lieutenant-colonel B. E. M. ....	21
Ce que l'Armée attend de l'Université, par A. Gailly, général-major, directeur général des Affaires sociales .....	43
L'Universitaire face au Service militaire, par J. M. Dehousse, docteur en droit 1960	51
Ce que l'Armée apporte aux Universitaires, par J. Stassen, maître de conférence à l'Université, major de réserve, S. L. T. ....	57
L'Universitaire et le Cadre de Réserve, par J. de Nys, ancien assistant à la Faculté de Droit de l'Université, major A. E. M. de réserve .....	63
<b>Les Carrières universitaires</b>	
Le recrutement des universitaires dans les services administratifs de l'Etat en 1959	67
<b>La Vie de notre Association</b>	
La Section d'Elisabethville en 1959-1960 .....	70
<b>La Vie universitaire à Liège</b>	
L'Enseignement du Génie sanitaire à l'Université de Liège, par G. Neujean, chargé de cours à l'Université .....	72
Le 25 <sup>e</sup> anniversaire du périodique mensuel des Etudiants en médecine et pharmacie <i>Le Carabin</i> , par A. Lomba, rédacteur en chef .....	89
Les résultats d'examens des sessions de juillet et septembre 1960 à l'Université de Liège .....	92
Mémoires de licence et dissertation doctorales présentés par les étudiants de l'Université de Liège en 1959-1960 .....	96
<b>La Vie universitaire en Belgique</b>	
UNIVERSITÉ DE BRUXELLES .....	110
UNIVERSITÉ DE LOUVAIN .....	111
UNIVERSITÉ DE GAND .....	112
<b>La Vie universitaire dans le Monde</b>	
Expansion des recherches universitaires au Canada .....	113
Projet de Réforme des Etudes de Sciences économiques en Allemagne Fédérale	114
L'Association internationale des Universités .....	116
<b>L'Université dans la presse et dans les livres</b>	
Le rapport du Conseil national de la Politique scientifique .....	116
The University Today, its Role and Place in Society .....	118
Le recrutement du personnel de l'enseignement supérieur (Quelques situations européennes) .....	118

*Ce n'est plus un rêve !*

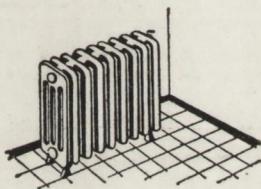
**VOUS POUVEZ ACHETER...**



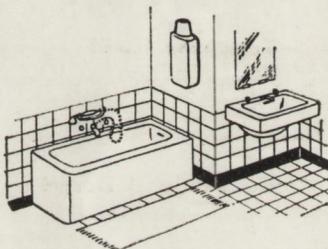
VOITURE AUTOMOBILE



POSTE DE TÉLÉVISION



CHAUFFAGE CENTRAL



SALLE DE BAINS

avec le concours  
du Service **FINANCEMENT**  
de la

**BANQUE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE**



# MENAGE et JOWA

J. JOWA Succ<sup>r</sup>

Assureurs-Conseils

depuis 1874

## L I È G E

53, boulevard d'Avroy

Téléphone 32.38.77

## V E R V I E R S

14, rue des Minières

Téléphone 156.65

## B R U X E L L E S

21, square de Meeus

Téléphone } 11.22.30 (4 lignes)  
et 12.59.68

## H A S S E L T

16, place Colonel Dusart

Téléphone 239.99

## A N V E R S

19, Hopland

Téléphone 31.07.26 (3 lignes)

## C H A R L E R O I

78, boulevard Tirou

Téléphone 32.65.64

## G A N D

17 B, place Saint-Michel

Téléphone 25.59.81

## L É O P O L D V I L L E

12, avenue des Aviateurs

Téléphone 30.98

TOUTES ASSURANCES  
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

---